

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1908-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Paraissant trimestriellement

XIII

# BULLETIN

de la

# Société Franco-Japonaise de Paris

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

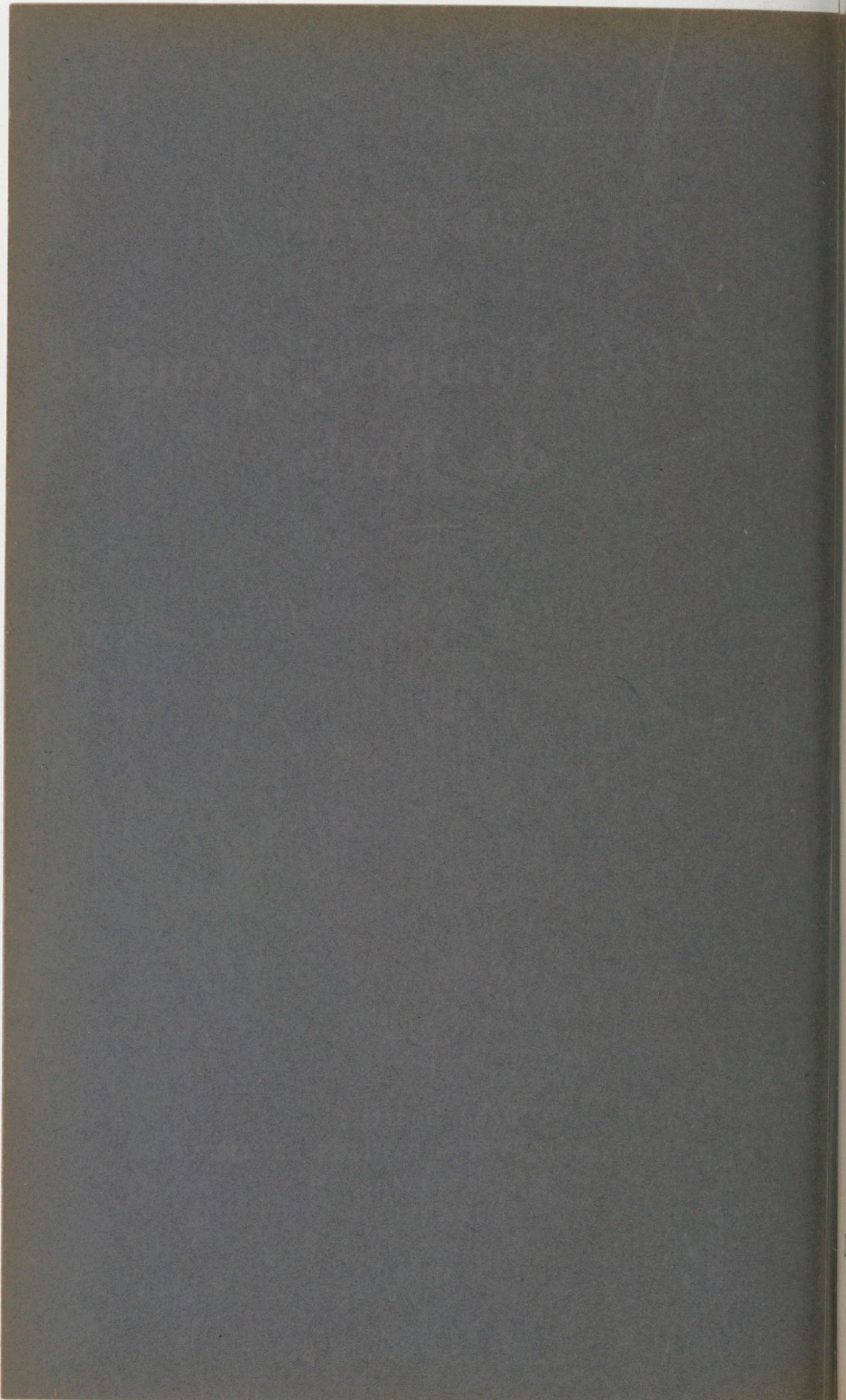
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1908

4020  
623



20  
62

Décembre 1908. N° 13

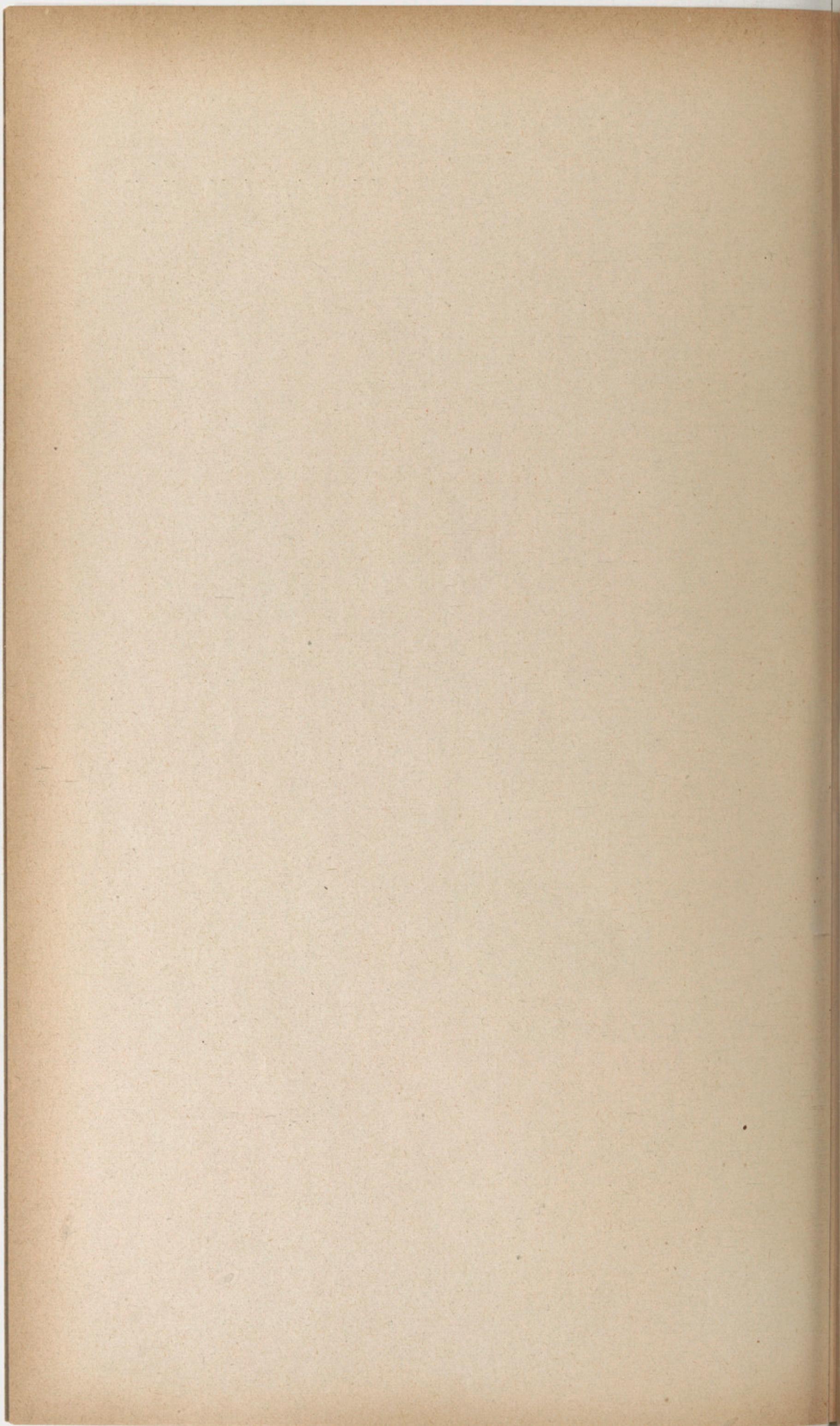
**BULLETIN**

DE LA

Société Franco-Japonaise  
de Paris

4° 0<sup>2</sup> 0

623



Paraissant trimestriellement

XIII

# BULLETIN

de la

# Société Franco-Japonaise de Paris

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1908

## INDEX

---

**Jules Harmand :**

*In Memoriam.* M. Pierre de Lucy-Fossarieu.

**Gaston Migeon :**

Shunko Sugiura. — Note sur le même sujet. (Six planches).

**Un Japonais :**

Le Général Nogi éducateur.

**Maurice L. de Vilmorin .**

Le Chrysanthème. — Note sur le même sujet.

**Docteur Edouard Mène :**

Le Chrysanthème dans l'art japonais.

**Félicien Challaye :**

La Morale Japonaise.

**Nouvelles du Japon :**

Le nouveau programme financier japonais. — Le Rescrit Impérial du 13 Octobre 1908. — La Flotte américaine au Japon. — L'accord entre les Etats-Unis et le Japon : les notes échangées à Washington, le 1<sup>er</sup> Décembre 1908.

**Nouvelles du Japon savant et industriel.**

**Tableaux synoptiques** des collections du Musée d'Ennery.

**Bulletin Financier.**

**Bibliographie.**

**Revue des échanges.**

**Nécrologie :**

M. Gustave Canet. — Le capitaine Koshiyama.

**Vie de la Société.**

Avis relatif au prochain Congrès des Sociétés Savantes à Rennes.

**Avis divers.**

# Société Franco-Japonaise de Paris

## M. de Lucy-Fossarieu

*Aux derniers jours de Décembre, la Société Franco-Japonaise a été douloureusement surprise par la triste nouvelle de la mort soudaine, à Colombo, de M. P. de Lucy-Fossarieu qui, pendant toute l'année dernière avait rempli, avec tant de dévouement, les fonctions de Secrétaire général et qui, plein de confiance et d'espoir, avait quitté Paris il y a trois mois à peine pour Ceylan. M. Harmand, Ambassadeur, qui, pendant de longues années, avait été au Japon le chef de notre regretté collègue, a bien voulu consacrer à sa mémoire les pages suivantes.*

17 Janvier 1909

Notre collègue Pierre-Henri RICHARD DE LUCY-FOSSARIEU, Consul Général de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre Impérial Russe de Sainte-Anne, Officier du Soleil-Levant, Officier et Commandeur de divers Ordres étrangers, né à Paris le 29 Janvier 1859, vient de succomber le 24 décembre dernier à Colombo (Ile de Ceylan). Son père, artiste-peintre, était né à la Martinique où sa famille, originaire de Normandie, avait émigré vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est un devoir pour l'ancien chef de M. de Lucy, de rendre au fonctionnaire et à l'homme le témoignage de sa haute estime et de sa sincère affection en présentant à cette place un court résumé de cette belle et utile existence.

Après avoir fait au Lycée Condorcet (alors Fontanes) de très bonnes études classiques, il obtint à l'Ecole des Langues Orientales vivantes, le diplôme pour le japonais. Pendant les années 1878-1880, il eut l'occasion de collaborer avec MM. de Rosny, Girard de Rialle, Madier de Montjau, Léon Cahun, Bons d'Anty, etc., au Compte rendu du Congrès international des Sciences ethnographiques qui s'est tenu à Paris du 15 au 17 Juillet 1878, à l'occasion de l'Exposition Universelle (1). Nommé élève-interprète à la Légation de France à Tokyo, M. de Lucy arrivait à l'âge de vingt-quatre ans, en 1884, au Japon, où il allait passer presque toute son existence et assister aux événements les plus mémorables peut-être de l'histoire contemporaine.

(1) M. de Lucy rédigea notamment le « Rapport sur les travaux d'ethnographie descriptive » qui fut présenté à la séance générale du 20 Juillet 1878. V. *Compte rendu du Congrès Intern. des Sc. Ethnogr.*, Paris, Imprimerie Nationale 1881, pp. 483-503. Dans ce volume on trouve encore de lui une note sur le Bouddhisme en Indo-Chine, en Chine et au Japon (pp. 770-774), un rapport sur « la Vie d'outre-tombe chez les indigènes de la Californie » (pp. 888-894) et d'autres travaux également relatifs à la Californie, et à l'Extrême-Orient.

A cette époque, qui coïncide avec le réveil de l'expansion française en Asie orientale, M. Sienkiewicz, mon prédécesseur, venait aussi de prendre possession de ses fonctions. Il ne pouvait tarder à apprécier ce jeune homme froid, réservé, discret, d'une apparence un peu timide, d'une éducation parfaite, et qui ne reculait devant aucun labeur. Toutefois les circonstances amenèrent M. de Lucy à consacrer ses qualités d'application et d'exactitude aux affaires et aux intérêts français de toute nature, plutôt qu'à l'acquisition de la langue et des écritures japonaises dont l'étude exige, pour être vraiment fructueuse, outre des dons naturels tout particuliers, beaucoup de temps et une attention à peu près exclusive, surtout pendant la période de début.

Les occasions ne manquaient pas d'ailleurs en ce moment à notre Ministre à Tokyo pour mettre à l'épreuve les qualités des membres de sa Légation : en ce qui concerne M. de Lucy, il lui en trouva promptement une à propos des négociations qui ne devaient aboutir qu'après bien des années, sur une matière à laquelle le Gouvernement japonais et tout ce qui compte dans la nation s'attachaient avec une ardeur extrême et qui a joué, dans l'effort prolongé d'adaptation aux formes européennes dont le Japon a donné au monde le spectacle, l'effet du ressort le plus énergiquement bandé : la suppression de la juridiction consulaire, c'est-à-dire la restitution complète au Gouvernement impérial de tous les droits de la souveraineté, et l'admission du Japon, sur le pied de parfaite égalité, dans l'aréopage des nations de civilisation occidentale.

Le Ministre de France obtint de conférer à M. de Lucy le titre et les fonctions de Secrétaire de la Conférence internationale pour la « Révision des Traités » (1885).

C'est ainsi que notre collègue se trouva amené à quitter le service de l'interprétariat pour entrer définitivement dans la carrière consulaire : il était, en 1886, nommé Vice-Consul de France à Kobé-Osaka, avec juridiction sur toute la région méridionale du Japon. Il ne devait quitter ce poste qu'en 1906, sauf de courtes absences de congé ou de service, notamment une mission à Fouchéou en 1888.

M. de Lucy était le devoir personnifié, et la somme de travail qu'il a prodiguée au Japon est effrayante. C'était un fonctionnaire modèle ; en dehors de ses affections de famille, il ne vivait que pour « le service », pour l'exécution complète des tâches diverses et souvent compliquées qui sont celles des consuls français, que le public connaît si mal.

Ses rapports, d'une écriture menue et rapide, qu'il rédigeait avec une grande facilité, toujours exacts et minutieux, rempliraient des bibliothèques. Les sujets qu'il y traitait sont excessivement variés, et indépendamment de l'utilité immédiate qu'ils ont présentée, ils seront, pour les historiens futurs du commerce et de la politique de la France au Japon pendant cette longue et si importante période, une source de renseignements très sûrs.

Il entretenait avec la Légation, le Ministère des Affaires Etrangères, les Consuls du Japon et de Chine, le Ministère de la Marine, les Gouverneurs de nos Colonies et, en particulier le Gouvernement général de l'Indo-Chine, les autorités japonaises, la correspondance la plus active, que venaient encore grossir ses obligations supplémentaires, que son mérite reconnu lui avait values, de Consul d'Espagne, de Portugal et accidentellement de Russie.

Aucune lettre, aucune demande de renseignements ne restait auprès de lui sans réponse, et s'il était possible de lui adresser une critique, elle ne pourrait porter que sur l'excès de son ardeur à bien faire et l'universalité de son zèle.

Doué d'un esprit observateur et d'une excellente mémoire, il avait emmagasiné sur sa circonscription, — la plus commerçante et la plus industrielle du Japon, — des connaissances pour ainsi dire encyclopédiques. Non seulement les négociants, les ingénieurs, les marins, les administrateurs, les Français de passage ou en mission pouvaient s'adresser à lui en toute confiance, mais il était encore à même de donner sur les questions scientifiques des informations puisées aux meilleures sources.

Très fier de ses fonctions et de sa dignité consulaire, il n'hésitait jamais à en revendiquer les droits et les privilèges et à prendre avec énergie la défense de nos nationaux et de ses ressortissants divers, et cependant les autorités japonaises, naturellement très en éveil de leur côté, sur les intérêts et prérogatives de leur pays, mais qui avaient appris à apprécier la droiture des intentions de notre regretté collègue, se prêtaient volontiers à la discussion avec lui, y apportaient une bonne grâce particulière. Ayant de l'anglais une pratique complète, parlant assez bien le japonais, M. de Lucy pouvait s'expliquer directement avec tout le monde, et tout le monde, de Hiogo-Kobé à Kyoto, le connaissait et professait pour son caractère scrupuleux le plus grand respect.

Avec son inlassable activité, son patriotisme militant trouvait encore le temps de rapprocher les français et les japonais parlant notre langue, désireux de l'acquérir ou ayant conservé des sympathies pour notre pays. C'est ainsi qu'en 1899 il réussit à constituer à Kobé, avec l'assistance de quelques dévoués concitoyens, un groupe franco-japonais d'une réelle importance puisque, au bout d'à peine un an d'existence, il comptait déjà plus de 150 membres à Kobé, Osaka et Kyoto. Ce groupe ne devait pas tarder à devenir, suivant sa propre expression, le germe de notre société actuelle. En effet M. de Lucy-Fossarieu, étant venu en congé en France lors de l'Exposition de 1900, s'occupe, dès son arrivée à Paris, de fonder une branche de la société formée l'année précédente au Japon. Ses démarches et ses efforts rencontrèrent d'ailleurs le concours précieux de M. Hirayama, membre de la Chambre des Pairs, et de M. Akidzuki, ainsi que l'a fait ressortir M. Alevêque dans une note lue à l'Assemblée constitutive du 13 septembre 1900.

Mais déjà son assiduité au travail avait sensiblement compromis sa santé, lorsque éclata la guerre russo-japonaise, qui allait lui fournir l'occasion de couronner sa carrière par une véritable action d'éclat, en déployant son dévouement, par malheur, jusqu'à l'épuisement total de ses forces.

Peu après l'ouverture des hostilités il avait été désigné pour le Consulat de Mongtsé. Mais je ne pouvais, en des circonstances aussi critiques, faire l'abandon d'un aide si précieux, si au courant des choses japonaises, si pleinement propre à la tâche exceptionnellement ardue et laborieuse qui se dressait devant les agents français au Japon avec la charge des intérêts russes, et bientôt on m'accordait le rattachement à la Légation de M. de Lucy, qui fut chargé du service spécial créé auprès de ce poste pour les affaires administratives concernant les prisonniers de guerre russes au Japon (15 Février 1905-31 Mars 1906).

Dès l'arrivée des premiers prisonniers, j'avais chargé M. de Lucy de s'entendre avec les autorités militaires, d'aider de ses conseils les officiers Chefs de dépôts, de faciliter, d'accord avec eux, l'exécution de leurs instructions en faveur de ces malheureuses victimes de la guerre, dont ils ignoraient les besoins, les mœurs, les nécessités d'alimentation et qui, pour une importante proportion, étaient des blessés qu'il fallait hospitaliser. A ces obligations de charité et à la distribution des secours et des dons en argent et en nature qui affluaient des diverses parties de la Russie et de l'étranger, vint bientôt s'ajouter l'exécution d'une mesure que j'avais cru devoir provoquer, en dépit du surcroît considérable de travail qu'elle allait nous imposer : le service de la solde de captivité. Si l'on songe qu'après la reddition de Port-Arthur et la bataille de Moukden nous eûmes jusqu'à 72.000 prisonniers, on se rendra compte de l'énormité matérielle de cette besogne.

Tout le personnel français fit de son mieux. Mais M. de Lucy fut admirable de dévouement et d'activité; vingt-cinq jours par mois en voyage, par tous les temps et avec tous les moyens de transport, il ne cessait de parcourir les dépôts et les hôpitaux, réconfortant les uns, apaisant les autres, s'efforçant d'aplanir les difficultés inévitables, expliquant et dissipant les malentendus, distribuant les bonnes paroles avec les dons et l'argent, à moitié commissaire franco-russe, à moitié sœur de charité. Il ne revenait à Kobé ou à Tokyo que pour apurer — car d'atroces douleurs lui interdisaient le sommeil et le repos jour et nuit — sa comptabilité et ses registres d'état-civil, ses fiches individuelles, exécuter les commissions de cette armée sans armes. Il sentait sa vie s'en aller et je fus plus d'une fois le confident ému de ses tristesses et de ses inquiétudes; mais il voulut aller jusqu'au bout, et je craignais souvent de le voir succomber à la peine.

Et c'est ce qui est arrivé : non pas immédiatement pourtant, car je pus enfin obtenir de lui qu'il s'éloignât du Japon, sa tâche complètement achevée, les derniers prisonniers remis aux commissaires russes et embarqués, et toutes ses énormes écritures en règle. Mais il était déjà trop tard, et sa maladie de surmenage progressant pendant la traversée, il fallut l'amputer d'urgence, le lendemain de son arrivée à Paris, de l'un de ses membres inférieurs où l'arrêt de la circulation avait amené la gangrène, et sa mort récente n'est que la terminaison de cette même affection.

A peine rétabli de la grave opération qu'il venait de subir, il occupait sa réclusion forcée avec la même constance, à la rédaction d'un volumineux rapport d'ensemble sur « le service des Prisonniers de Guerre russes au Japon ». Les futures conférences internationales sur les usages de la guerre y trouveront, avec la relation des précédents qu'il nous a été donné d'établir en cette matière, des indications de la plus haute utilité et d'autant plus précieuses que le régime qui fut alors appliqué aux prisonniers, fut dans l'ensemble, le plus humain qui se soit jamais rencontré et le plus honorable pour les belligérants.

La Société Franco-Japonaise a pu encore le voir à l'œuvre et profiter de son dévouement, qu'il aimait à donner sans compter à toute œuvre qu'il croyait utile et bonne au pays. Son dernier écrit public est, je crois, la reproduction de la conférence qu'à la séance du 18 décembre 1906, il a faite sur

les *Monuments commémoratifs français au Japon* : on y retrouve toutes ses qualités d'ordre, de précision et d'exactitude méticuleuse.

Le Gouvernement russe et S. M. l'Empereur Nicolas II, avaient tenu à lui donner sous toutes les formes des témoignages de leur gratitude, et il avait été extrêmement sensible à ces récompenses. Mais le Ministère des Affaires Etrangères, qui jugeait que sa mutilation le rendait désormais impropre au service actif, le mettait à la retraite, avec le grade de Consul général; sans doute aurait-il reçu par *la suite*, l'avancement dans la Légion d'honneur auquel il avait tant de titres, toutefois, le Département, qui savait pouvoir compter encore sur les services, les travaux et les observations d'un agent si exceptionnellement méritant, et qui connaissait ses obligations de famille, lui confia la gérance de notre agence consulaire à Ceylan. A peine arrivé à Colombo, il m'écrivait, sans faire à sa santé aucune allusion, pour m'entretenir de ses projets de recherches et d'investigations commerciales, industrielles et scientifiques, sur ce pays merveilleux et d'un intérêt d'autant plus grand pour nous que très peu de français ont pu étudier ses productions et son commerce, d'une manière suivie et approfondie et communiquer leurs observations au Gouvernement et au public.

C'est là que la mort est venu le prendre, à l'instant, je veux le croire encore, où il ne l'attendait plus (1). Il laissa à ses amis, à ses collègues et à tous ceux qui l'ont connu, l'exemple d'une belle vie et le souvenir d'une belle âme. Il avait au plus haut degré cette vertu, la conscience professionnelle, qui comprend le culte du devoir et la volonté de la discipline, et qui doit avoir à nos yeux plus de prix que jamais, au moment où apparaît qu'elle tende à fléchir dans tous les rangs de la Société française.

Il faut au moins espérer que notre Gouvernement, que M. de Lucy a si bien et si dignement servi, tiendra à cœur de reporter sur les siens, si cruellement éprouvés, une part de la reconnaissance qu'il lui doit, honorant ainsi sa mémoire d'une récompense posthume, comme le font d'une manière touchante ces japonais qu'il aimait.

JULES HARMAND,  
*Ambassadeur.*

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque sont parvenues à Paris, des nouvelles faisant connaître que notre regretté collègue a succombé presque subitement, en moins d'une heure, par suite de la rupture d'un anévrisme.

Nos lecteurs nous saurons gré de reproduire ici un sonnet, hommage d'affection et de reconnaissance, qu'à la fin de septembre dernier, notre dévoué bibliothécaire, M. Arcambeau, avait dédié à M. de Lucy-Fossarieu, au moment où celui-ci allait quitter la France pour Ceylan, départ qui devait, hélas! ne précéder que de si peu, pour lui, le départ suprême.

Pour d'autres bords que ceux encore désirés (1)  
Vous allez de nouveau quitter cette patrie  
Dont vos enfants, là-bas, belle gerbe fleurie,  
Vous rendront les parfums chèrement respirés.

Plein d'une juvénile ardeur jamais tarie  
Par la lenteur des fruits justement espérés,  
Ni les amers échecs des efforts consacrés  
A qui toujours chez vous la force se marie,

De l'œuvre qui nous fut déjà votre cadeau  
Vous avez, comme il sied, ramassé le fardeau  
Qu'à Regamey la mort avait fait mettre à terre,

Et vous l'avez, depuis, inébranlablement  
Voulu porter, à votre honneur, dans l'ombre austère :  
Recevez-en, Lucy, notre remerciement.

*25 Septembre 1908.*

(1) M. de Lucy-Fossarieu avait toujours souhaité retourner au Japon qu'il aimait tant.

# Shunkô Sugiura <sup>(1)</sup>

PAR

M. Gaston MIGEON

CONSERVATEUR AU MUSÉE DU LOUVRE

---

Au début de novembre 1908, une lettre de M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris me priait de vouloir bien recevoir M. Sugiura, artiste japonais, qui venait d'arriver à Paris. A la première entrevue, et malgré la différence de nos façons de penser, inhérentes à nos nationalités, qui faisaient que bien des questions qu'il me posait, bien des réponses qu'il faisait aux miennes, demeuraient impénétrables à mon entendement, je jugeais que je me trouvais devant une personnalité bien curieuse, d'autant plus intéressante qu'elle me paraissait revenir d'un autre monde, que ses façons de sentir en faisaient un isolé au milieu du monde japonais actuel, qu'il n'avait pu s'accommoder aux conditions nouvelles de la vie de son pays, qu'il en souffrait, qu'il criait sa souffrance, sans gestes, tristement et noblement, et que toute sa vie mentale n'était occupée que de hautes et graves pensées qui celles là sont universellement émouvantes, ne sauraient inspirer la moindre ironie, mais appellent au contraire la plus fraternelle pitié.

Qu'aurait été sa vie ? Un interprète voulut bien peu à peu m'en développer les phases. Que venait-il faire en Europe ? Poser à quelques-uns des questions, recevoir d'eux des réponses au sujet de quelques grands principes qu'il jugeait vitaux pour l'art de son pays. Et comme lui-même est un grand maître, il avait jugé très justement que cette discussion ne pouvait mieux s'instituer que devant quelques-unes de ses œuvres les plus significatives où il avait cherché à exprimer ses idéals, en continuant à parler le langage respecté de ses ancêtres.

M. Shunkô Sugiura est né en 1844, d'une famille de samurais du clan des Tokugawa. Très jeune, dès l'âge de 14 ans, il faisait de la peinture, et sur les conseils d'un savant maître, étudiait les maîtres chinois. A 17 ans, le travail l'avait déjà épuisé au point de le rendre malade, et comme en sa pensée, art et religion ne faisaient qu'un, il résolut de se vouer de plus en plus à l'étude des questions religieuses. En 1873, le gouvernement venant de décider la construction d'écoles primaires et la formation d'un département d'instruction morale qui devait être donnée par les prêtres dans les temples. Au cours des

(1) Orthographe du *Romaji-Kwai* dont la prononciation est Choumko Souguioura

conférences qui furent alors organisées, M. Sugiura insista pour la destruction des diverses sectes, et pour le retour aux principes primitifs du Bouddhisme. La majorité se rallia à ses idées et le chargea de hâter cette réforme pour laquelle il dut s'entourer de disciples. Comme dans cet ordre d'idées, l'action doit être précédée de longues méditations, il se retira dans une montagne des environs de Nikko où, pendant six mois, il vécut dans un jeûne rigoureux. Et ceci il le répéta à plusieurs reprises. Puis il visita les villes, les villages, les temples pour enquêter sur la condition morale du peuple et sur les productions locales des divers métiers.

En 1885, après être revenu à ses travaux d'artiste et avoir exécuté quelques peintures, il se retire de nouveau dans la montagne pour y faire une quatrième retraite, dans un jeûne formel et ne se couchant jamais, dormant assis ou accroupi d'un sommeil si léger que la chute d'une feuille le réveillait, il parvint à un grand affaiblissement du corps, qui décuplait l'acuité de ses facultés mentales et lui donnait des perceptions d'une finesse inouïe. Il vivait ainsi, réfléchissant profondément aux choses de la religion et cultivant son âme.

En 1889, un grand événement se produisit au Japon, la reconnaissance de la liberté des cultes; M. Sugiura jugeait que l'Etat devait indiquer au peuple la nécessité d'une religion quelle qu'elle fût. Pendant plusieurs années il ne fut préoccupé que de cela, cherchant à faire cesser l'antagonisme entre les églises chrétiennes et les bouddhistes, voulant une entente entre elles et prêchant le retour pour toutes à la pureté des doctrines primitives.

Dans son esprit et dans ses actes, les questions d'art ne devaient pas échapper aux mêmes lois, et sur ce point il se trouvait en plein antagonisme avec l'administration des Beaux-Arts. Il était, lui, un traditionaliste; il était allé en Chine étudier l'œuvre des vieux maîtres et il continuait à travailler dans leur manière. Ses amis et ses élèves voulaient qu'il fut nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts pour qu'il put appliquer ses idées de nationalisme artistique et de maintien des traditions anciennes, sans avoir pu y arriver. Cependant ses œuvres étaient admirées dans les expositions où elles figuraient; il trouvait auprès du Marquis Matsuyata un aide et un appui précieux. En 1907, à l'Exposition de Kyoto, il faisait partie du jury et ses opinions étaient écoutées.

Le voici donc actuellement parmi nous. Que vient-il faire en Europe, et quels résultats espère-t-il tirer de ce long et pénible voyage?

Quelques-unes de ses meilleures œuvres l'accompagnent. Notre excellent collègue, M. Deshayes a bien voulu leur offrir au Musée D'Ennery un asile, avec empressement et respect. Elles sont d'une extraordinaire variété et montrent bien la surprenante souplesse d'un talent savant et sûr qui a fait le tour de toutes les idées et de toutes les techniques, les a assimilées, et bien qu'ayant une personnalité forte et puissante, le dissimule modestement derrière la manière d'un grand maître ancien et vénéré.

La première œuvre est d'un Bouddhisme intégral et l'artiste a voulu rendre sous des formes visibles l'essence même du divin. Le style en est indo-chinois, plein d'une philosophie qui nous échappe, tellement elle est ésotérique et la technique de la gouache en couleurs en est précise jusqu'à la sécheresse.

La seconde œuvre Bouddhique aussi a affecté la forme du makimono qui

longuement se déroule. Celle-ci est en noir et ne demande ses effets qu'à l'encre de chine maniée adroitement.

Une série d'œuvres également exécutées à l'encre de chine, en blanc et noir, avec cette adresse du pinceau, cette sûreté, cette délicatesse de doigté, qu'on a comparée, selon une heureuse formule, au prestigieux maniement du



1. — Style Bouddhique.

Ecole de Takuma Tameji vers 980 — 2.

fleuret à la main de l'escrimeur, nous montrent quelle profonde connaissance des vieux peintres de la Dynastie des Song a amené notre Japonais à exprimer ses émotions devant la nature par les procédés identiques à ceux des vieux maîtres chinois qu'il a pris pour modèles. Et nulle part ailleurs ne se sentent mieux les défauts d'une pédagogie artistique desséchante et stérilisante. Je sais bien que nous apportons à juger ces travaux une critique et un jugement terriblement indépendants. Nous avons vécu au milieu d'une génération qui, dans son souci peut-être excessif d'originalité et de personnalité, a voulu faire table rase du passé, l'a beaucoup dit du moins et a voulu le laisser croire, bien

que très souvent la filiation de certaines outrances soit facile à établir, ainsi que le bilan des influences dissimulées. Malgré cela l'art moderne a certainement cherché à exprimer ses visions, ses rêves d'une façon personnelle à chaque artiste, et sinon chaque artiste, du moins chaque groupe d'impressionnistes, de pointillistes, de tachistes, a cherché le mode d'exécution le plus adéquat à sa vision. Comment pourrions-nous approuver des méthodes totalement opposées aux nôtres ? M. Sugiura aura beau nous dire que les paysages qu'il a représentés sont des paysages réels, qu'il a vus, qu'il a observés (de cette observation japonaise mnémotechnique qui n'a besoin d'aucune note, d'aucun croquis pour restituer la nature, cette mémoire japonaise des yeux étant une faculté prodigieuse, qui restitue ce qu'elle a emmagasinée avec une fidélité inégalable) — et que si la façon qu'il a de rendre ses impressions est empruntée à Monotobu, à Sôami, derrière les apparences sont toujours présentes sa sensibilité, son âme.

Ceci, il nous est impossible de nous en rendre compte, tellement l'identité des œuvres pour nous est identique. Et c'est le plus bel éloge que nous puissions adresser à M. Sugiura, que sa prestigieuse exécution égale à nos yeux celle de ces grands maîtres. — Mais ces grands ancêtres eux-mêmes que nous admirons tant, ne faisaient à l'égard des vieux chinois Song, comme Mokkei, que ce que nous reprochons aux modernes à l'égard des peintres Kano. Si bien que de siècles en siècles, c'est une abdication un peu trop complète de toute personnalité, dans un prosternement religieux devant le génie des ancêtres.

Ce respect pieux, M. Sugiura l'a étendu aux œuvres des décorateurs du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et son talent à peindre dans le style de Korin ou de Koyetsu n'y est pas moins surprenant. Mais ici s'arrête sa religion artistique : il est plein de mépris pour l'École de l'Ukiyoyé (1), et en ceci il est bien le Japonais des vieux âges. Et c'est peut-être sur ce terrain qu'il trouvera en Europe le plus de contradicteurs, et par conséquent le plus de raisons de méditer sur nos résistances ou nos goûts avoués pour l'art de son pays.

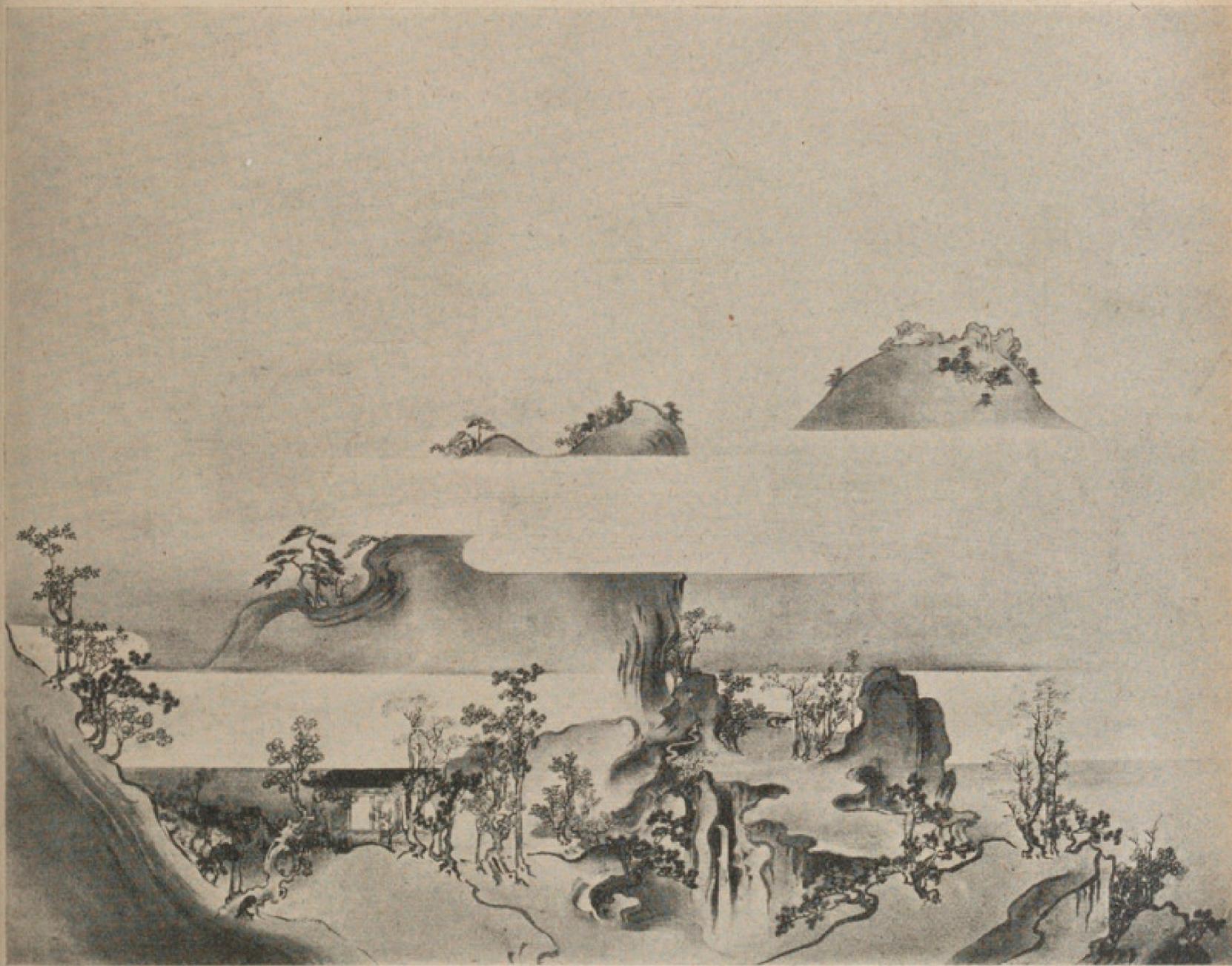
Car au devant de quelles surprises douloureuses et de quels déboires ne va-t-il pas dans ce tour d'Europe ? Il a pris soin dans une feuille qu'il a distribuée à tous ses hôtes parisiens, d'expliquer sa venue et ses recherches.

« Si la civilisation occidentale que le Japon cherche à calquer en ce moment était la vraie, la civilisation serait une bien triste chose (comme nous sommes quelques-uns de son avis !!) non une telle civilisation ne peut être la vraie ! J'ose croire qu'en Europe il en existe une magnifique ! C'est dans l'ardent désir de connaître les rapports jusqu'ici négligés de *cette religion et de cette civilisation vraie*, que je suis venu visiter votre pays, et c'est pour savoir comment les belles vertus de la religion de votre pays agissent sur la société réelle et sur l'art ».

Le malheureux homme, il fait ce pèlerinage le lendemain de la séparation des Eglises et de l'Etat, et le pays n'avait pas d'ailleurs attendu cette rupture

(1) Genre de peinture inaugurée au xvii<sup>e</sup> siècle par Iwosa-Matabei. Il s'attache à dépeindre exactement les scènes de la vie ordinaire ; aussi l'appelle-t-on école vulgaire ou réaliste. Ses œuvres sont du reste plus appréciées à l'étranger qu'au Japon même.

officielle pour, depuis bien longtemps, s'être détaché peu à peu de liens trop lâches pour le retenir. A quelle religion nous verra-t-il adresser notre culte, si ce n'est à celle de l'argent et du plaisir ? Et quels artistes verra-t-il prosternés encore devant la Religion de nos pères ? Sera-ce Levy-Dhurmer ou Maurice Denis ?

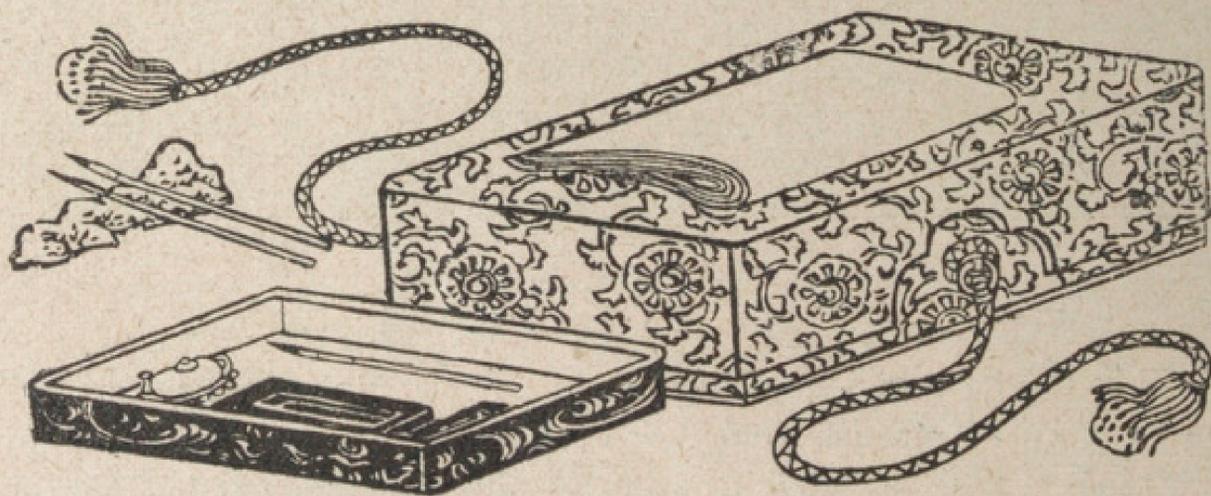


3. — Style de l'Ecole de Tosa

Et s'il se tourne vers nous pour nous interroger sur notre goût pour l'art de son pays, quelle réponse recueillera-t-il ? Il a commencé fort heureusement par la France et c'est ici qu'il trouvera le plus de vraie passion pour l'art Japonais. Mais qui pourra lui répondre au sujet de l'art ancien de son pays, les vieilles écoles de peinture au sujet desquelles seules notre réponse l'intéresse ? Puisque nous l'ignorons totalement, n'ayant pas en Europe les éléments suffisants pour asseoir notre jugement. Ce dont on lui parlera surtout, c'est de l'Ukiyoyé, des estampeurs dont les œuvres nous ont rendus fous, de ces grands artistes qui, rendant avec cette largeur d'exécution les visions du monde contemporain et de la nature locale qui les entouraient, ont fait des œuvres qui nous touchent profondément, parce que nous y sentons la vérité transposée

par la grandeur de la vision. Et ce sont ces œuvres là que M. Sugiura méprise de toute l'aristocratie fermée de son art !

Et cependant la venue de M. Sugiura n'est pas tout à fait inutile, s'il sent, comme il existe, le grand amour que bon nombre d'européens et de français surtout ressentent pour l'art du Japon. Il y aura entre nous un commun terrain d'entente, ce sera pour repousser toutes les tendances du Japon moderne à européaniser son art ; il y perdrait tout et n'y gagnerait rien. Ses idéals, ses façons de penser et de sentir, son imagination et sa vision sont à l'antidote des nôtres ; qu'il en conserve précieusement les vertus : par elles il fut grand et sera grand encore. Il a trouvé de même dans ses techniques de la peinture, encres et gouaches, des moyens d'exécution d'une subtilité et d'une délicatesse auprès desquelles la pesanteur de notre peinture à l'huile serait offusquante... qu'il s'y tienne donc. Que l'aristocratie volontaire et un peu tendue de ses idées sur la noblesse exclusive de ses écoles anciennes, au détriment des grandes écoles indépendantes des trois derniers siècles, s'incline devant l'évidence de leurs génies — et nous serons tous d'accord. — M. Sugiura du moins peut être assuré de la mélancolique et respectueuse estime avec laquelle nous avons accueilli sa venue. Il est à nos yeux un des derniers représentants d'un monde très fermé, très délicat, suprêmement civilisé, que le Crépuscule enveloppe déjà de ses ombres ; il est venu chuchoter à nos oreilles des paroles mystérieuses et lointaines qui éveillent toujours dans les âmes de tristes échos. Des âmes de cette qualité doivent se sentir si dépaysées au milieu de notre monde.



## Shunko Sugiura et son Exposition

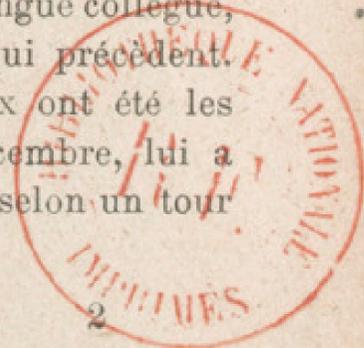
---

La Société Franco-Japonaise et les « Amis de l'Art Japonais » ont pu, grâce à l'amabilité de M. Deshayes, Conservateur du Musée d'Ennery, qui mettait à leur disposition le Grand Salon du Musée, convier les amateurs



5. -- Ecole de Kano Moderne

d'art Extrême-Oriental à l'Exposition qu'ils avaient décidé de faire de quelques œuvres du peintre et penseur Sugiura sur lequel notre distingué collègue, M. Migeon a écrit pour notre Bulletin les remarquables pages qui précèdent. Cette exposition s'est tenue du 18 au 29 novembre et nombreux ont été les visiteurs. Léon Millot, dans la *Dépêche de Toulouse* du 8 décembre, lui a même consacré un long article où il étudie les vues de l'artiste selon un tour



naturellement journalistique. Nous lui emprunterons les lignes suivantes : « Sugiura déclare que dans les temps modernes l'art japonais est tombé dans la vaine vulgarité et a perdu son véritable esprit. Il serait cependant intéressant de savoir ce qu'il pense de Hiroshigé, d'Utamaro et du prodigieux Hokusai, car il ne parle pas d'eux. Hokusai, mort en 1849 et qui travailla jusqu'à son dernier jour, appartient autant au dix-neuvième siècle qu'au précédent, et l'on ne trouve à l'exposition de l'avenue du Bois-de-Boulogne aucune reproduction de leurs œuvres. Cette exposition n'en est pas moins curieuse, parce que chacune des œuvres qui la composent est comme la synthèse du talent de l'artiste qu'elle imite et dans certains cas même de l'art d'une époque. Bien entendu ce ne sont pas là des copies, mais l'œuvre personnelle d'un véritable artiste qui, avec un réel sentiment des manières et des nuances a su reproduire des notes d'art et des procédés différents. Aussi convient-il de rendre doublement hommage à l'initiative vraiment courageuse du peintre qui ne s'est pas seulement imposé la tâche de faire revivre l'art de son pays à ses différentes époques, mais qui, à 64 ans, sans savoir un mot de français, ignorant même de la langue anglaise qui pourrait avec maints de nos concitoyens lui éviter l'ennui d'un interprète, est venu du fond de l'Orient pour étudier la civilisation et l'art de notre pays. J'ai sous les yeux sa photographie. L'expression est sérieuse et noble, avec un soupçon de malice dans la bouche, le front haut, les yeux et le nez ne rappellent que peu le type mongolique et il semble qu'on ait devant soi le masque grave et fin de quelque magistrat de l'avant dernier siècle. En tout cas, voilà un Extrême-Oriental qui nous donne un louable exemple d'énergie ».

Un certain nombre de membres du Conseil de la Société et d'amis de l'Art Japonais se sont rencontrés le samedi 28 novembre à l'Exposition des tableaux du peintre japonais pour lui souhaiter un heureux tour en Europe et pour écouter quelques explications sur ses vues et sur son œuvre.

M. Arcambeau a été chargé de lire les documents suivants dont la traduction française est due à un japonais ami de M. Sugiura et les tableaux, quand il y a eu lieu, ont été indiqués et commentés par M. Deshayes.

I

### NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à Shizuoka (Japon) en 1844, il montra, dès l'âge de six ans, un précoce talent pour le dessin. Il n'eut point de maître et s'appliqua à copier uniquement les anciens modèles, tels que Jossétsu, Shūbun, etc. Il a travaillé à devenir non-seulement un artiste, mais encore un apôtre, se dévouant à la rectification des fausses croyances et au relèvement des peuples courbés sous le poids des afflictions terrestres. C'est pour cet objet qu'il a passé sa vie à apprendre et à méditer le Bouddhisme et le Taoïsme. D'après lui, l'art est moins un produit de dextérité manuelle que l'expression graphique d'une idée. La peinture, sans un idéal relevé, n'est qu'une photographie. Chaque ligne, chaque coup de pinceau, doit répondre à une idée et être la manifestation de la pureté et de la droiture de la pensée intime. Son idéal était trop relevé pour être compris

par le commun de la société, aussi resta-t-il longtemps méconnu de ceux qui l'entouraient. Cette indifférence ne l'empêcha pas de continuer avec courage ses études et ses méditations pendant de longues années encore. Aujourd'hui, il est, à l'âge de 64 ans, dans la pleine maturité de son talent, et sa renommée s'est répandue parmi les classes instruites du pays.

II

**VUES DE L'ARTISTE**

A toutes les époques où une religion a été florissante la société y a été heureuse. Actuellement la société japonaise, nonobstant l'immense progrès



6. Ecole de Seshiu

qu'elle fait chaque jour et nonobstant la magnificence extérieure que déploie la religion ne se trouve pas, en réalité, dans une situation bien enviable. Et pourquoi? Cela vient de ce que, ceux qui ont importé la civilisation européenne au Japon n'ont pas su qu'au fond d'elle se trouvait la religion.

On n'a copié d'elle que ce que l'on voyait extérieurement sans chercher à s'assimiler et à imiter ce qui causait cette supériorité, c'est-à-dire la religion. Si la civilisation que nous cherchons à calquer en ce moment était la vraie, la civilisation serait une bien triste chose !

Non, une telle civilisation ne peut pas être la vraie. J'ose croire qu'en Europe il en existe une magnifique, autre que celle que le Japon est en train de copier. C'est dans l'ardent désir de connaître les rapports, jusqu'ici négligés, de cette religion et de cette civilisation vraie, que je suis venu visiter votre pays. Autrement dit c'est pour savoir comment les belles vertus de la religion de votre pays agissent sur la société réelle. Ce rapport connu, je voudrais, en l'appliquant à mon pays, chercher à le détourner de la fausse civilisation vers laquelle il est enclin.

Je vous prie donc, Mesdames, Messieurs, de vous montrer sympathiques pour la difficulté de ma tâche et de vouloir bien m'initier au véritable esprit de la civilisation de votre pays.

J'ai encore un second but et cela regarde les beaux-arts.

Laissez-moi vous en parler un peu. Dans les époques reculées quoique leur exécution différât l'une de l'autre, la peinture orientale et la peinture occidentale (sans parler des autres arts) avaient chacune sa valeur intrinsèque sur laquelle il aurait été difficile de se prononcer. Plus tard, cet art fit décadence dans les autres pays de l'Orient alors que, seul au Japon, il fut très en vogue. Cependant dans les temps modernes il tomba dans la vaine vulgarité en perdant son véritable esprit. Et aujourd'hui surtout, la peinture est considérée comme un objet de luxe inutile, menaçant ainsi de s'éloigner de plus en plus de la vérité.

Quelques Européens de ma connaissance, des connaisseurs en matière d'art, ont prétendu avec raison qu'aujourd'hui on cherchait trop à amalgamer l'art oriental et l'art occidental en perdant la qualité caractéristique de l'un et en ne s'assimilant pas assez l'essence de l'autre. De cette façon, ont-ils conclu l'existence de la peinture orientale n'a plus sa raison d'être.

Je suis absolument de cet avis.

Oui, la peinture orientale a un cachet tout à fait particulier. Ceci d'ailleurs a été reconnu par des connaisseurs de votre pays, mais je crains qu'il ne soit pas encore compris par la majorité du peuple.

Je désire, en visitant aujourd'hui votre pays, fréquenter les connaisseurs et échanger avec eux mes opinions sur les caractéristiques de la peinture orientale et occidentale, et si dans ces deux peintures il y avait à amalgamer nous amalgamerions ; mais, quant à ses cachets particuliers, chacune gardera et produira les siens pour le plus grand bien du monde. Ainsi, Mesdames, Messieurs, ce sera avec reconnaissance que j'écouterai vos opinions et tiendrai compte des conseils qu'il vous plaira de me donner sur les questions ci-dessus mentionnées.

Un miroir couvert de poussière ne saurait réfléchir comme il faut l'image des objets placés devant lui, la raison de l'homme est comme un miroir : couverte de poussière elle ternit. Aussi la distinction entre la clarté et l'obscurité de l'entendement vient-elle de ces couches de poussière et de fange qui s'amassent sur les âmes humaines.

L'image mensongère réflétée par l'âme humaine est de la poussière; l'attachement de l'âme aux choses extérieures est de la fange. Pour apprécier justement les choses, l'âme humaine doit agir en dehors d'elles, loin d'elles. Si l'âme s'attache aux choses qu'elle entreprend de juger, leurs impuretés se colleront à elle et y resteront.



13. — Ecole de Kana. Ancien

Un jugement trompeur s'affermira ainsi en habitude pour engendrer par la suite d'autres jugements trompeurs. C'est pourquoi il convient que nous empêchions cette formation de jugements trompeurs, afin que l'âme ne soit couverte ni de poussière, ni de fange; ce qui nous rendrait incapables de discerner le bon et le mauvais de notre propre conduite.

C'est dans cet état d'esprit que l'on commet sans le savoir des actes déraisonnables dont il faut ensuite souffrir les conséquences qui ne sont pas agréables. Et, finalement, ayant perdu le chemin du repentir, notre dépit se tourne aisément contre la destinée et le Ciel.

Les sages de l'antiquité s'efforçaient par des méditations à purifier leur âme de cette poussière et de cette fange, à cultiver la raison, à développer la bonne volonté. Ils montraient au monde qu'il y avait des moyens par lesquels cette bonne volonté pouvait se développer. Aussi, à toute apparition de ces sages, une influence salutaire se fit-elle sentir parmi les peuples qui les honoraient en leur dressant de magnifiques temples.

Plus que jamais, aujourd'hui pullulent poussière et fange; plus que jamais, les prêtres devraient donc aujourd'hui s'appliquer à la pratique de la religion. Ils sont pourtant plus indolents qu'ils ne l'ont jamais été, se contentant de réciter la parole de Dieu et de demeurer dans les temples des sages de jadis. Ils ne peuvent s'empêcher de former et d'articuler des jugements trompeurs. Il en résulte que les gens d'un sens commun sain les détestent et qu'ils ne sont plus suivis que par les ignorants grossiers. La vraie religion n'a pas de défauts; cependant sa fausse représentation la couvre de mépris. Le sentiment religieux va donc décroissant et ainsi vont se perdant les bienfaits de la véritable culture.

Et maintenant, que nous faut-il faire pour enlever ces couches de poussière et de fange infestant l'âme humaine et pour éclairer la raison obscurcie de l'homme? Je viens à vous pour vous demander à cet égard votre opinion. Soyez assez bons pour me dire ce que vous en pensez.

### III

#### UN MOT SUR LES TABLEAUX EXPOSÉS

*1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Tableaux.* — Vers l'an 620 de l'ère chrétienne, la philosophie de l'Inde venait de la Chine au Japon. Introduite avec elle, la peinture devait donc être forcément empreinte du même esprit que celle de l'Empire Céleste et les peintres ne représentaient que la divinité bouddhique au moyen des procédés de l'École du Sud de la Chine. Au début du xi<sup>e</sup> siècle, cette philosophie achevait son développement dans notre pays. Nos peintres s'assimilèrent si bien le caractère hindou-chinois qu'ils arrivèrent même à produire des tableaux en couleurs vraiment originaux où, tout en utilisant la technique chinoise, ils révélaient déjà un tour spécial au tempérament japonais. Les deux premiers tableaux de cette esquisse d'exposition, nécessairement incomplète au gré de tous, sont des tableaux en couleurs, de cette peinture originale d'où est sorti le « *Yamatoé* » (peinture de Yamato). Rappelons que, nom d'une province du vieux Japon Central, le Yamato désigne souvent le pays tout entier. Le deuxième tableau est de la même école que le premier. L'expression y est très développée, mais l'âme y manque. Bien que de la même école, les deux premiers tableaux présentent cependant certaines différences. Il semble que dans les œuvres peintes dans les années qui suivirent, ces mêmes dissemblances se retrouvent, selon le caractère des artistes; ces dissemblances paraissent consister dans les nuances et aussi dans la façon de manier le pinceau; en réalité, ces dissemblances ne sont pas, car l'effet produit est le

même. Pour se bien rendre compte de ces faits, il faudrait recourir aux ouvrages des peintres suivants et expliquer séparément par des exemples ces nuances et ces façons de manier le pinceau. N'ayant pu apporter en Europe



15. — Style de Korin

de modèles de ces peintres, je ne saurais en fournir des explications intelligibles. Je me contenterai donc de mentionner quelques noms :

- Vers 880 : Kozeno Kanaoka.
- Vers 980 : Takuma Tameji.
- Vers 1010 : Kasuga Motomitsu.
- Vers 1200 : Fujiwara Takanobu.

*3<sup>e</sup> Tableau.* — Nous sommes encore ici en présence de la même école. C'est le style de « *fond* » des *Makimono*, rouleau de soie ou de papier sur lesquels on peignait un fait passé : histoire, conte, etc. Ce style du « *Yamatoé* »

sera plus tard imité, mais quant à la façon de manier le pinceau seulement par Sôtatsu et Kôrin.

*5<sup>e</sup> Tableau.* — Je n'expose ce tableau dont la nuance est celle du peintre chinois Mokkei que pour mieux faire comprendre ceux qui le suivent.

*6<sup>e</sup> Tableau.* — Les deux premiers tableaux nous ont permis de montrer la facture de l'Ecole du Sud de la Chine. D'une nature tout autre, l'Ecole du Nord de la dynastie « *Sô* » fut à son tour apportée au Japon où elle est connue sous le nom de *Hokuso-ga*. Le sixième tableau est une peinture en noir de cette école. Au *xiv<sup>e</sup>* siècle se développait et florissait parmi nous une secte bouddhique du caractère mystique et ascétique : c'est le *Zen-shû*. La pratique des méditations disciplinait l'esprit et l'âme des prêtres de ce temps. Et comme les prêtres seuls reproduisirent le *Hokuso-ga*, lors de son introduction, les ouvrages de cette école à cette époque reflétèrent l'âme de la doctrine dont nous venons de parler, tout en accordant, cette fois-ci encore, l'idée originale au sentiment esthétique japonais. De là sort la peinture en noir du Japon. La nuance et la façon de manier le pinceau du *Hokuso-ga* et de Mokkei (*5<sup>e</sup> Tableau*) sont l'origine des quatre Ecoles Oguri-Sotan, Kano Masanobu, Kei Shoki et les Trois Ami. Je n'ai pas non plus sous la main des modèles de ces quatre Ecoles, je ne puis donc montrer les points qu'ils ont pris du *Hokuso-ga* et à Mokkei. La nuance et la façon de manier le pinceau spéciales à cette Ecole du Nord caractérisent les peintures de cette époque. Elles ont donné naissance à l'Ecole « *Kano Mosonobu* » vers 1590. Dans l'Ecole Kano, on ne s'est pas inspiré de l'esprit de l'Ecole que Motonobu a suivie; on est seulement resté fidèle aux méthodes que cet artiste y puisa, méthodes qui se sont soutenues. A côté de cette Ecole Kano, se perpétue celle du Yamatoe qui ne subit aucun changement dans ses méthodes. Mais en définitive, il n'est resté dans ces deux écoles que ce que leurs initiateurs ont pris aux peintres primitifs. On peut donc avancer délibérément qu'il n'y a pas eu progrès à cette époque.

*13<sup>e</sup> Tableau.* — A partir de l'an 1600 environ, les artistes deviennent des copistes. Ils peignent selon les modèles des maîtres anciens. L'originalité manque et la décadence commence. Vers 1660, Tanyu, Isunobo, etc., voulant avancer la peinture, inventent une manière particulière d'exécution. Mais par un excès d'ingéniosité qu'ils apportent dans leur art, ils tombent dans l'affectation et dans le maniéré. Ils s'éloignent ainsi davantage encore du véritable art japonais et la décadence ne fait que s'accroître.

*15<sup>e</sup> Tableau.* — L'Ecole de Kôrin s'est plutôt appliquée à ce que nous pouvons appeler l'art pratique. Ce peintre a éliminé la partie principale et la finesse des ouvrages du Yamatoe depuis l'an 1000 environ et s'est servi de cette méthode pour peindre la nature en général. L'Ecole qu'il a fondée est souvent considérée comme une école originale de peinture.

*Appendice.* — Vers 1500, une nouvelle école apparaît : c'est celle de la peinture de genre qui produit des œuvres d'une exécution plus ou moins vul-

gaire. Elle était en réalité pratiquée depuis l'an 900 environ, mais elle néglige l'âme de la peinture. Aussi cette école ne s'élève-t-elle pas et manque-t-elle de suite. On y sent bien que l'exécution n'est qu'une forme et que le fond qui contribue au développement de la peinture doit-être demandé à la culture de l'âme. Et l'histoire montre bien que c'est cette culture de l'âme seule qui a pu former la peinture avec ses trois éléments : sens traditionnel, suite des matériaux, idéal de Beauté.

SHUNKO SUGIURA.





Quelques-uns des membres de la Société Franco-Japonaise présents à la réunion d'adieux à M. Sugiura, le 28 Novembre 1908, au Musée d'Ennery.

*1<sup>er</sup> Rang*, de gauche à droite : MM. KATANO, SUGIURA, M<sup>me</sup> la marquise YAMAOUTCHI.

*2<sup>e</sup> Rang* : MM. ROUART, YAMASHITA, BERTIN, le marquis YAMAOUTCHI.

*Fond* : MM. DESHAYES, CHEVALIER, VEVER, ISAAC, ARCAMBEAU, HARMAND, LEBEL, C<sup>t</sup> MORIYAMA, YOKOYAMA.

Assistaient également à la réunion : M<sup>mes</sup> DESHAYES, LEBEL, MM. ALÉVÈQUE, PH. BERTHELOT, DUVENT, CLAVERY, Marquis DE LA MAZELIÈRE, SAKAKI, etc.

# Le Général Nogi Educateur

PAR

UN JAPONAIS

---

Sous le titre : « Un Instituteur Japonais », l'*Echo de Paris* publiait le 7 novembre un article de M. Georges Thiébaud, dont voici la partie principale :

« Quelle est la récompense à la fois la plus juste, la plus haute, la plus significative et la plus utile qu'un pays puisse décerner à l'homme encore vivant qui lui a rendu de signalés services ?

« La question vaut qu'on s'y arrête. Elle est d'une moralité permanente et supérieure. De sa solution dépendent et la manifestation au comptant d'une justice nécessaire et l'émulation à terme qui enfante de nouveaux héros.

« Le Japon vient de faire à cette question une réponse dont on pourra méditer la portée.

« Au général Nogi, qui a pris Port-Arthur, après un siège dont on n'a pas oublié les terribles péripéties, le Japon a décerné une récompense nationale, mais du sens le plus imprévu, le plus délicieux, le plus touchant et le plus profond : il l'a nommé instituteur.

« Non pas commandant d'une école de guerre, ou d'une école polytechnique, ou d'une école de Saint-Cyr, comme on pourrait le supposer, mais instituteur, simple instituteur, chargé de faire la classe à des écoliers de huit à dix ans.

« Le fait, dans son élégance inopinée, serait presque incroyable, s'il n'était attesté, non pas par les journaux japonais qui trouvent cela si naturel qu'ils n'en disent rien, mais par le parfait galant homme qu'est le ministre de Hollande à Tokio, M. Loudon, qui vient d'être nommé ministre à Washington, et qui relate les circonstances ci-après :

« Il faisait à Tokio ses visites d'adieux, en raison de son changement de poste, et parmi les personnages desquels il voulait prendre congé était inscrit le vainqueur de Port-Arthur, le général Nogi. Il se présenta donc chez le général, qui était absent et dont on lui dit qu'il ne tarderait pas à rentrer, comme tous les jours, dès qu'il aurait fini sa classe...

« ???...

« ... « Fini sa classe ? »... Interrogation, explication, M. Loudon ne la saisissait pas tout d'abord. On lui indiqua l'école où le général remplissait ponctuellement sa mission, et, d'un mouvement spontané, le visiteur désira s'y transporter pour rendre au valeureux soldat un hommage encore plus empressé, sur le théâtre civique où il exerçait ses talents d'un nouveau genre.

« Je le trouvai, dit M. Loudon, au milieu d'enfants dont le plus âgé n'avait pas dix ans. La leçon d'histoire venait d'être terminée, et le général présidait maintenant à la leçon d'escrime que s'administraient entre eux tous ces bambins, sous le commandement d'un moniteur, à qui le général donnait ses

indications, prenant lui-même des postures appropriées, et dessinant les mouvements que répétaient les enfants.

« C'est assez en dire, car on a hâte de commenter.

« Et quel commentaire vaudrait le simple constat que nous venons d'enregistrer ? »

Japonais, nous ne pouvons qu'être fiers de ce fait et nous devons savoir gré à M. Georges Thiébaud de l'avoir signalé à ses compatriotes. Toutefois il est nécessaire de redresser une certaine erreur et de montrer pourquoi le valeureux général Nogi peut être pour un certain nombre de jeunes Japonais, non pas seulement un instituteur, mais bien plutôt un éducateur, ce qui souvent vaut mieux encore.

Dévouement, abnégation, noblesse et bravoure, loyauté et justice, simplicité et frugalité, dédain de la mesquinerie, en un mot la personnification de l'ancien samuraï idéal : tel est le général Nogi.

Je n'essaierai pas de répéter ici la brillante carrière de ce vrai soldat qui fait aujourd'hui l'ornement moral de notre pays en en restant aussi l'un des plus vigoureux bras. Je me bornerai à rappeler tout bonnement qu'il a fait toutes les campagnes tant intérieures qu'extérieures depuis la Restauration mikadonale soit comme simple soldat, soit comme officier, soit enfin comme commandant d'armée.

Certes, nous avons aujourd'hui plus d'un général qui peut-être l'emporte sur lui au point de vue de la tactique ou de la stratégie, c'est-à-dire mieux rompu que lui au haut commandement de nos armées modernes. Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'il est considéré chez nous comme « l'étoile polaire de l'idéal » pour notre jeunesse nationale.

Sa conduite habituelle reste constamment fondée sur sa conscience toujours irréprochable. Sa devise est : *Donner l'Exemple*.

Dans la vie privée, il est gai, affable, serviable et cordial envers tout le monde. Il aime beaucoup les jeunes gens. Il leur prodigue sans se lasser les bons conseils, il discute avec eux, il leur laisse faire tout ce qu'ils veulent, à moins que cela ne soit contraire à la morale ; on le voit souvent se mêler à leurs différents sports et amusements, mais de préférence cependant à l'escrime. Par contre, dans le service, et surtout en campagne ou aux manœuvres, c'est un homme tout autre. Strict observateur d'une discipline irréfragable, il ne tolère aucune infraction, si petite soit-elle. Aussi sévère pour ses subordonnés que pour lui-même, il mène une vie rigoureusement pareille à celle de ses soldats ; jamais il ne demande une ration supplémentaire, jamais il ne s'habille autrement que les hommes ; il campera toujours en plein air quand la troupe n'aura point d'autre abri. Bref, il partage toutes les privations et toutes les fatigues des sous-ordres.

En temps de paix, en garnison, on ne le trouve que très rarement dans son bureau. Laissant à ses officiers d'Etat-Major tous les détails de la « papperasserie », il s'en va tous les jours visiter les casernes, les établissements militaires, les hôpitaux et les champs de manœuvres pour y pouvoir mieux surveiller à son aise le fonctionnement des divers services et fréquenter les troupes placées sous ses ordres. C'est ainsi qu'en quelque sorte il tient celles-

ci toujours prêtes à la guerre. En d'autres termes, on peut dire qu'il vit constamment sur le « qui-vive ».

A plusieurs reprises il a dû quitter le commandement actif. Même en ces jours de loisir, il gardait ses chevaux de bataille qu'il montait quotidiennement. On prétend que son écurie est bien plus confortable que sa propre demeure, où il se tient toujours en uniforme.

Quoiqu'il ne parle aucune langue occidentale, il est incontestablement un de nos généraux les plus instruits et les plus lettrés. Tout le monde répète parmi nous ses nombreuses poésies qu'il a composées en différentes occasions et dans lesquelles se rencontre toujours une idée de sacrifice, de sublimité ou de dévouement (1).

La parole du général Nogi est ordinairement grave et sérieuse. Cela ne l'empêche cependant pas d'être parfois humoristique. Ayant fait il y a quelques années une chute de cheval, et ayant été à cause de cela en traitement à l'un des hôpitaux de la Croix-Rouge, un officier, mis au courant de l'accident, alla le visiter et lui exprima ses sentiments de regret : « Mon général, lui dit-il, j'ai appris par les journaux de ce matin le malheur qui vient de vous arriver et je suis accouru prendre moi-même de vos nouvelles. Comment vont vos côtes brisées ? » — « Merci, mon ami, répondit gaiement le général, je suis vraiment touché de l'intérêt que vous voulez bien prendre de ma santé, mais tranquillisez-vous, une côte de moins n'est rien dans la vie. Vous n'ignorez pas, n'est-ce pas, que par notre temps de Civilisation, on peut même très bien vivre avec des entrailles pourries. » Au Japon l'homme malhonnête et sans scrupule est désigné sous le sobriquet « *d'homme aux entrailles pourries.* »

Voilà l'homme à qui l'Empereur vient de confier, non une petite école pri-

(1) Une des plus suaves notes poétiques du général Nogi est peut-être ce *tanka* soupiré au milieu même de la mêlée mandchourienne, alors que le père venait de perdre ses deux fils, l'un à la bataille de Nanchang, l'autre devant Port-Arthur :

No ni yama ni,  
Uchi-jini naseshi  
Masurao no  
Ato natsukashiki  
Nadeshiko no hana!

« Dans la plaine et sur la montagne, vestiges aimés des héros qui tombèrent frappés à mort, voici que s'épanouissent des fleurs d'œillets. »

M. N. Péri commente ainsi dans « Poètes et Soldats », conférence faite à Yokohama à la réunion de l'Alliance Française du 25 mai 1905 cet uta, « cette perle précieuse, comme il dit, du général Nogi dont l'histoire inscrira le nom à côté de ceux des vainqueurs de Sébastopol » : « La grâce de cette vision printanière après les horreurs de la tempête, et l'émotion spéciale que portent toujours avec elles des fleurs nées dans un cimetière, ont déjà attiré l'attention et ont été notées par d'autres. Malheureusement ils se sont arrêtés là, et il faut pousser plus avant. Grâce aux jeux de mots poétiques que permet la structure un peu lâche de la phrase japonaise, une seconde lecture de ces vers nous y montrera le triste *ato na (shi)*, ce dont rien ne reste, et dans la fleur de l'œillet, *nadeshiko*, nous trouverons les enfants qu'on a comblés de caresses, ces deux fils qui dorment leur dernier sommeil dans la terre du Liaotong. « Dans la plaine et sur la montagne » ils sont tombés en héros, et rien ne reste plus de ces douces fleurs, « mes enfants bien-aimés ». Alors cette plainte d'un cœur de père, voilée pour ainsi dire sous l'évocation des fleurs d'œillets, devient poignante. Et n'y a-t-il pas dans cette courte poésie comme un de ces sourires si étranges pour nous, naissant sur des lèvres tremblantes, dans un raidissement de tout l'être contre la douleur, suprême effort d'un cœur japonais ? »

naire, comme pourrait le faire croire l'allusion de M. Georges Thiébaud, mais bien la haute direction de notre Ecole de la Noblesse. L'auguste idée de Sa Majesté de mettre à la tête de cette institution un homme tel que le Général, se comprend aisément. Par la pratique de sa belle devise : *Donner l'Exemple*, on est assuré que le général Nogi parviendra à justifier la haute confiance du monarque en lui façonnant à son image, pour le bien du pays, la jeune génération d'aujourd'hui de notre noblesse et en la lui livrant toute trempée par le feu et les idées du vainqueur de Port-Arthur. La tâche du général est lourde, nul ne l'ignore au Japon, mais ce sera là le couronnement magnifique de sa carrière déjà si brillante. Et alors, la nation tout entière dans sa reconnaissance peut-être l'appellera-t-elle de ce beau nom de Nogi l'Educateur.

D'après les journaux qui nous arrivent du Japon, le Général aurait déjà fait plusieurs réformes dans l'organisation et le personnel de l'Etablissement qu'il dirige et il surveillerait en personne l'application de ces changements. Pour se faire une idée rigoureusement nette de la méthode de chaque professeur et de l'état moral de chaque élève, il arrive, raconte-t-on, tous les jours le premier à l'Ecole; il se tient souvent même à l'entrée, surtout les jours de mauvais temps, afin de voir les arrivées successives des élèves. Ah alors ! Malheur à qui arrive en voiture. Celui-là est sûr d'une verte réprimande. Il n'est pas rare de voir le général Nogi marcher gaiement, lui qui tous les jours se rend à pied à l'Ecole, sous la pluie battante, enveloppé dans sa grande pélerine et chaussé de ses grosses bottes. Il assiste à tous les cours, il prend part à tous les sports, lui-même parfois fait une causerie sur la morale et c'est avec un réel plaisir qu'il participe à toutes les marches militaires qui quelquefois durent plusieurs jours. Ne se doit-il pas à cette Ecole à la tête de laquelle l'Empereur l'a mis pour *donner l'Exemple* ?



# Le Chrysanthème

PAR

M. Maurice L. de VILMORIN

---

*Formes de la fleur du Chrysanthème. — Préférences des Orientaux et Occidentaux.*

L'anniversaire de l'introduction en France du Chrysanthème a été dignement célébré dans la presse horticole par des articles fort documentés; dans les Sociétés par des expositions montrant les progrès réalisés depuis un siècle.

L'Exposition de la Société Nationale d'Horticulture avait adjoint fort à propos à la présentation de quelques types fleuris des variétés qui furent en vogue au commencement du siècle dernier celle de la représentation du chrysanthème par des artistes de tous pays, dessinateurs à la plume ou à l'aquarelle, peintres, ciseleurs, graveurs, brodeurs. Le plus vif intérêt s'attachait aux œuvres les plus anciennes et ces œuvres étaient forcément celles d'artistes de l'Extrême-Orient, Chinois, Japonais, quelquefois Hindous. L'extrême diversité des formes de fleurs du chrysanthème ainsi figuré accuse un contraste évident avec la relative uniformité d'allure des fleurs exposées à quelques pas de là comme variétés anciennes françaises; les lots des collections modernes s'écartent moins de ces représentations sino-japonaises.

Quand Bernet, Pertuzès et les initiateurs des semis du Chrysanthème dans la France méridionale firent leurs premiers essais d'obtentions nouvelles, ils n'avaient en mains que la variété amarante apportée par Blancard ou quelques autres venues d'Angleterre par la voie des ports de Chine ou plus probablement du Japon, soit qu'elles dérivassent plus spécialement du *Chrysanthemum indicum* de Candolle, dont elles rappelaient le type, soit que les semeurs donnassent, comme je le penserais, la préférence à un genre de fleurs qui leur parut conforme à leur goût et au goût du public français; on vit ces premières variétés d'obtention française s'uniformiser trop souvent dans un type de fleurs pleines, de dimension moyenne, relativement plates ou à pétales (*ligules*) élargis et souvent un peu recourbés. Le blanc, le rosé, le rouge un peu violacé, le jaune pâle, le jaune parfois nuancé de rose à l'extrémité des ligules étaient les teintes dominantes.

Tels étaient les chrysanthèmes de notre enfance. Ils décoraient les longues plates-bandes des jardins demi fruitiers, demi-ornés d'alors; ils résistaient assez bien aux intempéries de l'automne; le chrysanthème était un auxiliaire assez varié, mais modeste, de la décoration du plein air à l'arrière-saison.

L'année 1862 aurait pu commencer à amener un peu de renouvellement bien désirable dans la manière un peu simpliste dont était apprécié en France le rôle possible du chrysanthème en horticulture.

Voici en quels termes Naudin indiquait, dans la *Revue Horticole* de 1863, dans ses *Souvenirs horticoles pour l'année 1862*, les faits concernant la plante qui nous occupe :

« Dans les chrysanthèmes, les semis ont donné une ample récolte de nouvelles variétés; on cite..... et plusieurs variétés très distinctes et très jolies telles que *laciniatum*, *Striatum grandiflorum*, etc. Mais ce qui, dans le genre chrysanthème, occupe le plus l'attention de nos voisins, en ce moment, ce sont trois variétés d'origine japonaise fraîchement introduites en Angleterre par R. Fortune et entièrement différentes de forme et d'aspect de nos variétés européennes. Elles ne répondent pas précisément à l'idée que nous nous sommes faite de la beauté dans le genre qui nous occupe, mais leur étrangeté seule suffira pour piquer la curiosité des amateurs et les faire introduire dans nos parterres. »

Cette citation est fort suggestive; on y remarque au début que l'on reconnaît le besoin de variétés plus tranchées d'aspect; l'une des variétés nouvelles de l'année est lacinée, l'autre est striée: c'est déjà une modification dans la forme et le coloris; mais, plus loin, il est avoué que les nouveautés japonaises de Fortune ne correspondent guère à l'esthétique française de l'époque.

Quelles étaient ces trois nouveautés japonaises? Il serait possible et assez curieux de le rechercher, mais ce n'est pas indispensable pour la petite étude que nous poursuivons sur la diversité du goût en matière de fleurs de chrysanthèmes. Ces nouveautés s'éloignaient grandement, cela est certain, du type bien plein, régulier auquel le goût français continuait à donner la préférence, elles pouvaient être, ou rayonnées avec ligules en aiguilles ou demi-alvéolées, ou peut-être, par ce qui devait passer pour une aberration du goût, demi-simples avec ligules contournés autour d'un simple disque jaune!

Et pourtant, pour nous autres habitués des récentes expositions, combien de jouissances ne dérivent-elles pas de l'élargissement presque indéfini du type des chrysanthèmes! Chaque forme de fleur a son allure, son expression, son caractère et prend une sorte de personnalité morale; les formes doubles et régulières, encore moins les formes globuleuses ne nous suffisent plus; dans l'imprévu de la disposition des pièces florales, nous trouvons un motif continu d'attrait et de jouissance.

L'amateur chinois, l'amateur japonais se sont-ils montré plus promptement que nous attachés à la recherche de la diversité des formes des fleurs? Il est difficile de le dire, mais je ne serais pas éloigné de le croire.

Nous, races nourries de la culture grecque et latine, sommes pour les arts de représentation graphique, les arts architecturaux et décoratifs, élevés dans le culte et la représentation constante des figures et dessins symétriques et garnis de détails équilibrés; un type de forme parfaite pour nous est la rosace, ce goût ou inné ou trop invétéré devait nous pousser à la recherche de la duplication dans beaucoup de races de plantes et, spécialement, une duplication très régulière.

Les amateurs d'Extrême-Orient, d'autre part, entourés d'une flore d'une étonnante diversité de formes, habitués à la représentation très mouvementée, très libre d'allure des scènes naturelles, ont pu être moins portés que les Occidentaux aux formes symétriques et, de fait, les albums chinois anciens

nous montrent déjà le chrysanthème sous une forme très variée, contournée, échevelée.

Le chrysanthème n'aurait été introduit au Japon qu'en l'an 386 de notre ère, sous le règne de l'empereur Ninkotu. Il y trouvait un peuple doué de singulières qualités artistiques et du goût le plus raffiné pour la culture des végétaux capables de répondre à ses soins assidus. Une fois populaire, le chrysanthème devait être au Japon l'objet d'un travail horticole infiniment patient tendant à lui faire donner toutes les variations possibles dans ses dimensions, ses formes, la nature et le coloris de ses fleurs. C'est là, en effet, un des traits de la culture japonaise, d'obtenir d'un nombre relativement restreint de végétaux toutes les modifications que comporte leur nature.

Une longue série d'années de culture a donc donné au chrysanthème japonais une extrême diversité de formes et les importations de variétés faites de ce pays en Europe ou en Amérique n'ont pas du tout choqué les collectionneurs de notre époque plus éclectique, comme elles n'auraient pas manqué de le faire il y a cinquante ans. Elles ont été au contraire reçues avec le plus vif intérêt et ont provoqué l'admiration et le désir de semblables transformations d'une plante devenue de plus en plus goûtée. Ce changement d'appréciation peut s'expliquer.

Quelques faits nouveaux s'étaient produits en Europe dans cet intervalle dans le monde horticole. D'abord la notion enfin admise que le chrysanthème n'est pas uniquement une plante de plate-bande et de plein-air, mais qu'il gagne infiniment à croître sous un abri au moins partiel et à fleurir sous verre. Les rosiéristes, chose un peu imprévue, ont contribué à répandre cette vérité; plusieurs d'entre eux sont devenus chrysanthémistes, employant à la fin de l'été et en automne leurs serres, vides en cette saison, au rempotage et à la mise en état de belle floraison des chrysanthèmes. La fleur cultivée sous verre s'est montrée beaucoup plus fraîche et plus belle et les formes légères et contournées n'ayant plus à lutter contre les pluies froides et les rosées, s'y sont fait apprécier dans toute leur grâce et leur fantaisie.

En même temps, plusieurs des fleurs les plus populaires de l'été et de l'automne étaient ramenées à des types plus simples et plus gracieux. Le dahlia à fleurs globulaires et géométriques voyait des croisements heureux substituer des formes simples ou demi-doubles, à ligules de formes variées, échevelées parfois ou contournées, à des types sans grâce et sans variété; les soleils, les Reine-marguerite, même les rosiers voyaient reparaître de charmantes formes de fleurs, dédaignées naguère. A ce renouvellement des types le goût d'amateurs et écrivains horticoles anglais avait donné l'impulsion; peut-être par leur plus grande connaissance des jardins de l'Extrême-Orient; mais ce renouveau avait été aussitôt accueilli en France par un besoin parallèle du rajeunissement de nos types floraux.

Puisse cette conception plus élargie de l'appréciation de la fleur nous présager la création de formes encore plus variées pour la plus grande satisfaction de nos goûts sans cesse plus affinés. Puissent aussi nos amis de Chine et du Japon nous faire partager la jouissance de certaines formes et coloris qui, jalousement gardés, sont, dit-on, le privilège exclusif de quelques passionnés amateurs de chrysanthèmes.

## Note sur le Chrysanthème

---

A cette intéressante étude de M. Maurice de Vilmorin, ajoutons à simple titre de renseignements les lignes suivantes empruntées au « Chrysanthème à Marseille », publié dans le *Petit Provençal* du 8 Novembre sous la signature de Louis Sabarin.

« Il est question de célébrer bientôt, à Paris, le centenaire de l'introduction du chrysanthème en France. L'idée est des plus louable et l'on ne saurait trop rendre hommage à notre illustre concitoyen Pierre Blancard qui eut le premier l'honneur de rapporter d'Orient cette exquisite fleur, dont les destinées devaient être si glorieuses. Mais sait-on que ce centenaire a été déjà fêté à Marseille? La Société d'horticulture et de botanique de notre ville donna, en effet, le 8 novembre 1899, dans le jardin du Cercle Artistique, situé rue Grignan, une fort belle exposition de chrysanthèmes et la mémoire de Pierre Blancard y fut ce jour là glorifiée en une réunion dont le souvenir est resté parmi les plus brillants de cette association.

« Rappelons, à ce propos, ce que fut ce Marseillais dont le nom est si intimement lié à l'histoire de la fleur admirablement chantée par Loti.

« Pierre Blancard naquit à Marseille, le 21 avril 1741. D'une intelligence remarquable et qui se portait de préférence vers les observations scientifiques et, d'autre part, plein d'un goût passionné pour les voyages et les aventures, il embrassa la carrière maritime.

« A l'âge de 25 ans, investi de la confiance de plusieurs grandes maisons de commerce de notre ville, il fit d'abord, aux Antilles, une dizaine de campagnes en qualité de subrécargue. Le hardi et savant navigateur accomplit ensuite de 1769 à 1793 d'importants voyages aux Indes, au cours desquels il se livra à d'utiles observations d'hygiène navale et à des travaux fort estimés sur les problèmes de longitude, la direction et la vitesse des courants à diverses époques de l'année et aux environs de la ligne équinoxiale, etc. Dans une de ses dernières traversées, il fut dans l'obligation, par suite des événements qui se déroulaient alors en Europe, de se diriger vers l'Amérique du Nord pour échapper aux dangers que pouvait courir la riche cargaison de son navire, et, malgré croisières et corsaires, il atteignit Philadelphie après avoir effectué 3.200 lieues marines en 71 jours, soit une moyenne de 46 lieues par 24 heures — ce qui constituait, pour l'époque, un véritable record.

« A l'âge de 52 ans, Pierre Blancard abandonna la navigation et se retira dans sa ville natale. C'est à Marseille qu'il écrivit son *Manuel du Commerce des Indes Orientales et de la Chine*, ses *Observations Nautiques* et son *Essai sur un Nouveau Moyen de reconnaître les Courants en Mer*.

« L'Académie de Marseille reçut, en 1808, parmi ses membres, Pierre Blancard qui fit, en outre, partie du Conseil d'Agriculture, des Arts et du Commerce de notre ville. Notre grand concitoyen mourut à Aubagne le 16 mars 1826, à l'âge de 85 ans.

« Le fait de la vie de Blancard, qui devait le faire passer à la célébrité,

remonte-t-il en 1808 ? Il est exact que c'est en cette année que, reçu à la Malmaison, il offrit à l'Impératrice, charmée, les premiers chrysanthèmes dont il avait rapporté la plante en France et qu'il avait pieusement cultivés dans son petit jardin d'Aubagne.

« Mais c'est de 1789 que date l'introduction du chrysanthème en notre pays. Au cours de la fête à la Société d'horticulture de Marseille, que nous venons de rappeler, un petit descendant de l'illustre navigateur, M. Louis Blancard, le regretté archiviste départemental des Bouches-du-Rhône indiqua, en effet, que c'est en 1789 que Pierre Blancard rentra à Marseille de son cinquième voyage aux Indes, rapportant trois variétés de *chrysanthèmes indicum*. Une seule, à fleurs pourpres, survécut et se trouvait en 1791 au Jardin des Plantes, à Paris, et bientôt après au célèbre jardin de Kew.

« Le centenaire du chrysanthème a donc été fêté en temps voulu, en notre ville, et on pourrait même renouveler cet imposant hommage rendu à Pierre Blancard l'an prochain au Congrès des chrysanthémistes de France, qui doit se tenir ici.

« On sait d'ailleurs l'importance et le développement pris par la culture du chrysanthème en ce siècle écoulé, aussi bien en France qu'à l'étranger. Le chrysanthème est roi et sous des milliers d'espèces. »



# Le Chrysanthème dans l'Art Japonais

PAR

M. le Docteur Edouard MÈNE

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS (1)

Une des plus jolies plantes qu'on rencontre au Japon est certainement le Chrysanthème, que les Japonais connaissent sous le nom de *kiku* (2). Le Kiku se divise en chrysanthème d'été, d'automne et d'hiver. Le chrysanthème sauvage, nommé *No-giku*, à petites fleurs jaunes, est très commun au Japon (3). Quant à l'espèce désignée sous le nom de *Hama-giku* « Chrysanthème des ports », à feuilles longues et étroites, elle donne au 9<sup>e</sup> mois des fleurs blanches. Enfin la province de Kaga produit le *Si-ye-giku* à fleurs violettes, autrement appelé *Kaga-giku*, *Etizen-giku* ou *Ki-fune-giku* (4).

Les Japonais cultivent avec soin les différentes variétés de chrysanthème, que le Dictionnaire japonais *Syo-gen-zi-kau* évalue à 100 environ : Ces variétés dont les fleurs acquièrent par la culture des dimensions beaucoup plus grandes qu'en Europe, offrent des nuances uniformes ou panachées, blanche, blanc-rose, rose, rouge, brun-rougeâtre, jaune, orange, violet et bleu-violet presque bleu. Cette dernière nuance est rare. Le chrysanthème bleu est indiqué dans l'histoire de l'empereur *Nin-tokû ten-wau*. Il y est dit que dans la 73<sup>e</sup> année de son règne, on apporta du royaume de Paiktse, un des états de la Corée, des Chrysanthèmes bleus ainsi que de couleur jaune, rouge, blanche, qui furent semés dans la province de Rikuzen. Ce chrysanthème bleu-violet, presque bleu, inconnu en Europe, se trouvait dans la collection de Chrysanthèmes exposés

(1) Le « Chrysanthème dans l'Art Japonais » de M. le D<sup>r</sup> Edouard Mène est la réimpression du Mémoire publié sous ce titre en 1885 dans le quatrième volume des Mémoires de la Société des Études Japonaises. Nous avons conservé dans cette réimpression l'orthographe *au* par laquelle on représentait alors couramment le son ô long des Japonais.

(2) Le nom japonais de *kiku* est une altération du nom chinois *hioh*. En Chine, où cette belle plante jouit également d'une haute faveur, on lui a donné une foule de noms populaires et poétiques, parmi lesquels nous citerons *Niu-hoa* « la fleur des femmes », *Jih-tsing* « l'essence du soleil », *Niuking* « la branche des dames », *Kin-joui* « le cœur ou les pétales d'or », *Yintching* « la perfection féminine », etc. Aucune plante, dit le *San-sai-dû-ye*, ne présente autant de variétés dans toutes ses parties, feuilles, fleurs, étamines, graines, élévation, saveur. Suivant le même ouvrage, le Chrysanthème a été importé pour la première fois au Japon, la 73<sup>e</sup> année du règne de l'empereur *Nin-tokû* (de notre ère).

(3) Le *No-giku* est une espèce qui croit à l'état sauvage ; elle a des feuilles minces, tantôt grandes, tantôt petites ; elle produit beaucoup de fleurs de petites dimensions et a de nombreuses étamines. La saveur de cette plante est très amère. — Une autre espèce, dite *Darûma sau* ou « plante de la tête de Bouddha », ressemble au *Hama-giku* et fleurit vers le 9<sup>e</sup> ou le 10<sup>e</sup> mois ; ses fleurs sont blanches.

(4) Nous avons extrait ces détails du *Wakan San-sai dûye*, livr. XCIV, p. 1 et suiv.

dans le *Fuki-age*, jardins du Siro, à Tô-kyau, et il y a été remarqué par M. Reynaud, au Japon alors depuis plusieurs années.

La fleur du chrysanthème joue un grand rôle au Japon : dans certains cas, c'est un signe distinctif et qualificatif ; d'autres fois c'est un ornement. Avec les trois feuilles du Kiri (*Paulonia Imperialis*) surmontées de fleurs 5, 7 et 5, le Chrysanthème à 16 pétales, vu de face, constitue les armoiries impériales du Japon. Le mikado seul a droit à la fleur du chrysanthème de face, les princes de la famille impériale ont le chrysanthème vu en arrière, avec le calice.

La fleur du Chrysanthème orne le centre du drapeau violet du mikado, de même que le disque rouge du Soleil levant se voit au milieu du drapeau blanc national. La fleur du chrysanthème jaune à 16 pétales se trouve représentée à la porte des légations du Japon à l'étranger. Le premier ordre japonais, c'est l'ordre du Chrysanthème. Dans l'ordre du Soleil Levant, le diplôme offre en bordure, au centre, la fleur du chrysanthème à 16 pétales, et, sur le pourtour, cette même fleur alternant avec les feuilles et fleurs du Kiri pour représenter les armoiries impériales.

On trouve également l'image du Chrysanthème sur les monnaies circulaires frappées sous le règne actuel de l'empereur *Mutû-hito*, ainsi que sur quelques uns des timbres-postes du Japon.

Les Japonais attachent une si grande importance au Chrysanthème que leur neuvième mois s'appelle *kikû-dûki* (mois des Chrysanthèmes) : à cette époque ont lieu des banquets qui se nomment *kiku-sui-no yen* où on met des fleurs de Chrysanthème dans le *sake* (vin de riz) qui s'appelle alors *kiku-zake* et qui est très estimé au Japon.

On trouve le Chrysanthème représenté sur la majeure partie des objets d'art Japonais. Les laques, ivoires, porcelaines, bronzes, etc., qui appartiennent aux mikados ou qui proviennent de cadeaux qu'ils ont fait portent la fleur du chrysanthème à seize pétales avec les fleurs et feuilles du Paulownia imperialis figurées en ornements d'armoiries et caractérisant l'origine. Sur les socles en bois admirablement sculptés et dorés des statues bouddhiques, principalement sur celles qui représentent Çâkya-Mouni, on remarque presque toujours des médaillons d'oiseaux fantastiques surmontés d'une chimère (ou chien de *Foh*) qui soutient la fleur de Lotus épanouie sur laquelle trône la figure en bois doré ou peint d'une des divinités de la religion bouddhique. Ces petits temples en bois laqué sont, d'ordinaire, garnis de deux colonnes qui se dressent devant la statue et sont ornées à leur partie supérieure de nuages en couleur, et d'un retour représentant de chaque côté une tête d'éléphant blanc sculpté et peint, soit pour indiquer la sagesse et la vigilance qui sont les attributs de l'éléphant, soit pour rappeler le songe de la mère de Çâkya-Mouni qui, étant enceinte, rêva qu'elle était grosse d'un éléphant blanc. Les portes de ces petits temples sont quelquefois enrichies de sculptures en bois sur des panneaux dont les supérieurs représentent des pivoinés, les panneaux moyens sont formés de fleurs de chrysanthème, et les panneaux inférieurs sont garnis de sculptures figurant des branches de pêcher en fleurs et des branches de pin.

Le Chrysanthème est figuré sur les différentes espèces de laques fabriqués avec la résine extraite de l'*Urusi* (*Rhus vernicifera*) et qui sont un des produits les plus remarquables de l'industrie Japonaise. Sur les laques d'or, on voit

fréquemment le chrysanthème en or ou en argent, soit en caractère d'armoiries, une ou plusieurs fois répété, souvent juxtaposé par deux quelquefois en or, ou un en or et l'autre argent ou en rouge ; soit comme ornement avec tige, feuilles et fleurs en léger relief en or, admirablement exécuté. Sur les boîtes à parfums ou à médecines soit en laque d'or, soit en laque aventurinée à ornements laqués d'or ; sur les petites boîtes rondes garnies en dessus et en dessous d'une semis de fleurs de chrysanthème de face entourées d'ornements de feuilles de chrysanthème ; quelquefois ces boîtes représentent une touffe de chrysanthème en fleurs laquées d'or, près des rives d'un ruisseau ou sur le bord d'une rivière ; sur des boîtes à papier, les boîtes renfermant l'encrier japonais, dont les couvercles sont si fréquemment ornés d'admirables paysages en laque d'or, on trouve le chrysanthème formant quelquefois une sorte de champ près duquel paissent des chevaux laqués en or ou argent, d'autrefois des bouquets de chrysanthèmes de différentes variétés épanouissant leurs larges fleurs. Dans certains cas le chrysanthème est mélangé au pin (*matu*) l'arbre national des japonais près duquel voltigent des grues qui symbolisent la liberté et la fidélité, où au pied duquel rampe la tortue qui marque la longévité. Le pin, la grue et la tortue se trouvent presque toujours rappelés sur les cadeaux japonais et montrent les bons souhaits que forme le donateur. Les tables et étagères en *tin-kin-nuri* (laque incrusté d'or) d'Isi-kawa dans la province de Kaga, de même que les boîtes superposées appelées *yu-bako* pour placer les aliments, ont souvent des bouquets ou des fleurs de Kiku comme ornements.

Les laques aventurinés nommés *nasi-di* semés de poudre d'or et d'argent et dont sont recouvertes les boîtes à plusieurs compartiments superposés offrent parfois la fleur du chrysanthème occupant le centre du couvercle et des ornements en feuilles et fleurs de Kiri d'un violet-bleu, formant bordure sur chaque boîte. Les petits meubles destinés à servir le saké, composés d'un réservoir, d'une boîte à compartiments et de séries de plateaux superposés sont souvent ornés de fleurs de chrysanthème se détachant admirablement sur le fond aventuriné. Les laques soignés désignés sous le nom de *tugaru-nuri*, les laques appelés *syun-kei nuri*, laques rouges et jaunes colorés avec l'ocre rouge foncé (*beni-gara*) avec le vermillon, avec la gomme gutte ou le Gardenia florida (*kuti-nasi*) ou avec l'Evodia glauca (*ki-wada*) ou avec l'orpiment sont souvent ornés de dessins de feuilles et de fleurs de chrysanthème. Les laques noirs ordinaires et les laques noirs de première qualité ont souvent des buissons ou des bouquets de chrysanthèmes en fleurs et en boutons laqués en or d'une admirable exécution, surtout les laques d'ancienne fabrication. Les laques verts connus sous le nom de *sei-sisu*, les laques violets *Yosi-no urusi* qui se fabriquent à Yosi-no, près de Nara, sont agrémentés fréquemment de dessins qui représentent les feuilles et les fleurs des différentes variétés de chrysanthème.

Les objets de toute sorte en bois, soit de *Sitan* (sorte de palissandre rouge), soit en *Kuro-gaki* (*Diospyros kaki* noir), soit en *kiri* (*Paulownia imperialis*), soit en *Keaki* (*Planera Japonica*), soit en *Kuwa* (Mûrier), en *Sakura* (cerisier), en *Hô* (*Magnolia hypoleuca*), en *Hi-no ki* (*Retinospora obtusa*) ou en *Sirabi* (*Abies Veitchii*) et qui laqués forment les laques *Kidi* (vernis passé sur la surface naturelle du bois) ont souvent des ornements de tiges et de feuilles de

chrysanthèmes avec fleurs. Les paravents en *kin-dei-sukasi* (bois doré d'abord, laqué ensuite de manière que le vernis laisse voir la couche d'or), les panneaux, les tableaux, les objets en écaille, en ivoire, tels qu'éventails, boîtes, coffrets laqués d'or, fabriqués à Tò-kyau, sont fréquemment ornés de bouquets de feuilles et de fleurs de chrysanthème ou de feuilles de fougère (*Warabi*).

Les étagères en laque nommées *Wakasa-nuri* de Siga (province d'Omi), les étagères à service à thé connues sous le nom de *tya-dana* provenant d'Hiro-sima (province d'Aki), les plateaux, boîtes, tables en laque avec incrustations de nacre de Nagasaki, dans la province de Hizen, les tableaux en laque provenant de Kyau-to, les bonbonnières en papier collé recouvert d'ornements laqués, les planches laquées d'Awo-mori (province de Mutu), les boîtes en laque de Yama-guti (province de Suwo), les laques rouges ciselés ont souvent des ornements de fleurs de pivoine ou de pêcher mélangées à des fleurs de chrysanthème. Les meubles fabriqués, surtout à Tòkyau, tels que grands meubles à étagère, paravents et panneaux en bois naturel avec ornements en incrustations en relief, de nacre, d'écaille, d'ivoire et de pierres dures, sont fréquemment ornés de tiges, feuilles et fleurs de chrysanthème sculptées dans le bois et qu'on retrouve aussi laquées en or autour des tiroirs ou en médaillons sur les panneaux. Ces différentes incrustations de nacre ou d'ivoire en relief représentent souvent aussi le chrysanthème admirablement reproduit et du plus bel effet ornemental.

Les différentes espèces de porcelaines et de faïences du Japon anciennes et modernes, de même que les vieilles porcelaines de Chine, ont constamment la pivoine, la fleur du cerisier, ou le chrysanthème représentés comme ornements. Les porcelaines renommées de la province de Hi-zen dans l'île de Kiu-siu qui datent de 1510 à Arita (anciennement village Ta-naka) et à Imari et de 1750 à Ama-kusa, qui furent, pour la première fois en 1646, vendues à Naga-saki à des marchands chinois qui les exportèrent, offrent souvent les fleurs du chrysanthème de face ou de côté avec les tiges et les feuilles, figurées soit en médaillons, soit jetées irrégulièrement, ou bien en bordure, en couleur bleu foncé, bleu clair, rouge, rose, vert ou or.

Sur les premiers produits fabriqués dans la province de Hi-zen, et qui portent le nom de *Sometuke* (porcelaines à fond blanc ornées de dessins bleus peints sous la glaçure), on remarque souvent la fleur du chrysanthème.

Sur les vases à fleurs d'Arita, qui datent de 1820, sur les porcelaines d'Arita connues sous le nom de Goku-syu, sur les *mitù dau-gu* (ensemble d'un chandelier, d'un vase à fleurs et d'un brûle-parfums) le chrysanthème figure parmi les ornements les plus fréquents.

Les *mitù-bati* (groupe de trois coupes en étagère), les vases destinés à mettre des plantes aquatiques, les brûle-parfums, les gourdes, les bols à couvercle, les pots à eau, les plats, les assiettes, offrent souvent comme ornements des chrysanthèmes rouges, bleus ou or, d'un très joli effet.

Les potiches en vieil Imari sont presque toujours ornées de fleurs de pivoine, de cerisier ou de chrysanthème, qu'on retrouve parfois sur les couvercles, dont le bouton supérieur est formé d'un petit barillet garni d'une fleur de chrysanthème de face, soit rouge, soit bleu avec le fond blanc, soit blanc avec le fond rouge.

Les faïences et les porcelaines de Satuma, dans l'île de Kiu-siu, dont l'origine remonte à 1598, époque à laquelle le prince de Satuma, *Simadu Yosi-kisa*, amena de Corée dans les provinces de Satuma et d'Osumi, des ouvriers qu'il installa à Nae-siro-gawa, sont presque toujours ornées de chrysanthèmes. Les faïences de première qualité nommées *nisiki-de*, les faïences appelées *kin-ran-de* de Kago-sima, les porcelaines de toutes qualités, les vases à anses de têtes de chimères, les *futa-mono* (vases à couvercles), les porte-bâtonnets appelés *hasi-tate* que les Japonais emploient pour manger, les bouilloires à parfums désignées sous le nom de *tyau-zi-bû ro*, les brûle-parfums, les théières, les bonbonnières, les tasses, les soucoupes, les plats, sont en général agrémentés d'ornements fins et délicats parmi lesquels figure en première ligne le chrysanthème en couleur ou en or. Les médaillons si souvent ornés de figures ou de paysages, ont souvent aussi des bouquets de chrysanthèmes avec leurs tiges et leurs feuilles gracieuses, étalant leurs larges fleurs, bleues, roses, blanches, jaunes, panachées, tranchant sur le fond blanc légèrement jaunâtre. On retrouve le chrysanthème sur les fins ornements en or en léger relief qui recouvrent parfois le fond des produits de Satuma. Les bordures des vases de porcelaine ou de faïence de Satuma sont très garnies de fleurs de chrysanthèmes bleus ou roses ou d'un vert clair d'un très joli effet. Le Kiku est certainement un des ornements qu'on observe le plus fréquemment sur les faïences et les porcelaines de Satuma. Parmi les porcelaines et les faïences de Kyau-to dans la province de Yama-siro où la fabrication a commencé en 1640, les porcelaines nommées *ei-rakû-yaki* un des plus beaux produits de Kyau-to, colorées avec l'oxyde rouge de fer et ornées de dessins en or, souvent désignées sous le nom d'*ei-rakû kin-ran de* par ressemblance avec le brocart d'or qui est connu au Japon sous le nom de *kin-ran*; les faïences de Kyau-to appelées *rakû-yaki*, *awata-yaki*, *kiyo-midû-yaki* et *godeô-yaki* qui se fabriquent à Kyau-to, à Kiyomidu et à Go-deô-zaka, ont presque toujours une ornementation faite de tiges, de feuilles et de fleurs de chrysanthème en léger relief en couleur. Ces mêmes ornements se retrouvent sur les vases à fleurs à anses à têtes d'éléphant ou à tiges de lotus avec fleurs, à têtes de chimère à anneaux, où la fleur du chrysanthème est mélangée à la fleur du cerisier ou à la pivoine et souvent aux branches de pin au travers desquelles voltigent des grues blanches et noires; sur les vases en forme de tubes, sur les brûle-parfums, sur les boîtes à thé, sur les tablettes à assiettes à fruits, sur les vases à fleurs en faïence *nin-sei-yaki*, les plats et les assiettes en forme de feuilles d'arbre en *nin-sei-yaki*, les plats et les assiettes en faïence, les bonbonnières et les vases à panses aplaties et à anses à têtes d'éléphant en Kyau-to, vieux ou moderne, sont souvent ornés de bouquets de chrysanthèmes dont les tiges, les feuilles et les fleurs en couleur en léger relief en or, vert, rouge, blanc, bleu, violacé, panaché, tranchent sur le fond jaunâtre finement craquelé et semé de poudre d'or et d'une remarquable exécution.

Sur les produits de Seto, dans la province d'Owari, qui sont des porcelaines blanches à décor bleu et où se font aussi des porcelaines laquées nommées *nuri-sip-pau* décorées de dessins, le Kiku est un des ornements les plus fréquemment représentés. Les grandes plaques pour paravents ou pour montants de porte, qui ont jusqu'à 2,70 de long, sont presque toujours ornés de bouquets

de chrysanthème mélangés aux branches du cerisier en fleurs ou à des branches de pin. Les tablettes pour placer des vases de fleurs, les tableaux, les cuvettes, les coupes en porcelaine laquée (*nuri-sip-pau*), les paravents en *nuri-sip-pau* d'Aïti (province d'Owari), les porcelaines recouvertes d'émail cloisonné qui se fabriquent aussi à Aïti, les faïences d'Aïti, les appliques pour retenir la terre des jardinières à gradins nommées *kwan-dan*, les plaques des cheminées, les dessus de tables fabriqués à Aïti sont presque toujours ornés de feuilles et de fleurs de chrysanthèmes.

Quant aux faïences et porcelaines de Mino qui datent de 1600, qui se fabriquent dans le village de Toki et à Ta-zima et qui sont des produits analogues à ceux de Seto, les vases à fleurs, les bouteilles, les théières de Gihu dans la province de Mino, les pots à fleurs nommés *Yusamati*, les tasses à café, les cendriers des fumeurs sont ornés des différentes variétés de chrysanthème.

Sur les porcelaines et faïences anciennes et modernes de Kutani dans la province de Kaga qui datent de 1650, fabriquées d'après des procédés importés de Chine, on remarque sur les pourtours des médaillons à fond blanc avec paysages, parmi les nombreux ornements bleus, verts, jaunes ou de couleur mauve, la fleur du chrysanthème.

Les porcelaines de Kaga (plats, assiettes, tasses, soucoupes, vases à fleurs, vases à lampe, bonbonnières et jardinières) à fond blanc, à décor rouge, brun, brun noirâtre et or, représentent souvent des branches de cerisier en fleurs ou des pivoines ou des fleurs de chrysanthème avec un oiseau voltigeant autour des fleurs. Le chrysanthème de face se retrouve aussi sur les bordures, soit en rouge, soit en or.

Les produits en grès cérame, mat, à pâte ferrugineuse avec ou sans glaçure, qu'on nomme *ban-ko-yaki*, qui se fabriquent depuis 1840 à Komaki, près de Kuwana, dans la province de Isé, et dont la première fabrication remonte à 1680 à Yedo où Ban-ko Kiti-rau avait établi une succursale d'une fabrique qu'il avait à Kyau-to, sont souvent ornés de fleur de chrysanthème qu'on retrouve en blanc parmi les dessins.

Le Chrysanthème est figuré aussi parmi les ornements des porcelaines qui se fabriquent dans les provinces d'Omi, de Setu, de Hi-go, de Bi-zen, d'Iwaki, dans les porcelaines d'Ota (province de Musasi) de Sakai (province de Idumi), et dans celles de Nagato, de Tôtomi et de Tamba.

Les bronzes anciens et modernes du Japon sont fréquemment décorés de tiges, de feuilles et de fleurs du chrysanthème, soit comme anses ou pieds dans les vases ou brûle-parfums, soit comme ornement, en relief ou gravé.

On retrouve cette ornementation sur les *mitù-gu-sakù* qui sont un ensemble d'un vase à fleur, d'un brûle-parfums et d'un candélabre. Ces candélabres ont parfois pour support un chien de Fôh qui soutient une tige de chrysanthème en fleurs qui forme le chandelier.

Les *go-gau-sokù* (ensemble de deux vases à fleurs, de deux candélabres et d'un brûle-parfums) ont aussi cette même ornementation. Les petites lanternes en bronze ont souvent leurs côtés à jour agrémentés de feuilles et de fleurs de chrysanthème alternant avec des dragons, des oiseaux ou des chimères. Sur les beaux bronzes modernes fabriqués surtout à Tô-kyau avec incrustations

d'autres métaux avec ou sans relief, on retrouve le gracieux chrysanthème avec tige et feuilles en argent et fleurs en or en relief, admirablement ciselé, mélangé à des branches de kaki en fleurs et avec des fruits en or et en argent, autour desquels voltigent des oiseaux et des papillons.

Les plats en alliage d'or et de bronze désigné sous le nom de *syakû do* ou en alliage de bronze et d'argent nommé *si-bu-iti* sont souvent incrustés de feuilles et de fleurs de chrysanthème en or mélangées à des tiges gracieuses de bambou à feuilles fines et étroites. Les charmants petits panneaux en *si-bu-iti* qui représentent des paysages ou des scènes d'intérieur avec personnages en relief, offrent souvent des fleurs de Kiku en or admirablement ciselées ou des tiges avec feuilles et fleurs en argent posées dans des petits vases. Les boîtes à thé en *Syaku-dô*, les vases à fleurs d'Isi-kawa dans la province de Ka-ga ont souvent des incrustations représentant le chrysanthème. Il en est de même des tableaux en *Syaku-dô* et des chaufferettes pour les mains, connues sous le nom de *hi-bati*.

On retrouve aussi cette ornementation sur les plaques en bronze rouge de Kyau-to incrusté d'autres métaux et sur les *sui-ban*, grands vases à conserver les plantes aquatiques qu'on fabrique à Aiti dans la province d'Owari. Les petites pipes à fourneau et à bout en argent ciselé réunis par une petite tige de bambou sont souvent ornées de chrysanthèmes près desquels s'enroule un dragon.

Les vieilles gardes de sabres japonais en fer, si admirablement ciselées et fouillées à jour avec incrustations d'or, d'argent ou de cuivre et qui représentent des combats, des personnages, des paysages, des oiseaux, des animaux et des fleurs, ont parmi leurs ornements des fleurs de chrysanthème de face disséminées sur les deux côtés et incrustées dans le fer. Sur certaines gardes de sabre en cuivre doré on voit sur une des faces une feuille, puis une fleur de chrysanthème émergeant des flots de la mer, et de l'autre côté un rocher sur lequel se dresse une tige de chrysanthème en fleur, quelquefois mélangé au *Ki-kio* (*Platycodon grandiflorum*) dont la fleur d'un bleu violacé en forme de clochette très appréciée des Japonais est représentée en or et en argent en relief.

Les émaux cloisonnés japonais (plats, vases, brûle-parfums, fourreaux des baguettes à manger le riz, boîtes, statuettes), ont, parmi leurs nombreux ornements, des tiges de chrysanthème en fleur en couleur, du plus gracieux aspect et de jolies nuances bleue, violette, rose, jaune, blanché et panachée. Ces émaux cloisonnés se fabriquent à Nagoya où se font aussi des porcelaines recouvertes d'émail cloisonné, à Oho-saka, à Kyau-to, à To-kyau et à Yokohama.

On retrouve aussi le chrysanthème sur les sculptures sur ivoire, tels que les boutons appelés *ne-tûke*, les fourreaux de pipe qui parfois représentent une tige de chrysanthème dont les 2 ou 3 fleurs épanouies sont soutenues par un mince tuteur en bambou.

Les *Hik-ka*, ces vases en ivoire qui servent à placer les pinceaux des lettrés, sont souvent enrichis de sculptures de personnages, d'animaux et d'oiseaux et agrémentés d'incrustations de nacre, d'écaille ou de pierres dures, qui figurent souvent des chrysanthèmes en fleur d'une admirable exécution.

Les sculptures sur bambou, si fines et si délicates, reproduisent aussi le chrysanthème qui se voit de même sur les panneaux en bois naturel sculpté.

Les aquarelles, les dessins sur papier, les papiers cuir sont souvent ornés de feuilles et de fleurs de chrysanthème. Les albums japonais représentent toutes les variétés de chrysanthème. Il en est de même des *kake-mono*, ces rouleaux qu'on accroche aux murs.

Les belles broderies japonaises sur tissus, recherchées par les collectionneurs, offrent au milieu de leurs ornements de paysages, de personnages, d'animaux, d'oiseaux et de plantes, le Kiku dont les larges fleurs si différemment et si admirablement nuancées se prêtent merveilleusement à la décoration et dont le coloris si varié est rendu avec l'exactitude la plus parfaite sur ces broderies en couleur. Sur les paravents à 4 feuilles en soie brodée on remarque, soit la tige élancée du bambou ou la glycine en fleur suspendue à une branche de pin près de laquelle voltige un oiseau ou une grue blanche à collier noir, soit une touffe d'iris en fleur près duquel s'épanouit un chrysanthème. Les robes, les rideaux, les portières, les tapis en soie brodée, les éventails des danseuses, les éventails garnis de soie brodée, ainsi que les écrans à la main sont ornés de broderies en soie représentant les différentes variétés de chrysanthème : on les retrouve aussi sur les tableaux et tapis de table en tissu brodé des villes de Tokyau et de Ky-au-to, sur les *kinu-tizimi* (sorte de crêpe de Chine) de Kyau-to, sur les *ka-tizimi* (crêpe de chine) de Tô-kyau, sur les crêpes brodés de Kana-gawa dans la province de Musasi, sur les *siu-tirimen* (sorte de crêpe) de Miyagi dans la province de Rikuzen, sur les satins brodés et sur les rideaux en soie brodée de Kana-gawa, sur les *syu-su* (satins brodés) sur les *ko-haku-ori* (satin léger) de Tô-kyau, sur les *mon-tiri-men* (sorte de crêpe) de Gi-fu, dans la province de Mino.

On comprend aisément que les Japonais aient figuré le Chrysanthème sur presque tous leurs objets d'art, car peu de plantes ont des fleurs aussi belles, aussi larges, aussi variées en couleur, aussi admirablement nuancées et se prêtant aussi bien à l'ornementation. On peut dire que le Chrysanthème est la fleur emblématique du Japon.

\*  
\*  
\*

Sur le même sujet nos lecteurs pourront également consulter avec fruit une intéressante conférence de M. George C. Haite R. B. A., dont le texte a été publié dans les « Transactions and Proceedings of The Japan Society ». — [Volume III., Part. V. London (1897)], ainsi qu'un très érudit article dans le *Jardin* (Octobre 1908), par notre collègue, M. René Monmèjà.

# Conférence sur la Morale Japonaise

PAR

M. Félicien CHALLAYE

---

M. Félicien Challaye qui rendait compte, voici quelques années, à notre Société de son voyage en Extrême-Orient dans une conférence que les auditeurs d'alors n'ont pas oubliée, a inauguré le Mardi 1<sup>er</sup> Décembre nos conférences de 1908-1909. Plus que la première fois encore, il a tenu sous le charme communicatif de sa parole son auditoire. Possédant à fond le sujet qu'il traitait il a su intéresser sur une matière qui, à plus d'un, avait paru tout d'abord ne pouvoir guère retenir l'attention. La Société Franco-Japonaise n'a qu'un regret qui est bien profond : c'est de ne pouvoir reproduire cette causerie claire, aux formes littéraires et aux vues aussi justes que sympathiquement japonophiles. Qu'il nous eût été agréable de faire jouir tous nos lecteurs de ce régal ! Mais cela ne nous est pas permis : M. Félicien Challaye ayant déjà donné dans le numéro de septembre 1908 de la *Revue du Mois* un article sur la Morale Japonaise. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'y renvoyer tous les amis des questions japonaises qui nous lisent et de leur fournir une analyse, forcément un peu sèche, de cette conférence. Quelque exacte que soit cette analyse, elle n'a pas la prétention de remplacer l'original, car elle ne saurait être plus l'image d'une fleur charmante réfléchie dans un miroir lointain.

M. Félicien Challaye se propose de démontrer que la morale japonaise s'est formée sous l'influence de religions nationales ou étrangères et qu'elle a exercé une action profonde sur la vie mentale et sentimentale, sur les coutumes et les mœurs du peuple.

Trois religions ont contribué à former les idées morales des Japonais : le Shintoïsme, le Confucianisme, le Bouddhisme.

Le Shintoïsme est le culte des *Kamis*, les esprits des morts qui sont à la fois mânes et dieux. Il y a dans cette antique religion primitive et, pour ainsi dire, autochtone, tout un ensemble de traditions puissantes, sanctionnées par la loi ou par l'opinion, ordonnant d'accomplir ou de ne pas accomplir certains actes. On en peut dégager toute une morale pratique : morale familiale, morale communale, morale nationale, morale de purification individuelle.

La morale familiale recommande avant tout de garder le souvenir respectueux et reconnaissant des ancêtres. Elle prescrit la subordination volontaire des inférieurs aux supérieurs, des enfants aux parents, des femmes aux hommes, des plus jeunes aux plus âgés. Elle conseille l'aide mutuelle. Elle considère comme un devoir essentiel celui de maintenir la famille par un mariage fécond.

La morale communale ordonne le culte des ancêtres du clan et le maintien de bonnes relations entre habitants du même village.

La morale nationale est à base religieuse : les îles japonaises ont été créées

par des Dieux, le Japon est *le Pays des Dieux*, la race japonaise est une race privilégiée; le Mikado est le roi et le grand prêtre, l'incarnation du divin. Le Japonais doit toujours être prêt à tout sacrifier au Mikado et à la nation que le Mikado représente : ses biens, sa liberté, sa vie, sa famille même.

Enfin à l'égard de tous les *Kamis*, quels qu'ils soient, le Shintoïsme prescrit le devoir de purifier son cœur et son corps pour les honorer.

« Vénération du passé, culte des morts, reconnaissance aux ancêtres, respect des vieillards et des parents, discipline volontaire, aide mutuelle, patriotisme et loyalisme, propreté et pureté, ces sentiments, nés du shintoïsme sont, dit M. Félicien Challaye, la base de la vie morale — et de la morale — des Japonais. »

Le Confucianisme a agi dans le même sens que le Shintoïsme. La morale confucéenne, familiale et conservatrice, s'adaptait bien à l'âme japonaise formée par le Shintoïsme à l'amour de la famille et au respect du passé.

Le Confucianisme recommande lui aussi le culte des ancêtres, la fidélité au souvenir des morts, la piété filiale, le devoir de respecter le supérieur, le maître, le chef. Il faut manifester le respect du supérieur par une extrême politesse et par un absolu dévouement, poussé jusqu'au sacrifice de la vie. La morale confucéenne a beaucoup contribué à former le vif sentiment de l'honneur qui caractérise la féodalité japonaise. A l'appui de cette remarque, M. Félicien Challaye cite la célèbre histoire des quarante-sept *rônins*.

Dans la morale japonaise, faite d'éléments shintos et confucéens, noble et haute, mais trop hiérarchique, trop raide et sévère, le Bouddhisme a introduit un esprit nouveau de bonté égalitaire, de pitié, d'humaine tendresse.

M. Félicien Challaye étudie les différences qui distinguent du Bouddhisme orthodoxe le Bouddhisme japonais. Il insiste sur l'influence morale du Bouddhisme, recommandant la résignation aux souffrances personnelles et la pitié pour les souffrances des autres, hommes ou animaux. Parmi les êtres sacrés du Bouddhisme, ceux que préfèrent le Japonais, c'est Djizô, l'ami des enfants, le compagnon de jeu des petits enfants morts, et c'est Kouannon, la déesse de la pitié qui, descendue un jour au pays des damnés, transforma par sa seule présence le lieu de supplices en lieu de délices, les Enfers en Paradis.

M. Félicien Challaye montre ensuite que les idées morales, nées de ces religions, ont modelé la vie intellectuelle et sentimentale, les mœurs et les coutumes du peuple. L'idéal moral a créé une moralité réelle. On peut le montrer en rattachant à ces influences morales et religieuses tous les traits caractéristiques de la vie matérielle et de la vie intérieure du Japonais : la propreté, la simplicité, la politesse, la profondeur du sentiment familial, l'ardeur du sentiment national, l'amour passionné de la nature.

En revanche, peu ou pas d'influence morale de la civilisation européenne. Les Japonais ont tenu à conserver tout l'essentiel de leur civilisation antique. Ils n'ont emprunté à l'Europe que les institutions qui font les Etats européens forts et indépendants. Leurs imitations procèdent de leur volonté de rester libres pour garder leur propre façon de vivre et leur propre façon de penser. Le Japon s'est européenisé pour résister à l'Europe et rester mieux japonais (1).

(1) M. Félicien Challaye a développé ce thème dans son livre *Au Japon et en Extrême-Orient* (Paris, Colin, 1905).

M. Félicien Challaye termine par ces mots :

« L'Europe a donné [au Japon sa science et sa puissance; est-il téméraire  
» de souhaiter qu'en échange le Japon donne à l'Europe quelques-unes de ses  
» idées morales ou plutôt de ces vertus? Nous aurions intérêt à emprunter  
» aux Japonais quelques-unes de leurs qualités nobles ou charmantes, la  
» reconnaissance envers les morts, le respect des vieillards, la propreté minu-  
» tieuse, la politesse souriante, l'amour de la beauté de la nature. Nous  
» devrions tâcher de concentrer en nos consciences tout ce qu'il y a, dans la  
» Vie universelle, de raison, de sagesse et de bonté. »



## Nouvelles du Japon

---

**Le Nouveau Programme Financier Japonais.** — Le Cabinet Katsura a publié son programme financier qui a passé assez inaperçu en France, mais dont l'importance n'a pas échappé aux Anglo-Saxons. On peut le résumer, comme le fait le *Bulletin du Comité de l'Asie Française*, de la manière suivante :

- 1° Liquidation des dépenses les plus urgentes ;
- 2° Prolongation de six années et au-delà du programme militaire nécessité par les armements nouveaux ; prolongation de onze années dans le programme des entreprises publiques ;
- 3° Abstention de tout prochain emprunt ;
- 4° Augmentation de l'amortissement de la dette publique jusqu'à un minimum de 50 millions de yen par an ;
- 5° Création d'un compte spécial pour les Chemins de fer de l'Etat et attribution, en entier, des bénéfices réalisés à l'extension et à l'amélioration du service ;
- 6° Toutes les dépenses de l'Etat seront payées sur les ressources du budget ordinaire.

M. Pierre Leroy-Beaulieu consacre, dans l'*Economiste Français* du 26 septembre dernier, les lignes suivantes à ce nouveau programme :

« Voilà un programme d'économies des plus stricts, presque draconien. Il comporte, en définitive, une réduction de dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, de 500 millions de francs, dont 150 millions portent sur les dépenses de l'armée et 50 sur celles de la marine. Ce qui paraît peut-être le plus extraordinaire, c'est que le Ministère qui taille si énergiquement dans le vif a pour chef et jusqu'ici pour ministre des Finances un général distingué, déjà président du Conseil lors de la guerre contre la Russie, le Marquis Katsura. Ce n'est pas d'hommes de ce genre qu'on eût dû attendre, semble-t-il, la stricte économie et la réduction des dépenses militaires. Mais l'étonnante histoire de leur pays a déjà mis maintes fois en lumière le profond sens politique, l'énergie et l'esprit de décision qui les caractérisent. Ils connaissent la mesure des forces de leur pays et ne la dépassent pas ; ils savent admirablement saisir les occasions et conformer leur conduite aux situations diverses qui se succèdent parfois si vite à l'intérieur comme à l'extérieur. »

**Un Rescrit Impérial.** — LE PEUPLE EXHORTÉ A REDOUBLER D'EFFORTS (to great endeavour). — Sous ce titre, le *Japan Times* du samedi 17 octobre 1908 a donné la version officielle anglaise d'un rescrit impérial publié dans la *Gazette Officielle* du mercredi précédent. Cette pièce nous a paru présenter d'autant plus d'intérêt que deux fois seulement, sous le présent règne, la pensée impériale s'est manifestée sous cette forme particulièrement solennelle : le 4 janvier 1882, par le rescrit à l'Armée et à la Marine, et le 30 octobre 1890 par celui relatif à l'Instruction Publique. Maintenant encore, ces deux documents émanés directement de l'Empereur servent pour ainsi dire de base à l'ensei-

gnement moral dans les écoles d'une part, de l'autre, dans les régiments et à bord des navires composant la flotte de l'Empire du Soleil-Levant (1). Le nouveau rescrit s'adresse au peuple en général, et vise spécialement les occupations de la vie civile. En voici la traduction :

En raison de l'incessant et rapide avancement de la civilisation qui, résultant des communs efforts de toutes les nations de l'Orient et de l'Occident, contribue au bien-être commun du monde entier, notre désir est, tout en renforçant nos relations de bonne intelligence et d'étroite amitié avec d'autres Puissances, de participer pleinement aux avantages de l'amélioration réalisée et du perfectionnement général. Pour marcher de pair avec le constant progrès du monde, et prendre notre part dans les bienfaits de sa civilisation, développer les ressources nationales est manifestement une condition de la première importance, et il apparaît que notre Pays, qui vient seulement de sortir d'une guerre sanglante, fait appel à toutes les activités, dans les diverses branches de l'administration. Nous désirons que dans toutes les classes, ceux qui composent notre peuple agissent à l'unisson, soient loyaux dans leurs métiers, observent la frugalité dans la vie domestique, soient soumis aux prescriptions de la conscience et à l'appel du devoir, francs et sincères dans leurs manières, qu'ils restent attachés à la simplicité et qu'ils évitent l'ostentation et qu'ils s'accoutument à un labeur ardu, sans jamais se laisser aller à un degré quelconque à l'indulgence (envers soi-même).

Les enseignements de nos ancêtres révéérés et les annales de notre glorieuse histoire sont si clairs qu'ils rendent impossible toute méprise. Par l'observation scrupuleuse des préceptes ainsi établis et grâce à d'assidus et inlassables efforts, la croissante prospérité de notre Empire est assurée. En face de la situation actuelle, nous espérons qu'avec la coopération de nos loyaux sujets, le noble ouvrage de la Restauration pourra être accru, de même que sera exaltée la vertu bienfaisante de nos Ancêtres. Nos sujets doivent apprécier la haute inspiration par laquelle nous sommes uniformément guidés.

Signature (Sign Manual) et Sceau Privé.

Contre-signé par le Marquis Katsura (Premier Ministre).

Le 13 Octobre 1908.

Cette traduction ne saurait évidemment prétendre à rendre dans toutes ses nuances et dans la plénitude de son sens le texte original. Il n'en parait que plus utile de la faire suivre des commentaires qu'a donnés, au sujet de la communication impériale — nous allions dire du mandement impérial — un des principaux journaux de Tokyo, commentaires dont le *Japan Times* a, dans son numéro précité, reproduit le passage suivant :

Le *Tokyo Asahi* professe une grande admiration pour les productions poétiques de S. M. l'Empereur qui, en nombre et en qualité, surpassent, dans l'opinion du journal, celles de l'un quelconque de ses prédécesseurs (2). C'est par ces productions journalières de son pinceau, composées dans les intervalles des heures actives consacrées aux affaires de l'Etat que le journal juge

(1) Au sujet du Rescrit Imperial sur l'Education, voir le Volume du Baron Suyematsu, *l'Empire du Soleil Levant*, Hachette, 1906, pp. 149-150.

(2) Dans l'ouvrage précité du Baron Suyematsu, le Ch. XIII du Livre II (pp. 226-304) est consacré à S. M. l'Empereur, Chef d'Etat et poète.

de l'intérêt plein desollicitude porté par Sa Majesté au bien-être de ses sujets. Mais quand un rescrit tel que le présent est donné au peuple, le journal a le sentiment d'entendre la voix forte, au timbre de commandement, du Chef (the Ruler's strong, commanding voice). C'est une instruction du Trône au peuple sur la façon de réaliser l'objet poursuivi quand on se propose de faire avancer le bien-être mutuel du monde entier, par la dépendance mutuelle des peuples de l'Orient et de l'Occident, et l'aide réciproque des différentes nations, comme la pensée Impériale le croit fermement nécessaire, tandis qu'en même temps le rescrit peut être pris comme une proclamation de la conviction impériale à l'égard des nations étrangères. L'occasion qui a donné naissance à une telle instruction et proclamation tient, d'après ce que le journal croit savoir, au sentiment peu désirable de confiance excessive du peuple dans la valeur militaire (military prowess) de la nation, en conséquences de deux grandes guerres ayant réussi, qui ont eu lieu durant le présent règne, et à l'opinion étrangère représentant ce peuple comme ayant constamment soif d'exploits et de gloire militaire. Ces conceptions erronées, tant à l'intérieur qu'au dehors, voilà ce que le Rescrit de l'Empereur a pour objet de rectifier et de déraciner. Pour que progressent l'entente mutuelle et les relations cordiales entre ce peuple et les autres, la condition primordiale est que ce peuple s'identifie avec la cause de la paix générale et de la civilisation. D'une part le Rescrit insiste sur ce principe essentiel, de l'autre il fait ressortir, comme moyen de parvenir à cette grande fin, toute l'importance pour le peuple entier d'être un fin esprit, de pratiquer l'économie dans les différentes voies suivies dans la vie, de cultiver les vertus de loyauté et de justice, d'éviter l'ostentation et de rechercher la réalité (substantiality) et, au moyen d'un vigilant contrôle mutuel, de lutter pour l'amélioration quotidienne des caractères.

En terminant, le journal exprime la certitude que ces paroles ne pourront que produire sur le peuple une impression profonde et il formule l'espoir qu'elles trouveront un sol fécond pour y fleurir et porter fruit sous forme de prospérité nationale et d'harmonie internationale.

Cette conclusion si noble est manifestement conforme aux vœux de tous les amis de la paix et aux intérêts de chacune des nations du monde entier. Nous ne pouvons, pour notre part, que nous y associer très sincèrement.

**La Flotte Américaine au Japon.** — On a lu dans les feuilles françaises du moment, les dépêches rendant compte du séjour de la flotte américaine au Japon au milieu d'octobre. Ce séjour scella une fois de plus la vieille amitié des Japonais et des Américains, que certains malentendus exagérés à plaisir avaient, à en croire nombre d'Occidentaux, à jamais éteinte, alors que la presse japonaise à aucun moment ne s'était départie de son sang-froid.

Au moment où cette imposante force navale, au cours de son périple gigantesque, atteignait la terre nipponne, l'un des plus considérés organes du pays, le *Jiji Shimpō*, publiait en japonais et en anglais un salut à l'Armada américaine où, avant de retracer l'histoire des relations des deux grandes nations, il disait : « Aujourd'hui arrive à Yokohama, d'un pays on ne peut plus ami, des hôtes bienvenus dont le peuple japonais, grands et petits, attend depuis plus de six mois l'arrivée. Ce fut à 10 heures du matin, le 16 Décembre de l'année passée, qu'au milieu du grondement du canon la flotte américaine levait l'ancre

et quittait Hampton-Roads pour sa croisière du Pacifique. Ce matin, à 10 heures, de nouveau au milieu du grondement du canon, la flotte jette l'ancre dans les eaux de la Baie de Tokyo, saluée par des ovations enthousiastes. Dix mois, ou plus exactement 306 jours ont fui depuis et la distance couverte par la Flotte a été de 28.000 milles. Nous ne connaissons aucun autre exemple d'une aussi grande flotte accomplissant avec succès une aussi grande traversée. Ce voyage, sans le moindre contretemps, et dans le temps voulu, montre la perfection de l'organisation et de la discipline de la marine américaine. Il va sans dire que les héros d'un exploit si merveilleux, à quelque nation qu'ils appartiennent, ont droit de la part de notre peuple à la plus cordiale bienvenue. Mais cette flotte, mais ces héros sont ceux d'une terre où vivent nos plus solides amis ; ils viennent nous rendre visite, aussi convient-il que nous les recevions avec des marques particulières d'hospitalité. Comme son Empereur lui-même, toute la nation japonaise s'apprête depuis des mois à la réception de tels hôtes et elle sera ce qu'elle doit être. Quant au *Jiji Shimpo*, il a été des premiers de ceux qui ont fortement souhaité la venue de cette Flotte. En vérité, aussitôt que l'on sut, l'an dernier, que l'Escadre de l'Atlantique des Etats-Unis allait se rendre sur la côte américaine du Pacifique, notre feuille exprima l'espoir qu'elle pourrait étendre sa croisière jusqu'à nos eaux pour qu'il pût nous être donné l'occasion d'échanger des saluts amis et ceci, malgré la circonstance où l'opinion générale était alors que la croisière se confinerait à San-Francisco et à ses parages. Et plus d'une fois encore par la suite nous formulions cette même espérance dans nos colonnes. Au printemps passé, le Gouvernement Américain décidait que la croisière irait aux Philippines, puis, en réponse à la cordiale invitation du Gouvernement Impérial, le Président de la République, toujours prêt à se rendre à nos vœux amis, ordonnait à la flotte de nous faire visite. Ainsi s'esquissait la réalisation de l'espoir le plus vif de notre journal qui est aujourd'hui effectuée par l'arrivée de l'Escadre. Nous sommes donc en droit de nous réjouir tout particulièrement du grand événement d'aujourd'hui. » Le *Jiji Shimpo* jette un coup d'œil sur l'histoire des relations des deux pays et conclut : « La cordialité de l'amitié de l'Amérique et du Japon est basée sur les relations traditionnelles et historiques des deux nations. Entre elles est le Grand Pacifique que rien ne peut écarter, et, jointes par cet excellent lien géographique, elles sont naturellement guidées par des principes et des politiques d'état similaires les conduisant à la sincérité de leur confiance et de leur appui réciproques. Le canal qu'on ne pourra jamais surpasser des rapports amicaux dont la Providence a pourvu les deux pays restera toujours sans altération. La paix du Pacifique et le nœud de communion entre l'Orient et l'Occident qui est lié dans cette partie du globe doivent être maintenus et améliorés par cette union de mains entre l'Amérique et le Japon et notre conviction intime est qu'ils ne sauraient être affectés par n'importe quel incident local d'une nature toute temporaire. La rencontre aujourd'hui des marines des deux nations dans un embrassement ami peut bien s'appeler le symbole de l'embrassement des deux peuples par-dessus le Pacifique. »

**L'Accord entre les Etats-Unis et le Japon.**— LES NOTES ÉCHANGÉES.—  
Le 30 Novembre dernier, l'Ambassadeur du Japon et le Ministre d'Etat ont

signé à Washington deux notes qu'ils ont échangées le lendemain, et dont le texte fut publié le même jour, à Londres, par l'Agence Reuter.

Nous croyons devoir donner ci-après la traduction de ces documents dont nos lecteurs apprécieront d'eux-mêmes tout l'intérêt :

Washington, 30 novembre.

Monsieur,

L'échange de vues qui s'est produit entre nous au cours des différentes entrevues que j'ai eu récemment l'honneur d'avoir avec vous a prouvé que le Japon et les Etats-Unis d'Amérique possédant d'importants territoires insulaires dans la région de l'océan Pacifique, les deux gouvernements des deux pays sont animés par une pensée, une politique et des desseins communs dans cette région.

Persuadé qu'un exposé loyal et réciproque de ce but, de ces intentions et de cette politique non seulement tendrait à renforcer les relations de bon voisinage qui, de temps immémorial, ont existé entre le Japon et les Etats-Unis, mais encore contribuerait matériellement au maintien de la paix générale, le Gouvernement Impérial du Japon m'a autorisé à vous soumettre un aperçu de son interprétation desdits but, politique et intentions communément poursuivis.

I. Le désir des deux gouvernements est d'encourager le développement libre et pacifique de leur commerce dans l'océan Pacifique ;

II. La politique des deux gouvernements, qui n'est influencée par aucune disposition agressive, a pour objet le maintien du principe d'égalité d'avantages pour le commerce et l'industrie en Chine ;

III. En conséquence, les deux nations sont fermement résolues à respecter les possessions territoriales qu'elles possèdent dans ladite région ;

IV. Elles sont également déterminées à préserver les intérêts communs de toutes les puissances en Chine, en défendant par tous les moyens pacifiques à leur disposition l'indépendance et l'intégrité de la Chine, et le principe d'égalité d'avantages pour le commerce et l'industrie de tous les pays dans cet Empire ;

V. Si quelque événement menaçant le *statu quo* ainsi décrit se produit, resterait aux deux gouvernements à entrer en communication l'un avec l'autre, afin d'arriver à une entente sur les mesures qu'ils pourraient considérer comme utiles à prendre.

Si cet aperçu rencontre les vues du gouvernement des Etats-Unis, je serai heureux d'en recevoir confirmation de votre part.

Je saisis cette occasion, etc...

Signé : TAKAHIRA.

Voici la réponse de M. Root :

Washington, 30 novembre 1908.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note d'aujourd'hui, fixant le résultat des échanges de vues qui se sont produits au cours de nos dernières

conversations, et délimitant l'entente des deux gouvernements en ce qui concerne leur politique dans les régions de l'océan Pacifique.

C'est pour moi un plaisir de porter à votre connaissance que cette expression d'entente mutuelle est saluée avec bonheur par le gouvernement des Etats-Unis, comme appropriée aux relations heureuses des deux pays, et comme leur donnant l'occasion d'affirmer mutuellement la politique concordante au sujet de l'Extrême-Orient que les deux gouvernements ont si fréquemment déclarée dans le passé.

Je suis heureux d'être en mesure de confirmer à Votre Excellence, au nom des Etats-Unis, les déclarations des deux gouvernements fixées dans les termes suivants :

(Ici suivent les cinq paragraphes contenus dans la note de M. Takahira.)  
Acceptez, Excellence, etc...

*Signé* : ELIHU ROOT.

Ainsi se trouve complétée et confirmée la série des ententes conclues par le Japon avec l'Angleterre en 1905, puis avec la France et avec la Russie, en 1907, et qui toutes ont pour but d'assurer le maintien de la paix par la garantie du *statu quo* territorial en Extrême-Orient.

Pour apprécier pleinement la portée des deux documents ci-dessus traduits, il ne semble pas inutile de les rapprocher (bien que ce point de relation n'apparaisse peut-être pas à première vue) de l'arrangement conclu en mai 1908, par le Japon et les Etats-Unis, au sujet de la protection des marques de commerce en Chine et en Corée : en effet, par cet acte, le Cabinet de Washington a convenu (agréé) de renoncer au privilège de juridiction consulaire en Corée. Il est facile d'apercevoir tout le prix d'une pareille clause pour le Gouvernement de Tokyo; ce prix est même accru du fait que parmi les nations ayant des traités avec la Cour de Séoul, la grande République américaine est la première à avoir consenti à soumettre dorénavant ses ressortissants à la juridiction des tribunaux institués ou plutôt réorganisés par le Japon, dans le Royaume-Ermite.

---

# Nouvelles du Japon Savant et Industriel

PAR

**M. E. LEMAIRE,**

Ingénieur, Secrétaire de la Rédaction du *Génie Civil*.

---

A côté du Japon des fins bibelots, des temples magnifiques, des *kakemono* et des gentilles *musmé*, cher aux artistes et aux collectionneurs ; à côté du Japon européenisé et militarisé, terreur de ceux que hante le « péril jaune », il y a un autre Japon, fort intéressant et encore trop peu connu en Europe : celui des savants, des industriels et des travailleurs de la pensée, celui des gens pacifiques. C'est ce Japon qui fait fort peu de bruit, mais beaucoup de bonne besogne que nous voudrions faire connaître et aimer. Malheureusement, les renseignements qu'il nous envoie sont encore très peu nombreux et ceux qui arrivent jusqu'à nous, sont peu lus des Français, bien que le plus souvent on ait eu l'exquise prévenance de nous les présenter dans une langue européenne : en anglais, en allemand... ou en latin. Aussi avons-nous pensé qu'il serait intéressant de passer en revue dans le *Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, les principaux événements ayant un caractère scientifique ou technique qui s'accomplissent au Japon, et donner un compte-rendu des publications du même caractère qui nous parviennent. Elles ne sont encore qu'en très petit nombre, aussi serons-nous très reconnaissants envers les personnes qui voudront bien nous documenter. En particulier, nous faisons un pressant appel à tous les corps savants ou techniques du Japon et nous les prions de vouloir bien nous envoyer régulièrement leurs publications.

---

**Mise en service du paquebot à turbines « Tenyô-Maru ».** — La mise en service du *Tenyô-Maru* est un événement de très grande importance, car ce navire est le premier grand paquebot de conception entièrement japonaise ; il est aussi le premier navire marchand japonais à turbines et le premier navire à turbines naviguant dans le Pacifique. Il est l'aîné d'une série de trois navires semblables que la Tôyô Kisen Kaisha (Compagnie orientale de navigation à vapeur), utilisera pour ses services du Pacifique. Il a été construit par les Chantiers Mitsu-Bishé de Nagasaki ; les turbines, du type Parsons, sont de construction anglaise ; leur montage cependant a été fait par les soins de la Société Japonaise qui a construit le navire.

Le *Tenyô-Maru* a une longueur de 174 mètres, une largeur au maître-couple de 19<sup>m</sup>20, un creux de 11<sup>m</sup>75 et un tirant d'eau maximum de 9<sup>m</sup>65 ; il déplace 21.650 tonnes. Il peut recevoir 1.100 passagers et 250 hommes d'équipage. Il est à 3 hélices, leurs arbres sont légèrement inclinés par rapport à la quille. Il y a cinq turbines à vapeur : l'une, à haute pression,

commande l'hélice centrale pour la marche avant; deux, à basse pression et à marche avant, commandent les deux autres hélices; enfin, pour ces deux hélices, il y a deux turbines de marche arrière. Ces turbines développent une puissance maxima de 17.000 chevaux à 270 tours.

La vitesse donnée aux essais a été de 20,6 nœuds en moyenne; la vitesse minima imposée était de 19 nœuds; à toute vitesse, l'arrêt complet a été obtenu en 3 minutes et demie.

---

**Achèvement du dock d'Omuta.** — Omuta, dans l'île de Kiu-Shiu, sur la baie de Ariake, non loin de Nagasaki, sera prochainement un des grands ports charbonniers de l'Extrême-Orient. La Mitsui Busan Kaisha y a commencé en 1902 la construction d'un bassin destiné à recevoir de très grands navires qui pourront y charger directement la houille provenant de ses mines de Miike. Ces mines situées dans le Higo et le Chikugo, sont les plus importantes du Japon. A elles seules, elles ont produit 1.482.000 tonnes de houille en 1906, soit le neuvième de la production houillère du Japon tout entier. Jusqu'ici, le charbon devait être transporté d'Omuta à Kuchinotsu, par chalands, soit un trajet de près de 60 kilomètres. Les travaux d'Omuta seront achevés au commencement de 1909. Le dock comporte une longueur de quais suffisants pour recevoir quatre navires de 7.000 à 8.000 tonnes; ces quais sont desservis par des voies ferrées. L'eau sera maintenue à un niveau constant dans le dock, grâce à une abondante réserve d'eau obtenue au moyen d'un barrage situé à proximité. On accèdera au dock par un chenal, de 1800 mètres de longueur, de 750 mètres de largeur et de 4<sup>m</sup>50 de profondeur, compris entre deux jetées, et par une double écluse.

---

**La fabrication du celluloïde et de la soie artificielle au Japon.** — La soie artificielle peut être obtenue de différentes façons; un des procédés les meilleurs le plus ancien consiste à filer de la nitro-cellulose, dite collodion, soluble dans le mélange alcool-éther: le celluloïd est un mélange, une solution solide comme on dit aujourd'hui, de nitro-cellulose et de camphre. Les deux fabrications sont connexes par l'emploi d'une matière commune, la nitro-cellulose et par des procédés communs; comme d'autre part le camphre n'est pour ainsi dire produit qu'au Japon, des capitalistes japonais ont songé à fonder une société qui non seulement fabriquerait ces deux produits pour les besoins du Japon, où une forte demande en est faite, mais aussi pour ceux de l'étranger vis-à-vis duquel le Japon pourrait exercer un véritable monopole mondial. On comptait faire appel aux capitaux étrangers (américains, anglais et allemands) mais le marasme des affaires en 1907, les a rendus timides, et les fondateurs japonais ont décidé d'agir sans leur concours. Une première société s'est fondée au capital de 1.200.000 yen, puis une autre, filiale de la Mitsui Kaisha, au capital de 2 millions de yen.

Il convient de signaler ici que l'exportation du camphre, qui se fait exclusivement par Kôbé, a atteint en 1907, la quantité de 3.057.657 kin (de 600 grammes) valant 5.026.858 yen; le prix de vente a été bas et peu avantageux

pour l'Administration du monopole. Les meilleurs clients sont, par ordre d'importance : les Etats-Unis (1.689.577 yen), l'Allemagne (1.301.544 yen) et les Indes britanniques (1.069.354 yen). Aux Indes britanniques et dans les Etablissements des Détroits, le camphre sert à la préparation de bougies spéciales pour les besoins du culte et de médicaments.

---

**Appareil directeur destiné à diminuer le recul des hélices de navires.** — Le recul  $r$  d'une hélice propulsive de navire est donné par la formule

$$r = \frac{V - v}{V}.$$

$V$  est la vitesse qu'aurait l'hélice si elle tournait dans son écrou;  $v$  est la vitesse réelle du navire; elle est toujours plus faible que  $V$ , parce que l'eau ne constitue pas un bloc immobile par rapport au navire et parce que l'hélice lui imprime des vitesses relatives dans tous les sens. Il est évident qu'il y a intérêt à réduire le recul le plus possible pour augmenter le rendement mécanique de l'hélice.

A cet effet, M. Y. WADAGAKI, Ingénieur des constructions navales au Génie maritime Japonais, a imaginé un appareil directeur qui enveloppe latéralement l'hélice et qui oblige l'eau à suivre un chemin déterminé; l'emploi de cet appareil diminue le recul et supprime les remous provoqués par l'hélice et par suite les pertes de travail qui en résultent. Cet appareil est décrit, en anglais, par son inventeur dans le *Journal of the Society of Mechanical Engineers, of Tôkyô*, d'avril 1908.

---

**Les Publications scientifiques de l'Université de Tôkyô.** — Ces publications reflètent deux tendances générales très caractéristiques : la méthode avec laquelle les Japonais se proposent de mettre en valeur leurs nouvelles colonies ou les territoires ouverts à leur esprit d'entreprise (Formose, Corée, Mandchourie, Ile Sakhaline, Chine), et l'ardent désir qu'ils ont de mettre tous ces territoires en valeur, de tirer parti de leurs ressources et de celles de leur propre pays (1).

Dans tous ces pays, ce qu'on pourrait appeler l'invasion scientifique accompagne l'invasion militaire et économique; souvent même elle la précède. Dans l'esprit des Japonais, il ne saurait en être autrement : c'est la méthode scientifique qui est cause du succès de leur rapide évolution; c'est elle qui a fait de leur pays la nation puissante que l'on sait; et ils ont dans cette méthode une confiance illimitée.

Le résultat de ces enquêtes scientifiques apparaît maintenant, sous la forme de mémoires luxueusement illustrés que publie le *College of Science of the Imperial University of Tôkyô* (2).

(1) Comme rentrant dans cet ordre d'idées, on peut signaler aussi les efforts que font les Japonais pour s'accommoder du sol tremblant sur lequel ils vivent et pour réduire au minimum les accidents de personnes et de choses provoqués par les séismes.

(2) Le *Journal of the College of Science, Imperial University of Tôkyô*, est en vente chez Z. P. Maruya and Co Ltd, Tôri sanchôme, Nihonbashi, à Tôkyô, et chez R. Friedländer und Sohn, 11. Karlstrasse, à Berlin (N. W.).

**Pflanzengeographische Studien über die Bonin-Inseln** (*Géographie botanique des Iles Bonin*), par H. HATTORI, professeur de botanique à l'Université de Tôkyô. — Volume XXIII, article 10. — Un volume in-8° de 64 pages, avec 1 figure et 4 planches hors texte. — Tôkyô, juin 1908. — Prix : 1 yen.

Ce mémoire écrit en allemand, est une étude de l'archipel des Iles Bonin (Ogasawara-shima des Japonais) au point de vue de la production agricole. Ces îles, d'origine volcanique, font l'objet d'une exploitation agricole très méthodique par les Japonais depuis 1874; aujourd'hui, elles produisent en abondance : la canne à sucre, les bananes, les ananas, les citrons, les oranges, etc., etc.

L'auteur décrit plus de deux cents des principales espèces végétales sauvages ou cultivées de l'archipel. Un grand nombre d'autres espèces restent encore à déterminer.

---

**Notes of some Japanese fishes with descriptions of fourteen new species** (*Notes sur quelques poissons du Japon et description de quatorze espèces nouvelles*), par M. SHIGEHÔ TANAKA. — Volume XXIII, article 7. — Un volume in-8° de 55 pages, avec 4 planches hors texte, dont une en couleurs. — Tôkyô, mars 1908. — Prix : 1 yen.

---

**Notes of some Japanese fishes of Japan, with descriptions of two new genera and six new species** (*Notes sur quelques poissons rares du Japon et description de deux genres nouveaux et de six espèces nouvelles*), par SHIGEHÔ TANAKA. — Volume XXIII, article 13. — Un volume in-8° de 26 pages, avec 2 planches hors texte. — Tôkyô, juillet 1908. — Prix : 60 sen.

Quelques-uns des poissons décrits (en anglais) dans ces deux mémoires, sont des bêtes apocalyptiques pour lesquelles la nature semble s'être livrée à une orgie de formes et de couleurs, formes et couleurs auxquelles, cependant, les artistes japonais, observateurs fins et consciencieux, nous avaient déjà préparés.

---

**Palæozoic plants from China** (*Plantes paléozoïques de Chine*), par M. YOKÔYAMA, professeur de paléontologie à l'Université impériale de Tôkyô. — Volume XXIII, article 8. — Un volume in-8° de 18 pages, avec 7 planches hors texte. — Tôkyô, mars 1908. — Prix : 80 sen.

Les plantes fossiles décrites dans le présent mémoire sont celles qui, pour la plupart, ont été recueillies par des géologues japonais dans les terrains houillers de la Mandchourie méridionale pendant l'occupation militaire. Quelques fossiles, cependant, proviennent d'autres terrains houillers de la Chine et ont été recueillis également par les Japonais pendant la guerre.

---

**On the occurrence of the genus gigantopteris in Korea** (*La présence du genre gigantopteris en Corée*), par H. YABE, maître de conférences de géo-

logie à l'Université de Tôkyô. — Volume XXIII, article 9. — Un volume in-8° de 8 pages avec une planche hors texte. — Tôkyô, mars 1908. — Prix : 20 sen.

Etude d'une plante fossile présumée appartenant au Carbonifère, trouvée entre Séoul et Fusan.

---

**An investigation on the secondary undulations of oceanic tides** (*Recherches sur les ondulations secondaires produites par les raz de marée*), par MM. K. HONDA, T. TERADA, Y. YOSHIDA et D. ISITANI. — Volume XXIV. — Un volume in-8° de 113 pages, avec 7 figures et 97 planches hors texte, dont plusieurs en couleurs ou à transparents. — Tôkyô, mars 1908. — Prix : 4 yen.

Les recherches qui font l'objet de ce mémoire ont été conduites de 1903 à 1906 sous les auspices du Comité impérial japonais de séismologie. Elles avaient pour but de trouver les lois de la propagation des ondulations secondaires que provoquent les raz de marée (*tsunami*). Les raz de marée sont la conséquence de tremblements de terre dont le centre d'ébranlement est sous la mer, au voisinage plus ou moins rapproché des côtes; leurs effets destructeurs sont dus surtout aux ondulations [secondaires qui ne se manifestent que dans certaines conditions de profondeur d'eau, de largeur et de pentes du fond des baies ou golfes. Ce sont ces conditions qu'établit la présente étude. Chaque golfe a une période naturelle d'oscillations qui lui est propre et, par un phénomène analogue à celui des seiches de certains lacs, l'ensemble de ses eaux peut agir comme un résonateur pour amplifier l'onde aquatique produite par un séisme à centre d'ébranlement sous-marin arrivant jusqu'à l'entrée du golfe. C'est ce mouvement très amplifié, et dont les effets sur les côtes peuvent devenir destructeurs, qui constitue le raz de marée.

---

**Ueber den Hauptbestandteil des japanischen Lacks** (*Le constituant principal de la laque du Japon*), par R. MAJIMA et S. CHÔ, licenciés ès-sciences. — Article 6, volume XXV (1908) du *Journal of the College of Science, Imperial University of Tôkyô*.

La laque japonaise, laque brute (*hi-urushi*) est un latex qui exsude des incisions faites en été au tronc de l'arbre à laque (*Rhus vernicifera*). Ce latex entre dans la composition du vernis dont sont recouverts les objets laqués du Japon.

La laque brute, presque aussitôt après sa récolte est filtrée par compression sur du coton, de façon à être débarrassée des matières étrangères, poussières, menu gravier, débris de bois et d'écorce qu'elle peut renfermer: elle constitue alors le kishômi. Le kishômi est conservé jusqu'au moment de l'emploi, par quantités de 18 à 30 kilogrammes, dans des seaux en bois (*taru*) parfaitement fermés par l'interposition d'une feuille épaisse de papier huilé entre la laque et le couvercle. Ainsi protégé contre l'air, la lumière, l'humidité et la poussière, le kishômi se conserve presque indéfiniment. D'ailleurs, s'il s'altère, ce n'est qu'à sa partie supérieure: il s'y forme alors une pellicule résinifiée qui protège les parties sous-jacentes contre une oxydation ultérieure.

Par des additions variées au kishomi de certaines huiles indigènes très siccatives, dont la composition et le mode d'emploi sont tenus secrets, on prépare le vernis-laque qui est appliqué sur l'objet à laquer. La particularité du laquage au Japon consiste surtout en ce que l'on superpose successivement les couches, l'une n'étant posée qu'après que la couche précédente est sèche et parfaitement polie. En incorporant des pigments colorés, de la poudre d'or ou d'argent, dans le vernis de certaines couches, on obtient les effets variés que l'on sait.

Toutes les matières ajoutées au latex pour préparer le vernis-laque ne représentent qu'une proportion insignifiante de celui-ci. Le vernis-laque une fois sec ne renferme donc pour ainsi dire que le latex modifié par la dessiccation et c'est le latex qui communique à ce vernis les propriétés remarquables qui le font tant apprécier, à savoir : la dureté, l'élasticité, la possibilité de prendre et de garder un beau poli et de se prêter à des effets de décoration variés, enfin et surtout la grande résistance aux agents chimiques. Les liquides bouillants, le thé chaud, les solutions salines, les solutions alcalines ou acides, les spiritueux, le sake n'attaquent pas le vernis-laque. O. Münsterberg, dans sa *Japanische Kunstgeschichte*, rapporte le cas d'un pupitre porte-livre (*Kendai*), datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, que le musée de Tokyô avait exposé à Vienne en 1873 et qui, lors de son retour au Japon, par suite d'un naufrage, resta dix-huit mois immergé dans l'eau de mer sans subir aucune altération.

Cette haute résistance du vernis-laque explique pourquoi il sert à recouvrir non seulement les meubles et de menus objets usuels, mais encore, et beaucoup plus couramment, certaines pièces de vaisselle. Les bols, tasses et plats en bois ainsi recouverts ont d'ailleurs l'avantage sur ceux que les Européens font en verre, en faïence ou en porcelaine, d'être beaucoup moins fragiles et de se prêter beaucoup plus aisément à la décoration.

La technique du laquage, quoique empirique jusqu'ici, est arrivée depuis longtemps, comme on sait, à un haut degré de perfection. Il importait cependant de l'éclairer à la lumière de la chimie moderne; aussi plusieurs savants japonais se sont-ils déjà occupés de l'étude de la laque.

Dès 1883, H. Yoshida, séparait dans le latex laccifère deux constituants principaux :

1<sup>o</sup> Une substance soluble dans l'alcool. Elle joue le rôle d'un acide et précipite les métaux de leurs solutions salines. Yoshida lui donna le nom d'acide urushinique et le professeur Gabriel Bertrand celui de laccol;

2<sup>o</sup> Une substance insoluble dans l'alcool. C'est un mélange d'une enzyme (laccase de Bertrand) et d'une sorte de gomme.

M. G. Bertrand n'a guère étudié que la laccase. La laccase, a-t-il montré, est une oxydase, un ferment soluble (enzyme) oxydant qui transporte l'oxygène de l'air atmosphérique sur le laccol. Aussitôt que le latex est mis en contact avec l'air, la laccase, semblant agir par sa propre présence, fixe pour ainsi dire indéfiniment l'oxygène de l'air sur le laccol en produisant sa résinification, c'est-à-dire la formation de l'enduit protecteur qui recouvre les objets laqués (1).

(1) Ces recherches ont été le point de départ de travaux d'une importance économique considérable, auxquels sont associés les noms des trois savants japonais.

En réalité, l'action est très complexe, et l'oxydation ne se fait bien et ne donne un enduit vraiment inaltérable que si certaines conditions bien déterminées de température et d'humidité de l'air sont remplies. Le vernis-laque est d'autant moins altérable que, lors de son durcissement, on s'est plus rapproché de ces conditions. Les traitements mécaniques, polissages et ponçages, jouent aussi, comme on sait, un rôle considérable en ce qui concerne l'inaltérabilité.

L'acide urushinique n'avait pas jusqu'ici reçu l'attention qui a été donnée à la laccase; pourtant c'est lui qui constitue la majeure partie du latex (60 à 80 pour 100 suivant l'essence arborescente, l'époque du gommage et le mode d'obtention) et qui communique au vernis-laque ses propriétés caractéristiques. C'est l'étude approfondie de ce corps que MM. Majima et Chô ont entreprise et c'est des premiers résultats obtenus par eux qu'ils rendent compte dans le mémoire cité plus haut.

On conçoit que cette étude n'ait pas été entreprise plus tôt: elle est extrêmement difficile. L'acide urushinique n'est pas un corps pur: c'est un composé duquel il a été impossible jusqu'ici de séparer d'autres corps par distillation ou par cristallisation et dont les dérivés ne sont pas non plus cristallisables.

Voici les conclusions de ce travail: 1° dans l'acide urushinique purifié, la majeure partie de l'oxygène est à l'état d'hydroxyle phénolique; 2° l'acide urushinique renferme un noyau hydrocarburé à poids moléculaire très élevé. L'acide urushinique est peu attaqué par les agents chimiques; son produit d'oxydation par la laccase, c'est-à-dire le constituant principal du vernis-laque ne l'est pas du tout.

---

**Flora montana Formosæ** (*Flore des montagnes de l'île Formose*), par

B. HAYATA, professeur suppléant de botanique à l'Université de Tôkyô. —

M. Bertrand a montré d'abord que la laccase existe dans un grand nombre de plantes. Dans tous les cas, elle y joue le même rôle d'oxydase, transportant l'oxygène libre de l'air sur des substances de composition chimique analogue à celle du laccol. Ces oxydations se traduisent souvent, à l'extérieur, par un changement de coloration rapide: c'est le cas par exemple de la pulpe des fruits, de la pomme en particulier, de certaines tisanes fraîchement préparées quand elles sont exposées à l'air. C'est aussi le cas du latex laccifère dont la couleur devient plus foncée dans celles de ses parties qui sont exposées à l'air.

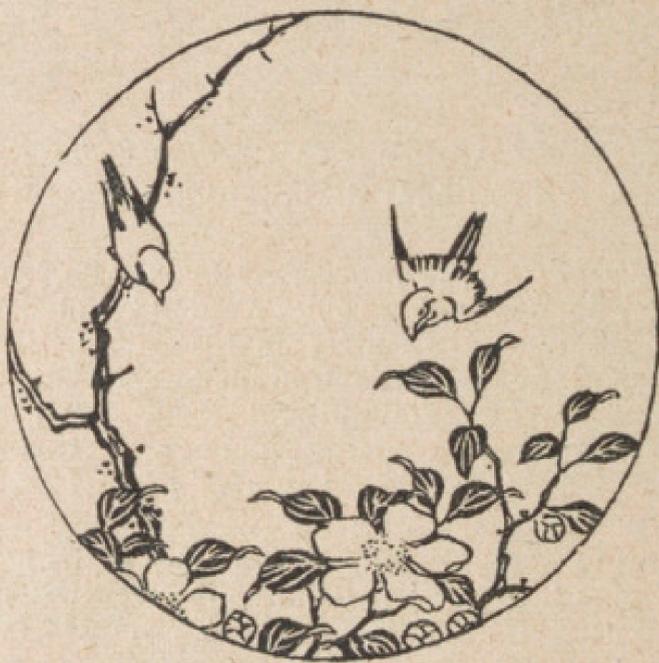
Or la laccase renferme toujours du manganèse qui en est la matière active (0,12 pour cent au plus dans la laccase laccifère qui est celle qui en renferme le plus) et il suffit de traces infinitésimales de laccase pour produire le phénomène d'oxydation. Si le manganèse disparaît, l'action cesse: on en a conclu que ce métal devait jouer un rôle physiologique considérable et que sa présence, considérée autrefois comme fortuite, dans les tissus organisés, était nécessaire. En fait, il existe dans presque toutes les plantes et, quel que soit le rôle qu'il y joue, il agit comme engrais dominant, comme stimulant de la végétation dans les engrais composés auxquels il est ajouté; il suffit de quantités extrêmement faibles de sels de manganèse pour provoquer des augmentations de récoltes considérables. C'est évidemment dans les sols dont la réserve naturelle de manganèse a été épuisée par des récoltes antérieures que les engrais manganés donnent les meilleurs résultats. Parmi les premiers essais culturaux entrepris dans ce sens, il convient de citer ceux de MM. Aso, Nagaoka et Sawa (*Bull. of the College of Agriculture of Tôkyô*, 1903-1904) qui, dans la culture du riz, obtinrent des accroissements de récoltes variant de 17 à 37 pour cent en employant des sels de manganèse. Ces résultats ont été confirmés, pour d'autres cultures, par des savants européens et notamment par M. Bertrand.

Volume XXV, article 19. — Un volume in-8° de 260 pages, avec 16 figures et 41 planches hors-texte, gravées sur cuivre. — Tokyo, juillet 1908. — Prix : 5,60 yen.

Jusqu'en 1905, par suite des difficultés d'accéder aux régions centrales de Formose occupées par les peuplades sauvages et insoumises des « Coupeurs de têtes » (*seiban* des Japonais), les Japonais ne possédaient qu'une flore assez incomplète de leur nouvelle colonie. Les plantes décrites dans le présent volume ont été recueillies par des officiers, antérieurement à 1905 et lors d'expéditions botaniques faites en 1905 et en 1906. Ces plantes ont été trouvées sur le mont Morrison, nœud orographique de l'île, sur la chaîne centrale et sur d'autres massifs montagneux ; toutes croissent à une altitude comprise entre 1.000 et 3.300 mètres.

Les planches hors texte, où se retrouvent associés l'exactitude scientifique et le goût artistique le plus pur, se rapportent toutes à des espèces nouvelles auxquelles M. Hayata a donné son nom.

E. LEMAIRE.



# TABLEAUX SYNOPTIQUES

## des Collections du Musée D'Ennery

PAR

M. DESHAYES,

CONSERVATEUR DU MUSÉE

### TABLEAU N° 1

#### Chine

##### CLASSEMENT PAR MATIÈRES

###### *Céramique*

Couvertes bleu-turquoise, violet. . . . .	V. 1
Emaux sur biscuit . . . . .	V. 2
» sur couverte . . . . .	V. 2
Couvertes colorées . . . . .	V. 3
» soufflées . . . . .	V. 3
» blanches . . . . .	V. 5
» craquelées . . . . .	V. 5
Jades. . . . .	V. 4, V. 5
Cristaux de roche. . . . .	V. 5
Pierre de lard . . . . .	V. 5
Bronze. . . . .	V. 4

##### CLASSEMENT PAR OBJETS

###### *Statuettes*

Personnages . . . . .	V. 32
Animaux vrais . . . . .	V. 33, 34
Animaux mythiques :	
» à une ou deux cornes. . . . .	V. 54, 55, 56
» sans corne, à trompe . . . . .	V. 57
» à figure humaine . . . . .	V. 57
» à flammules, etc. . . . .	V. 57
» Lions de Bouddha . . . . .	V. 58
» Dragons, phénix, crapaud, lièvre, tigre, cheval, poissons. . . . .	V. 59

###### *Objets divers*

Vases, presse-papiers, compte-gouttes, pose-pinceaux, lave-pinceaux, pitongs, règles, brûle-parfums, jardinières, plateaux, bol à poissons. . . . .	V. 35, 36, 60
Cachets, tabatières . . . . .	V. 61
Cornes de rhinocéros . . . . .	V. 60
Meubles et socles . . . . . palier du 1 <sup>er</sup> étage; 4 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S.	V. 97

**Thibet**

Divinités. . . . . V. 32

**Siam**

Divinités. . . . . V. 32

**Tonkin**

Meubles, chapelles . . . . . palier du 1<sup>er</sup> étage; 4<sup>e</sup> G., 2<sup>e</sup> S. V. 97

**Japon**

CLASSEMENT PAR MATIÈRES

Céramique . . . . . V. 6, V. 7  
Grès, faïence, porcelaine . . . . . V. 6, V. 7  
Bois . . . . . V. 6, V. 7  
Métal . . . . . V. 6  
Laques. . . . . V. 6

CLASSEMENT PAR OBJETS

*Statues*

Animaux vrais . . . . . palier rez-de-chaussée; 2<sup>e</sup> G., 3<sup>e</sup> G., 4<sup>e</sup> G.  
Animaux mythiques. . . . . palier du 1<sup>er</sup>; 4<sup>e</sup> G.

*Statuettes*

Personnages. . . . . 2<sup>e</sup> G., V. 78, V. 80, 81, 99, 4<sup>e</sup> G.  
Animaux vrais . . . . . 3<sup>e</sup> G. V. aux Netzkés; V. 83, 84  
Animaux travestis. . . . . V. 82, B.

Animaux mythiques :

» Unicornes et autres . . . . . V. 85  
» Lions . . . . . V. 86, 88, 89  
» Lions gardiens de temple. . . . . V. 90  
» Lions à flammules et autres. . . . . V. 90  
» Dragons . . . . . V. 87, 88  
» Tortues . . . . . V. 88  
» Tigres . . . . . V. 88

*Kogos* (Boîtes à parfums). . . . . V. 31. B.

*Objets divers*

Brûle-parfums, boîtes, règles, vases, pose-pinceaux . . . . . V. 4, 79, 80  
*Poupées et Jouets*. . . . . V. 82 A, B.  
*Masques*. . . . . 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> G.  
*Peintures* . . . . . palier rez-de-chaussée; 1<sup>re</sup> G.  
*Estampes* . . . . . V. 95, 96  
*Meubles et socles, coffres*. . . . . 3<sup>e</sup> G., 4<sup>e</sup> G., V. 98  
*Panneaux et frises sculptés, ajourés, incrustés, cloisonnés,*  
aux murs 3<sup>e</sup> G., 4<sup>e</sup> G.

TABLEAU N° 2

**Netzkés**

Les Netzkés sont des sortes de boutons qui servaient autrefois au Japon à maintenir; suspendus à la ceinture à l'aide d'une cordelière, les objets qu'on avait l'habitude de porter avec soi tels que : boîte à médecine, blague à tabac, étui de pipe.

CLASSEMENT PAR MATIÈRES

Bois naturels. . . . .	V. 8
» peints. . . . .	V. 9
» laqués rouge . . . . .	V. 9
» incrustés . . . . .	V. 10
» associés à d'autres matières : ivoire, nacre, corail, étain, argent .	V. 10
Porcelaine . . . . .	V. 10
Grès. . . . .	V. 10
Faïence . . . . .	V. 10
Ivoire . . . . .	V. 11
Os. . . . .	V. 11
Bois laqué or et argent . . . . .	V. 12
Ivoire laqué or et argent . . . . .	V. 12
Laque rouge . . . . .	V. 12
Os et métal. . . . .	V. 12
Matière moulée. . . . .	V. 10

CLASSEMENT PAR SUJETS

Sujets Chinois et étrangers :	
Divinités chinoises. . . . .	V. 37
Personnages légendaires (Chine). . . . .	V. 38, 39
» historiques (Chine). . . . .	V. 41
» Bouddhiques. . . . .	V. 37, 40
Divinité et personnages étrangers à l'Extrême-Orient. . . . .	V. 42
Paysages Chinois et Japonais. . . . .	V. 47
Sujets japonais :	
Dieux du Bonheur . . . . .	V. 43, 44
Divinités diverses :	
Dieux des portes . . . . .	V. 45
Jiso . . . . .	V. 45
Dieu de l'Enfer . . . . .	V. 45
Dieu du tonnerre . . . . .	V. 45
Dieu du vent . . . . .	V. 45
Prêtres réguliers . . . . .	V. 45
» errants . . . . .	V. 45
Démons . . . . .	V. 46
Personnages légendaires . . . . .	V. 62, 63
» historiques . . . . .	V. 62
Danses et gestes de théâtre . . . . .	V. 64, 65

Danses populaires . . . . .	V. 66
Comédiens ambulants . . . . .	V. 66
Personnages et scènes de la vie populaire . . . . .	V. 67, 68
Maitres de cérémonie du thé . . . . .	V. 69
Cueilleuses de thé . . . . .	V. 69
Personnages moulant du thé . . . . .	V. 69
Fabricants de moulins à thé. . . . .	V. 69
Animaux vrais . . . . .	V. 70, 71, 72, 73
» mythiques . . . . .	V. 75, 91, 92
» travestis . . . . .	V. 82 B.
Cachets . . . . .	V. 74
Formes d'objets en usage au Japon ou en Chine. . . . .	V. 93
Formes géométriques. . . . .	V. 94
Netzkés en plusieurs exemplaires . . . . .	V. 95, 96

TABLEAU N° 3

*Collection X...*

**Kogos**

Les Kogos sont des petites boîtes destinées à renfermer des parfums soit en pastilles, soit en boules et qui servent aux Japonais dans certaines cérémonies (Tchanoyou) en l'honneur du thé, mises à la mode chez eux au xv<sup>e</sup> siècle par le chef du pouvoir Yoshimassa.

CLASSEMENT UNIQUE PAR SUJETS

Personnages . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 13
Montagnes . . . . .	» » V. 14
Maisons, tuiles, puits. . . . .	» » V. 14
Robes, ceintures, coiffures . . . . .	» » V. 14
Oiseaux . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 16, 17, 18, 22
Animaux domestiques et autres . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 15; 2 <sup>e</sup> S., V. 22, 23, 24
Transformations . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 19, 20
Les 12 signes du Zodiaque . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 21
Animaux mythiques :	
Blaireaux, renards, lions, phénix, dragons, dauphins, tortues . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 2 <sup>e</sup> S., V. 25, 26, 27
Fruits . . . . .	1 <sup>re</sup> G., 3 <sup>e</sup> S., V. 28, 29, 30, 31
Plantes, fleurs, feuilles . . . . .	2 <sup>e</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 48
Poids. . . . .	» » 49

*Objets divers*

Eventails, raquettes, balles, dés, poupées, instruments de musique, œufs, gâteaux, moulin à thé, boîte à miroir, bobines, livres, etc. . . . .	2 <sup>e</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 50
--	--

Grelots, cloches, hottes, bateaux, objets pour la pêche, meule, armes. . . . .	5 <sup>e</sup> G., V. 76
Masques . . . . .	3 <sup>e</sup> G., V. 76
Emblèmes :	
Grenades. . . . .	3 <sup>e</sup> G., V. 76
Bateaux du bonheur, perles mystiques, attributs de divi- nités, griffes, anneaux . . . . .	3 <sup>e</sup> G., V. 77
Formes géométriques . . . . .	2 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S., V. 51, 52
Statuettes 1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> S., V. 13, 14, 15; 2 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S., sur la cheminée et V. 53	
Masques . . . . .	2 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S., V. 53
Petits brûle-parfums . . . . .	2 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S., V. 53
Compte-gouttes . . . . .	» » »
Pose-couvercles. . . . .	» » »
Bols. . . . .	» » »
Pots à thé . . . . .	» » »
Etais à serviette . . . . .	» » »
Vases . . . . .	» » »
Ecrans . . . . .	» » »
Marmite en fonte pour le Tchanoyou . . . . .	2 <sup>e</sup> G., 2 <sup>e</sup> S. et cheminée
<i>Peintures</i>	
Chinoises . . . . .	3 <sup>e</sup> G.
Japonaises. . . . .	1 <sup>re</sup> G., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> S.; 2 <sup>e</sup> G., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> S.; 3 <sup>e</sup> G.



# BULLETIN FINANCIER

PAR

M. le Comte de SAINT-MAURICE

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'Extrême-Orient*

---

L'on a étudié avec beaucoup de soin et de conscience, dans divers ouvrages, les transformations que la guerre russo-japonaise a apportées dans l'ordre politique universel : mais ces travaux ont eu surtout pour objet l'état nouveau des relations diplomatiques internationales, la modification de ce qu'on peut appeler l'équilibre des forces militaires dans le monde, et le développement du commerce et de l'industrie au Japon.

Les événements de 1904 ont eu cependant une influence aussi considérable sur le marché financier. Cette influence a été peut-être moins apparente aux yeux du grand public ; elle a été prépondérante toutefois, et aujourd'hui, une fois adouci le grand éclat des luttes anciennes, après le saut brusque du commerce soudainement galvanisé, c'est elle qui demeure.

Son activité même s'accroît chaque jour. Il est certain que dans l'état de nos mœurs actuelles, les questions financières forment la partie essentielle des problèmes qui s'imposent aux peuples modernes. « Le maître des destinées d'une nation, en 1908, est moins le ministre de la guerre, a-t-on dit, avec justesse, que le ministre des finances ».

Jadis combien de personnes en Europe s'occupaient des fonds japonais ? Y avait-il même des valeurs japonaises ? Et s'il y en avait, sur quel marché, à quelle bourse se traitaient-elles ?

Il y bien peu de temps encore, il était difficile à qui possédait des titres nippons de les négocier autre part qu'à Londres. — Que les temps sont changés !

Par le coup de cette baguette magique que donne « La Victoire », les marchés publics se sont soudain ouverts aux valeurs japonaises qui ont apparu sur le marché occidental en nombre ; la cote de la Bourse de Paris est accordée à deux séries de fonds d'état nippons ; les valeurs industrielles sont négociées avec facilité et trouvent un public d'acheteurs de plus en plus empressés.

Le Japon, dans le domaine politique, avait dû s'allier à l'Angleterre pour accroître et développer librement sa puissance. Il comprit qu'il devait lier intimement partie avec la France pour consolider sa fortune.

Par une heureuse suite d'événements, c'est la France, en effet, qui est aujourd'hui la clef de voûte de tout le système financier international ; c'est la France qui, suivant le mot exact — et du reste peu neuf — du Chancelier de Bulow est le « Banquier du Monde ».

Ne nous étonnons donc pas si, de plus en plus maintenant, nous avons en France à étudier des affaires financières japonaises. Emprunts d'état, émissions de valeurs industrielles, tout aboutit également à la Bourse de Paris ou devant les banques françaises. Par une sorte d'habitude assez fâcheuse, Londres qui

n'est aujourd'hui que secondaire auprès de Paris en matière purement financière, essaye de contrôler encore les affaires ou émissions japonaises en France. C'est trop souvent par son canal que les affaires parviennent ici, alors qu'il serait infiniment plus intéressant pour le Japon et pour la France que les intéressés s'entendissent directement.

Cela viendra sans doute. En matière de transactions internationales, comme en ce qui regarde les transactions privées, l'on a de nos jours une tendance de plus en plus marquée à éliminer les intermédiaires et, dans l'espèce, l'Angleterre est un courtier coûteux autant qu'inutile.

Il faut avouer cependant que les formalités administratives dont sont entourées en France les affaires, les exigences tatillonnes du fisc, les impôts spéciaux favorisent à notre détriment notre voisine d'outre-Manche — chez laquelle le financier jouit d'une liberté d'action bien plus grande et où ses efforts ne sont pas à chaque instant jugulés par les règlements étroits et écrasés par des charges multiples.

A cette critique — bien juste — l'on répond en faisant observer que ce sont ces lois sévères, ces textes soupçonneux qui ont assuré à la France, en garantissant la « santé » et « l'honnêteté » de sa situation sa prédominance financière. C'est matière à controverse.

Quoi qu'il en soit, les emprunts d'Etat Japonais sont maintenant entrés, peut-on dire, dans nos mœurs. Présentés, pilotés en France par des maisons françaises qui comptent comme les premières du monde, ils ont fait leur chemin chez nous et depuis qu'ils sont inscrits à la cote, ils font l'objet de nombreuses transactions.

Leurs cours indiquent suffisamment la faveur et la confiance méritées dont ils jouissent.

Les valeurs industrielles ou de sociétés privées ont été plus longues à s'acclimater ici. Cependant leur multiplication vraiment phénoménale au Japon nécessitait leur émigration pour une bonne part en Occident.

Le tableau ci-dessous de leur progression fait apparaître toute la force de cette obligation d'exode.

Nombre d'actions négociées en 1902, 334.580 pour 19.143.900 yen.

Nombre d'actions négociées en 1903, 206.660 pour 12.758.840 yen.

Nombre d'actions négociées en 1904, 295.890 pour 17.141.440 yen.

Nombre d'actions négociées en 1905, 554.870 pour 35.781.340 yen.

Nombre d'actions négociées en 1906, 1.242.290 pour 114.387.440 yen.

En 1905 les actions avaient déjà presque doublé; l'année suivante elles dépassaient en nombre un million et en valeur plus de *cent millions* de yen. Si l'on compare l'état du marché à ce qu'il était avant la guerre de Chine, alors que le nombre des actions était seulement de 230.000, pour une valeur de 12.930.000 yen, la différence apparaît véritablement étonnante. Mais en 1907 une réaction se produisait et aux mois de mai et de juin, la dépression atteignait son maximum. La hausse avait eu son apogée le 17 janvier 1907 au marché du soir. Depuis ce temps la cote des valeurs a été sujette à des fluctuations diverses. Aujourd'hui le calme paraît rétabli et les valeurs ont pour la plupart repris un cours normal.

Le marché français, après avoir connu une série d'affaires japonaises hono-

rables mais d'une importance relative, vient d'avoir à s'occuper de l'émission d'un emprunt de 100.000 obligations 5 0/0 de la Banque Industrielle du Japon. La moitié de ces titres a été placée à Londres où on les cote déjà avec une prime de  $1\frac{3}{4}$  0/0. L'autre moitié nous a été réservée. C'est la Société Générale qui a été chargée de cette opération dont le succès a été des plus satisfaisants.

La Banque Industrielle du Japon est une Société anonyme par actions fondée à Tokyo par le Gouvernement Impérial du Japon. Le président, le vice-président et les directeurs-gérants de la Banque sont nommés par le Gouvernement qui contrôle les opérations de la Banque.

Les obligations 5 0/0 qui représentent l'emprunt émis en France jouissent d'une garantie inconditionnelle du Gouvernement japonais, tant pour le paiement des intérêts que pour le remboursement du capital. Cette garantie sera inscrite sur chaque obligation et sera contresignée par ordre du Gouvernement Impérial du Japon.

Le produit de cet emprunt de 2.000.000 de livres sera prêté par la Banque Industrielle du Japon au Gouvernement Coréen et employé à des travaux d'utilité publique en Corée, sous la direction du résident général du Gouvernement Impérial du Japon à Séoul.

La Banque Industrielle du Japon prend à sa charge les impôts présents et futurs dont ces titres seraient passibles, tant en France qu'au Japon. Elle s'engage à contracter l'abonnement aux taxes fiscales en France et à le maintenir pendant toute la durée des obligations.

Cet emprunt sera remboursable au pair de 20 livres en totalité le 1<sup>er</sup> décembre 1933. Toutefois la Banque Industrielle du Japon se réserve le droit de rembourser au même prix tout ou partie de cet emprunt sous préavis de trois mois au moins, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, par voie de tirage au sort, étant entendu que le remboursement devra coïncider avec une séance semestrielle.

La Banque Industrielle du Japon pourra également effectuer l'amortissement de ces titres par voie de rachats en Bourse, si les titres sont cotés au-dessous du pair.

C'est la première grande opération financière japonaise qui ne soit pas un emprunt d'état qui a été traitée en France. Jusqu'ici il n'avait été négocié directement sur le marché français que des affaires de bien moindre envergure.

Il est certain cependant que le capital français, de plus en plus sollicité par les emprunts et par les entreprises japonaises, affluera bientôt chez nos amis d'Extrême-Orient.

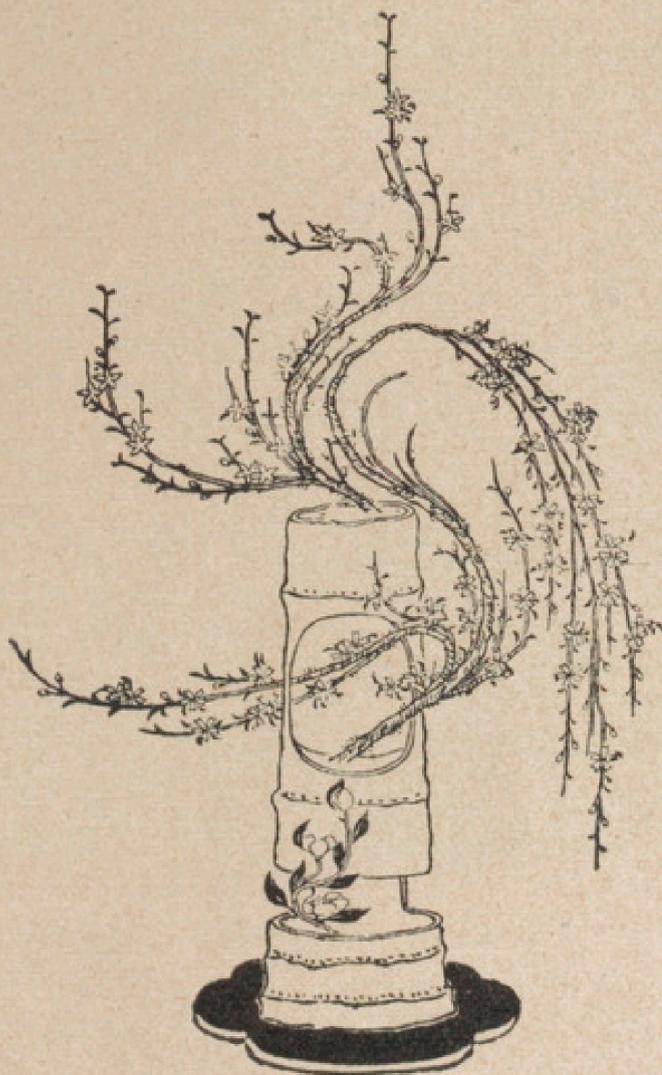
Mais c'est surtout en Mandchourie et en Corée que ces capitaux trouvent leur utilisation. Actuellement même la South Manchurian Railway Company Ltd invite à Londres les souscriptions à £ 2.000.000 en obligations 5 0/0, intérêts et principal garantis sans réserve par le Gouvernement Japonais. Elles sont remboursables en 1932, mais la Compagnie se réserve le droit d'en amortir la totalité ou partie à partir de 1917, sur préavis de six mois. La Compagnie a été créée en vertu du décret numéro 142 du Gouvernement Japonais, promulgué le 8 juin 1906. Elle a repris le chemin de fer Taïren (Dalny) à Kwang-cheng-tsze et ses embranchements, ainsi que la ligne d'Antung à Moukden et les importants

charbonnages de Fushun et de Yentai. La cession en a été faite par le Gouvernement Japonais le 31 mars 1907. L'émission a été garantie par un consortium moyennant une émission de 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> 0/0.

Non seulement les industries qui touchent à celle des chemins de fer, mais encore touchent celles qui sont à proprement parler modernes, comme les industries électriques et chimiques, sont en progrès. Il y a de ce côté un riche champ ouvert aux capitaux européens. Actuellement le Japon occupe dans le monde une place qui ne peut que grandir ; son commerce n'est encore que le 11<sup>e</sup> de celui de l'Angleterre, le 6<sup>e</sup> de celui de l'Allemagne et de la France, le tiers de celui des Etats-Unis. Il a une belle marge devant lui.

Les capitaux engagés dans les entreprises nationales représentent le joli denier de un milliard sept cent quatre-vingt-dix millions et pour neuf dixièmes de ces entreprises, il a été versé un dividende rémunérateur.

L'on voit par ces seuls chiffres combien saine est la situation financière actuelle de l'Empire du Soleil-Levant.



# Annuaire Financier et Économique du Japon

Huitième Année, 1908

## ERRATUM

A la page 67 du Bulletin n° XII, il s'est glissé une grossière erreur répétée plusieurs fois naturellement dans le tableau des taux de l'Impôt sur le Revenu. Le taux normal de cet Impôt n'est nullement déterminé *au tant pour cent*, mais *au tant pour mille*.

Il faut donc lire comme suit ce tableau qui annule celui de la page 67 du précédent Bulletin :

REVENUS TAXÉS	Taux normal	Surtaxe fixée par la loi sur les impôts spéciaux extraordinaires
1 <sup>re</sup> classe : Revenus des personnes morales	25 0/00	de 8 à 40 0/0 du taux normal
2 <sup>e</sup> classe : Intérêts des fonds d'État et des obligations payés dans les localités où la loi de l'Impôt sur le revenu est en vigueur . . . . .	20 0/00	
3 <sup>e</sup> classe : Revenus autres que les précédents :		
100.000 yen et au-dessus . . . . .	55 0/00	27 0/0 du taux normal
50.000 — — . . . . .	50 0/00	24 0/0 —
30.000 — — . . . . .	45 0/00	21 0/0 —
20.000 — — . . . . .	40 0/00	19 0/0 —
15.000 — — . . . . .	35 0/00	17 0/0 —
10.000 — — . . . . .	30 0/00	15 0/0 —
5.000 — — . . . . .	25 0/00	14 0/0 —
3.000 — — . . . . .	20 0/00	13 0/0 —
2.000 — — . . . . .	17 0/00	13 0/0 —
1.000 — — . . . . .	15 0/00	13 0/0 —
500 — — . . . . .	12 0/00	11 0/0 —
300 — — . . . . .	10 0/00	10 0/0 —

## Bibliographie.

---

VON WENCKSTERN

En rendant compte dans le Bulletin n° XII de l'important ouvrage de Wenckstern : *Bibliography of the Japanese Empire*, un oubli s'est glissé : celui de donner le nom de la *Librairie de Paris* où le livre est en vente. On le trouve chez KLINCKSIECK, 11, Rue de Lille. Nous profitons de cet oubli à réparer pour recommander tout particulièrement cette maison qui est en rapports constants avec les éditeurs japonais pour tous ouvrages japonais dont on pourrait avoir besoin.

G. BOURGOIS

**Caractères Idéographiques.** — Dictionnaire et Méthode d'étude ; Tôkyô, Sansaisha, Yokohama, Kelly and Walsh, Limited.

Un jeune officier de marine que notre Ministère de la Marine avait envoyé au Japon pour y étudier la langue, M. G. BOURGOIS, nous en revient après plusieurs années d'un labeur acharné, avec un livre dont l'utilité est indiscutable. On ne peut plus modeste, l'auteur a simplement intitulé son ouvrage : *Caractères Idéographiques*, avec un sous-titre : Dictionnaire et Méthode d'Étude. Dans les 300 pages environ du volume, M. Bourgois nous présente les catégories de caractères, les caractères primitifs et modernes, l'emploi des caractères au Japon, la calligraphie et les différentes formes des caractères, les notations, le lexique et sa glose, les primitives, agrégats, complexes phoniques, la dérivation du Kata-Kana et du Hiragana, les variantes et les abréviations, les caractères japonais, les caractères par nombre de traits et le tableau des clés. Empruntons à l'Introduction de l'auteur les lignes suivantes qui montrent la marche de l'ouvrage : « Tout idéogramme est la combinaison rationnelle d'un petit nombre de dessins élémentaires ou primitives. Partant des formes actuelles de ces primitives, nous expliquons, d'après la glose chinoise, la structure de tous les caractères usuels. Ces caractères sont rangés dans l'ordre classique du KÔ KI JI TEN ; on trouvera devant chacun d'eux le son sinico-japonais, la lecture japonaise, la traduction française, l'explication étymologique, et enfin un composé sinico-japonais d'usage courant en langue parlée. Le lecteur est ainsi mis en possession d'un double procédé mnémonique pour retenir la forme, le sens et le son de l'idéogramme. »

Le travail de M. G. Bourgois qui, on le voit, n'a pas perdu son temps de mission, est un heureux fil, nous semble-t-il, pour conduire l'étudiant, sans l'y trop perdre, au milieu du labyrinthe de cette idéographie si ardue. E. A.

Le Capitaine Breveté R. BLUZET

**L'Armée Japonaise en 1908.** — Paris, Chapelot et C<sup>ie</sup>, 1908.

M. le Capitaine breveté R. BLUZET, détaché à l'Etat-Major particulier du Ministre de la Marine, a publié, sous la direction du 2<sup>e</sup> Bureau de l'Etat-Major de l'Armée, une petite brochure d'environ 100 pages sur l'Armée Japonaise. Ceux qui s'intéressent à l'organisation et au fonctionnement de cette armée japonaise sur le pied de paix et sur le pied de guerre trouveront dans la publication de M. le Capitaine Bluzet tout ce qu'ils pourront demander de plus neuf sur la question. Il va de soi que malgré la bonne volonté de l'auteur, son œuvre est de celles qui ne tardent pas à dater, car l'Armée en tous pays est une de ces organisations qui nécessairement est toujours à l'état de transformation dans une pensée de toujours mieux faire. Et cela semble être surtout vrai au Japon où l'axiome suivi imperturbablement jusqu'ici nous paraît être : Jamais assez bien. Cela dit, l'opuscule de M. le Capitaine Bluzet est une source où ne feraient pas mal de puiser bien des publicistes qui, écrivant

sur l'Empire du Soleil-Levant, rééditent sur l'Armée, comme sur nombre d'autres points, des données qui ne sont que de grossières erreurs que l'on pouvait excuser il y a encore quelques années, mais qui aujourd'hui ne devraient plus tomber d'une plume.

---

ANDRÉ CHÉRADAME

**Le Monde et la Guerre Russo-Japonaise.** — Paris, Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1906.

La librairie Plon-Nourrit a bien voulu nous adresser pour notre Bibliothèque l'ouvrage de M. CHÉRADAME et le livre de M. IVAN DE SCHAECK : *Six mois en Mandchourie avec S. A. I. le Grand-Duc Boris de Russie*. Nous l'en remercions très vivement.

Le livre de M. de Schaeck est le journal, le « carnet de route » d'un témoin, du côté Russe, des six premiers mois de la guerre en Mandchourie. C'est quelque chose qui se lit aisément et avec plaisir et où, certes, ceux qui écrivent sur la guerre de 1904-1905 iront puiser plus d'une impression.

Quant à l'ouvrage, disons mieux : l'œuvre de M. André Chéradame, c'est peut-être ce que nous avons jusqu'ici de mieux sur la matière en France et assurément un des meilleurs volumes qui existent concernant l'ensemble de ce grand fait historique.

M. Chéradame, dans son intéressante préface, définit ainsi son ouvrage : « La première partie de ce livre contient l'exposé des causes si complexes de la guerre. Dans la seconde partie on trouvera réunis les documents essentiels relatifs aux négociations qui précédèrent les hostilités, à la guerre elle-même et un résumé succinct des principaux faits de la lutte. La troisième partie est consacrée à rechercher quelle situation nouvelle a créé pour chaque grand Etat du monde le conflit russo-japonais. Enfin la conclusion donne un aperçu de la politique extérieure générale paraissant la plus propre à rétablir l'équilibre des forces détruit par la défaite de la Russie. »

Il peut arriver que l'on ne partage pas toujours l'opinion de M. Chéradame, mais on ne saurait lui refuser une grande sincérité et une étude sérieuse et constante dans les faits qu'il expose et commente. Chose bien rare, il a su voir d'avance et d'avance il n'a pas cru pouvoir cacher ce qu'il pensait. On n'a pas assez fait attention en France à ce que lui et quelques autres ont dit dès avant le terrible choc, parce que malheureusement en France on ne s'occupe pas suffisamment des grands problèmes internationaux et des moyens exacts de leurs divers facteurs. Trop de gens, dans notre pays, ignoraient complètement Japon et Russie. Les connaissent-ils beaucoup mieux aujourd'hui ? C'est encore à savoir. Et dans sa préface même l'auteur lui aussi semble en douter. Ne dit-il pas : « Puisse ma tentative être plus efficace que mes efforts d'avant la guerre ! »

*Le Monde et la Guerre Russo-Japonaise* est une œuvre à lire et à relire, même par ceux qui ne pensent pas comme M. Chéradame, qui tout en rendant justice au Japon verse trop, nous peut-il sembler, dans ce fameux peril japonais. Citons pour finir ces lignes qui résument en même temps et l'opinion générale de l'écrivain et le chapitre I<sup>er</sup> de la 3<sup>e</sup> partie où il passe en revue les puissances après la guerre : « En résumé, la guerre a donné au Japon dans le monde la situation de grande puissance ; mais, si importants que soient pour lui les avantages de la campagne de Mandchourie, le gouvernement du Mikado n'est pas sans avoir de grandes difficultés à surmonter. Ces difficultés seront en tout cas suffisantes pour que les hommes d'Etat de Tokyo, qui ont donné déjà la mesure de leur sagesse et de leur pénétration d'esprit, s'ingénient, tout en poursuivant leur idéal secret de domination panasiatique, à ménager les Européens et à passer avec eux les transactions nécessaires qui seules rendent la vie possible aux peuples comme aux individus. » Ces lignes sont de 1905.

E. A.

---

# Revue des Échanges

---

## L'EXTRÊME-ORIENT

M. le Comte de Saint-Maurice, qui s'est fait en quelque sorte une spécialité des questions japonaises depuis le début de la Guerre Russo-Japonaise pendant tout le cours de laquelle il n'a cessé de montrer dans *Gil Blas*, en des articles sensés, la conduite loyale et toute naturelle du Japon et sa réussite certaine, a fondé, en septembre dernier, une *Revue* consacrée à l'Extrême-Orient et, comme il le dit lui-même dans son programme, « plus particulièrement à l'étude des problèmes économiques que les événements de la Guerre Russo-Japonaise ont mis soudain au premier plan des préoccupations internationales ». Si certains organes traitant des mêmes questions ont une tendance quelquefois assez fâcheuse à ne voir dans ces problèmes que l'intérêt, souvent à courte vue, de coloniaux européens, l'Extrême-Orient entend se placer plus haut et faire connaître à l'Occident et spécialement à la France, la situation exacte des différents facteurs qui agissent dans ce bout de l'Asie où le rôle important que nous avons à jouer, si nous ne le voulons ni stérile, ni néfaste, ne doit pas être livré à des partis pris aveugles forcément, mais doit au contraire être dirigé par une saine et juste connaissance des lieux et des hommes. Aussi ne pouvons-nous, à la Société Franco-Japonaise, que souhaiter longue vie et grand succès à l'entreprise utile, mais, disons-le, ardue de notre sympathique collègue et collaborateur.

Parmi les articles publiés dans les quatre premiers numéros et se rapportant aux problèmes japonais, que l'on nous permette de citer ceux du général Kuropatkine : Pourquoi nous avons eu la guerre; celui du général Chanoine, un des japonophiles de la première heure, sur le Rôle historique de nos officiers au Japon, article qui demanderait plus d'extension encore et auquel avait pensé notre regretté de Lucy-Fossarieu; l'article de G. Hamilton : Ce qu'a été en Chine le boycottage contre le Japon; les deux articles de Desforges d'un si grand intérêt : l'Organisation du Crédit Public au Japon, et Les Capitaux Français et les affaires privées Japonaises, curieuse page que la *Dépêche d'Orient* du 12 décembre, a reproduite *in-extenso* et où l'auteur fait saisir ce que la France et le Japon auraient à gagner à se passer du courtage anglais dans leurs rapports financiers réciproques. Le numéro de décembre donnait la biographie de M. Adatci, le nouveau Conseiller d'Ambassade, cet aimable collègue qui va reprendre demain parmi nous son active place d'hier.

Mentionnons enfin pour terminer les deux pages de M. E. Arcambeau : Mise en valeur de la Corée et la Révision des Tarifs Douaniers au Japon. Cette révision, dont l'heure va sonner, intéresse non seulement le monde japonais, mais chaque puissance en relations économiques avec l'Empire du Soleil Levant. Quant à la Mise en valeur de la Corée, *Japon et Belgique*, de novembre en dit : « Dans cette intéressante étude, l'auteur examine tout d'abord les travaux diplomatiques préparatoires et notamment l'article 2 du Traité de Portsmouth, reconnaissant au Japon des intérêts prépondérants en Corée, il signale ensuite l'ordre dans les finances et l'administration; la Société de Colonisation et la situation économique de l'Empire du Matin Calme. »

---

## BULLETIN DE L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Dans la partie réservée au Japon, le *Bulletin* de juillet-décembre 1907, de cette jeune Ecole Française d'Extrême-Orient qui commence à marcher sur les traces de notre Ecole d'Athènes et à laquelle le *Bulletin de la Société Franco-Japonaise* compte bien consacrer sous peu quelques pages, publie une critique éclairée de l'*Histoire de la Littérature Japonaise* de K. Florenz (*Geschichte der Japanischen Literatur von K. Florenz, Leipzig, Amelang 1906*).

N. Péri qui signe cette critique est l'un des Occidentaux à qui la langue japonaise est familière jusque dans les détails les plus subtils de sa poésie. Si l'ouvrage de Florenz est à lire, l'étude qu'en fait N. Péri ne l'est pas moins. Tout en faisant quelques réserves sur certaines parties de l'œuvre, il la classe comme de premier

ordre et la met en parallèle avec celle d'Aston : *Japanese Literature*, qui l'a précédée. Péri surtout profite de cette critique pour s'étendre sur cette curieuse production dramatique qu'est le « nô » et nous regrettons de ne pouvoir, cette fois du moins, donner ici cette partie qui intéresserait vivement et qui montrerait on ne peut mieux la sûreté de jugement et la profondeur de connaissances du Japonais de N. Péri.

Le même numéro de cette publication de toute valeur, publie les lignes suivantes sur la *Réforme de l'Orthographe Japonaise* :

« Les discussions à propos de la réforme de l'orthographe de la langue japonaise, ont repris une nouvelle force en ces derniers temps. On sait que tous les sons de cette langue, comme aussi ceux qui représentent la prononciation japonaise des caractères chinois, s'écrivent au moyen de 48 signes équivalant soit aux voyelles simples, soit à des syllabes, et constituant l'écriture *kana*. Dans la plupart des cas, les signes d'écriture représentent directement le son émis; assez souvent pourtant, celui-ci est représenté par une combinaison de syllabes (signes d'écriture) différentes suivant les cas pour un même son. Ainsi *yô*, peut s'écrire *yo-u*, *vo-fu*, *ya-u*, *ya-fu*, et même *ye-u*, *ye-fu*. Ces différences dans l'orthographe proviennent d'anciennes différences de prononciation disparues aujourd'hui; mais ce n'est pas ici le lieu d'étudier cette question, ni de rechercher les faits phonétiques qui rendent compte de cette transformation. Toujours est-il que cet état de choses constitue une certaine difficulté pour l'emploi et même pour la lecture du *kana*, difficulté qu'on a trouvée de nature à retarder sans profit les études dans les écoles primaires. On a donc songé à la faire disparaître, en simplifiant l'orthographe enseignée dans ces écoles. Le ministère de l'Instruction Publique prit délibérément la réforme en main. Les modifications à faire devaient porter aussi bien sur la transcription des caractères chinois, que sur l'écriture des mots purement japonais. On s'occupa d'abord de la première; on y avait à vrai dire les coudées plus franches. Les syllabes longues et elles sont toutes en *ô* ou en *û*, faisaient seules difficulté; on décida d'écrire simplement la syllabe ordinaire correspondante et de la faire suivre d'un tiret indiquant l'allongement, réforme qui fut étendue immédiatement aux syllabes longues de la langue japonaise. Ce système fut appliqué à partir de l'année 1900, dans les livres destinés aux écoles primaires, malgré les critiques qu'il suscita.

Restait la partie la plus délicate de la réforme, celle qui devait porter sur l'orthographe de la langue japonaise elle-même. En 1903, le Baron Kikuchi Dairoku, ministre de l'Instruction Publique, posa au Comité d'examen de la langue nationale, *Kokugo chōsa kwai*, la question de l'opportunité d'un nouveau pas en avant dans cette voie, afin d'uniformiser l'orthographe des mots sino-japonais et japonais. Ici, les difficultés sérieuses commençaient. La réponse fut dilatoire; la question exigeait une étude attentive, et il semblait préférable de ne rien modifier encore dans les livres des écoles. M. Kubota, successeur du Baron Kikuchi, soumit au même comité un projet détaillé de réforme, qui fut adopté avec quelques légères modifications. Les écoles normales consultées en même temps avaient en général envoyé des réponses favorables, ainsi que la Société Impériale d'Education *Teikoku kyōiku kwai*. Au mois d'octobre 1906, le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique *Kōto kyōiku kwaigi*, se rangeait à cet avis. Mais dans la Chambre Haute, *Kizoku-in*, se manifesta une opposition assez vive qui a tout arrêté jusqu'à présent. Cependant, elle semble s'affaiblir; la commission nommée à ce sujet n'a pas rejeté le projet, mais n'a pu arriver à une conclusion. Entre temps, la question a été assez fortement discutée dans la presse, et ce ne sont pas seulement les professeurs ou les littérateurs qui sont descendus dans l'arène.

Le point de vue linguistique, à savoir les indications que l'orthographe traditionnelle peut fournir parfois concernant la racine ou l'étymologie, ne paraît pas avoir beaucoup frappé les champions. D'après une communication officieuse du Ministère, il y aurait très peu d'opposants absolus au projet en discussion; les arguments apportés contre lui se ramèneraient à trois chefs : 1° une pareille réforme ne peut être opérée violemment par le Gouvernement; 2° le projet constitue une réforme trop radicale; 3° si la réforme proposée doit être admise, elle ne saurait être restreinte aux mots du langage courant, *kōgo*, et devra atteindre le style littéraire lui-même *bungo*. A cela, le communiqué répond que, le Ministère étant chargé de la rédaction des ouvrages scolaires, nul autre que lui ne peut précisément modifier cette rédaction; qu'il est d'ailleurs disposé à tenir un juste compte des arguments produits en faveur des deux autres points, et en particulier du dernier, et que des modifications au projet seront étudiées dans le but de l'étendre en effet au style littéraire. Ajoutons que ce communiqué ne semble pas

plaire à tout le monde et sans doute n'apaisera pas les discussions. On lui reproche la facilité avec laquelle il se débarrasse des opposants absolus et l'espèce de tour de passe-passe par lequel il feint de se rendre aux désirs de ses critiques et d'être obligé par eux à élargir une réforme qu'ils lui reprochent de faire ».

A la suite de cet article, le *Bulletin* parle d'une nouvelle société pour la diffusion des caractères romains qui vient de se constituer : c'est le *Romaji-hirome-kwai*. Le *Bulletin* en dit : « Comme sa devancière, cette nouvelle société publie une petite Revue, et comme elle aussi, peut-être, elle risque de périr par là. Le grand nombre de caractères chinois que la première fut à bref délai obligée d'insérer à côté des lettres latines, pour permettre l'intelligence du texte, mit en lumière mieux que ne l'eût fait aucun raisonnement l'impossibilité de se passer de ceux-ci. Elle eut toutefois l'excellent résultat d'établir et de vulgariser pour la transcription du japonais en caractères romains un système simple et commode, auquel à peu près tout le monde s'est rallié sans distinction de nationalité. Il reste à la nouvelle société, en se bornant à ce qu'indique le titre qu'elle a pris, une œuvre assez vaste et assez importante pour absorber son activité. Il semble malheureusement qu'elle ne doive pas s'en contenter ». Le *Bulletin* lui reproche de vouloir innover et par là, en attendant la découverte d'un « système défiant les critiques » de compliquer singulièrement la question. Finissons par la phrase dernière du *Bulletin* : « Cependant le but vraiment utile n'est pas oublié ; la société est intervenue à plusieurs reprises, notamment en juin dernier, auprès du Ministre de l'Instruction Publique, pour demander que l'enseignement de la transcription du japonais en caractères romains, fût étendu aux écoles primaires et inscrit dans leurs programmes ».

#### BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Les *Bulletins* de septembre, octobre et novembre, contiennent sur le Japon divers articles des plus curieux, dont la lecture se recommande tout particulièrement aux lecteurs de notre *Bulletin*, désireux de rechercher partout ce qui se dit d'intéressant sur le Japon et les Japonais. En septembre, c'est *La Situation Economique et Financière du Japon en 1908*, par M. J. Franconie et une page sur la Marine Militaire du Japon dont une bonne partie est empruntée au correspondant du *Standard*. M. J. Franconie termine son étude sur la situation économique et financière du Japon par ces lignes : « Le Japon laisse donc supposer par son attitude dans les dernières années qu'il désire sincèrement la paix pour mettre en valeur les nouveaux territoires, où son influence est reconnue sans conteste, mais entend faire respecter ses droits et défendre ses intérêts avec la plus grande fermeté ; c'est le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un peuple et de son gouvernement ».

Tout le monde connaît et apprécie le sérieux d'esprit et la haute compétence de M. Robert de Caix, directeur du *Bulletin du Comité de l'Asie Française*.

De l'Extrême-Orient où il vient d'accomplir un voyage d'études, il a envoyé aux *Débats* et au *Bulletin* qu'il dirige, de bien intéressantes lettres. Le numéro d'octobre contient de lui une étude sur le Hokkaïdo, cette île japonaise que nous connaissons plutôt sous le nom de Yéso. Nous en reproduirons ce qui pour ainsi dire en est la conclusion, certain que l'on voudra aller puiser à la source pour se faire une idée de cette terre presque inconnue de nous :

« On est unanime ici : tout individu qui a l'énergie de commencer petitement et de se cramponner pendant trois ans à la terre est sauvé et assuré d'une aisance relative. Il commencera à faire sur le sol de la forêt mal défrichée les cultures rudimentaires. Il vivra dans une cabane glaciale pendant l'hiver du Hokkaïdo, montrant cette faculté d'avoir froid avec résignation qu'ont les Japonais, qui construisent presque sans variante les mêmes frêles maisons de planches de Kiushiû jusqu'à Sakhaline, et qui passent l'hiver le dos voûté et les mains éteudues sur le *hibashi*, récipient où brûlent quelques morceaux de bois. Mais peu à peu, notre colon améliorera sa maison et prendra une possession moins superficielle de sa terre, pour laquelle il obtiendra, ayant rempli les conditions de mise en valeur, un titre définitif de propriété. Les constants et les forts sortent victorieux de la lutte contre la forêt du Hokkaïdo. Cette sélection, un milieu plus large, un climat moins humide et plus franc, tendent à donner au peuple de Yéso, une allure plus vigoureuse que celle des gens des autres îles. A cet égard, de même

qu'il y a en Algérie une France Coloniale et une Angleterre Coloniale en Amérique, on voit naître un Japon Colonial au Hokkaïdo. Il est plus exubérant, plus entreprenant, et il parle plus fort. Sa politesse devient moins subtile. Les individus s'y affranchissent de la vieille famille communatoire qui les enveloppe au vieux Japon, comme en Chine, et s'impose à leurs décisions, à leurs allures et presque à leurs idées. L'homme du Hokkaïdo devient plus gros consommateur, il lui faut plus d'aises; il use, par exemple, bien plus de voitures et de chevaux: signalons en passant que l'on compte dans l'île du Nord 90 de ces animaux pour 1.000 habitants; c'est presque le double de la proportion observée dans les autres régions les plus favorisées du Japon. Sans doute il ne faut rien exagérer. Tout ce que nous avons dit plus haut, montre quelle mise au point les choses du Japon exigent: l'habitant de Yéso n'est pas un Yankee, mais il se différencie vigoureusement du Japonais des vieilles provinces. Peut-être même, lorsque son île sera plus peuplée, et quoi qu'on en ait dit, elle se peuple et elle se peuplera de plus en plus, car les gens nés dans le pays verront des chances dans des affaires et sur des terrains qui auraient découragé des nouveaux venus, peut-être même, disons-nous, quand le Hokkaïdo aura plus d'habitants, ses allures et ses idées ne seront elles pas sans influence sur l'évolution de l'ensemble de la nation japonaise. Ce ne serait pas le premier exemple d'une réaction de la Colonie sur la mère-patrie. A cet égard, le type qui se crée peu à peu au Hokkaïdo est fort intéressant, beaucoup plus assurément que l'Aïno que nous voulons mentionner avant de finir. Ce pauvre peuple aurait pu devenir quelque chose: il a des qualités sympathiques, il est plus ouvert notamment que le Japonais, mais il est submergé, condamné à mort; dans tous les villages accessibles, il n'est plus guère qu'un sauvage de Jardin d'Acclimatation qui danse et s'habille pour le kodak du globe-trotter, en attendant de ne plus exister que dans les recueils de folk lore et les collections d'anthropologie ».

Ce même numéro d'octobre, renferme un article de M. le Comte Maurice de Périgny, sur l'Archipel des Riu kiu, aujourd'hui japonais, mais qui joua longtemps, placé comme elle entre Chine et Japon, le rôle que joua la Corée. Dans cette étude qui ne manque pas de valeur, mais à laquelle fait tort le bel exposé de M. R. de Caix, qui la précède, nous relevons en effet ces mots:

« Placé entre la Chine et le Japon, le petit royaume joue pendant quelque temps un rôle assez important. Il est intéressant de suivre sa politique avec ses deux puissants voisins. Tour à tour menacé ou recherché par l'un et par l'autre, obligé de leur payer de forts tributs, il adopte une politique double. Entretenant des relations amicales avec ces deux nations, il leur envoie des ambassades extraordinaires, assurant à tour de rôle le Japon et la Chine de sa bonne volonté, de son attachement. Le roi et les membres de la haute noblesse observent même deux étiquettes distinctes suivant les ambassadeurs qu'ils reçoivent. Ils traitent les uns à la mode japonaise, les autres à la mode chinoise, cherchant à indiquer leurs tendances politiques par leur façon de vivre et jusque par leur service de table ».

L'article le plus considérable du numéro de novembre est sans contredit l'exposé bien fait et si documenté de la Marine de Commerce Japonaise en 1908. C'est jusqu'ici ce que nous possédons, à notre connaissance, de plus complet sur la matière et nous en félicitons l'auteur, M. A. A. Fauvel, qui d'ailleurs est un homme qui se connaît en Marine marchande.

Il a pris plaisir à nous détailler la construction et l'aménagement vraiment moderne d'un des derniers vapeurs japonais, sortis des chantiers même du Japon, et il reconnaît qu'on ne saurait nullement demander mieux actuellement où que ce fût. Donnons-en la conclusion, tout en regrettant de voir l'auteur, semble-t-il, encore trop sous le coup de l'idée d'un péril japonais: « Que peut-on désirer de plus et les Japonais ne sont-ils pas le peuple le plus artistique, le plus propre et le plus poli du monde? Quoi d'étonnant qu'avec tout cela Petit Jap devienne grand et remplisse le monde entier de ses hauts faits? Il devient même si profondément gênant que l'on redoute partout sa concurrence et qu'aujourd'hui même, nous apprenons par les agences télégraphiques, que les Chinois cherchent par le boycottage et des moyens violents, à le renvoyer dans ses îles ».

## Nécrologie

---

Au cours de ces derniers mois, la Société Franco-Japonaise de Paris a eu le regret de perdre cinq de ses membres : M. G. Gerbeau, M. le Lieutenant-Colonel Bardonnaut, qui s'était adonné avec ardeur à l'étude de la langue japonaise qu'avaient su lui faire aimer en la lui enseignant les amis sincères qu'il comptait dans l'armée japonaise; M. Gustave Canet et M. le Capitaine d'Artillerie Yaïtchiro Koshiyama et M. de Lucy Fossarieu, consul général de France à la retraite. La Société Franco-Japonaise de Paris adresse aux familles de ses regrettés membres l'expression sincère de la part qu'elle prend à la douleur qui les a frappés.

### M. GUSTAVE CANET

Né à Belfort en 1846, M. Canet fit ses études au collège de Strasbourg jusqu'en Août 1866. Il entra alors à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris où il suivit dans leur entier les cours d'Ingénieur jusqu'à l'automne de 1869. Il s'adonna d'abord à la construction des voies ferrées, et de Janvier à Août 1870, fut attaché aux Usines de Chemins de fer de Reischoffen, Alsace. En août 1870, la Guerre franco-allemande ayant été déclarée, il fut nommé Lieutenant d'Artillerie dans les Garde-Mobiles du Haut-Rhin. Il fut détaché à Neuf-Brisach avec son régiment; il assista au siège de cette ville et prit une part active dans la construction des lignes de défense, puis il fut fait prisonnier de guerre et envoyé à Leipzig. Après sa libération, il reprit ses travaux de construction de voies ferrées et occupa un poste actif dans l'établissement du Chemin de fer de Delle-Porrentruy, Suisse.

Toutes les questions relatives à l'artillerie et aux fortifications avaient toujours provoqué en lui le plus vif intérêt, et, en Août 1872, il quitta la Compagnie de Chemin de fer Suisse pour entrer aux Ateliers de MM. Vavasseur et C<sup>ie</sup>, où il se spécialisa dans l'étude du matériel d'artillerie. Dès 1876, M. Canet proposa la théorie des freins hydrauliques pour modérer le recul des canons, et mit ainsi en avant de nouveaux principes qui ouvrirent une ère nouvelle dans la fabrication des matériels d'artillerie. C'est là que M. Canet trouva sa véritable voie et, après avoir passé quelques années dans cette importante Maison, il créa, en 1881, la section d'artillerie des Forges et Chantiers de la Méditerranée, au Havre.

La loi réservait alors aux seuls Ateliers de l'Etat le monopole de la construction du matériel de guerre. Ce ne fut qu'après de longs et persévérants efforts que ces dispositions furent abrogées par la loi de 1885, qui rendit à l'industrie privée toute sa liberté. On venait à cette époque d'adopter pour l'artillerie de campagne le canon de Bange, mais il restait un vaste champ d'activité dans la réfection du matériel de côtes et de places, et de la Marine.

M. Canet s'attacha à coopérer à cette œuvre avec toute l'ardeur et l'énergie qu'il apportait à toutes ses entreprises.

Dès le début, une importante commande de canons pour la défense des côtes vint assurer l'activité des nouveaux Ateliers, en montrant en même temps

la valeur et le mérite reconnus des innovations de M. Canet. Ces innovations sont caractérisées d'une façon générale par l'application aux divers organes de la bouche à feu de mécanismes nouveaux, simples et perfectionnés, permettant d'accélérer sensiblement les manœuvres du service des pièces, de simplifier les opérations du tir et d'assurer dans le fonctionnement général du matériel, le maximum de sécurité pour le personnel.

Le rôle ainsi joué par M. Canet dans le progrès de l'artillerie en général, a donc été de tout premier ordre. Son importance grandit encore en 1897, époque où MM. Schneider et C<sup>ie</sup> firent l'acquisition des Ateliers du Havre et lui confièrent la lourde tâche de diriger à la fois les ateliers d'artillerie du Havre et ceux du Creusot. Malgré cette nouvelle augmentation de ses responsabilités, M. Canet sut élargir encore le domaine de ses recherches fécondes.

Les nouvelles poudres françaises sans fumée lui permirent d'établir un nouveau matériel dont la supériorité, bientôt reconnue, lui assura de nombreuses commandes pour divers pays étrangers, comme la Russie, le Japon, le Brésil, la Turquie, la Serbie, la Bulgarie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Chine, la Perse et bien d'autres encore, enlevant ainsi aux constructeurs allemands et anglais le monopole de fait dont ils jouissaient jusqu'alors.

C'est lui notamment qui fournit au Japon l'armement de trois garde-côtes : *Itsukushima*, *Matsushima* et *Hashidate*, établis d'après les plans de notre éminent Président, M. Bertin, et qui décidèrent de la victoire dans la bataille navale du Yalu. Ce sont également les canons Schneider-Canet qui forment la plus grande partie de l'artillerie de côte Japonaise.

Il serait impossible de rappeler ici les innombrables types créés ou modifiés par les soins de M. Canet. Il convient cependant de rappeler qu'il est l'auteur de la théorie mathématique des freins hydrauliques pour affût, dont l'application a permis la création des divers canons à tir rapide, et que c'est dans les expériences dirigées par lui au Havre qu'a été atteinte pour la première fois en service courant la vitesse initiale de 4000 mètres. Rappelons également ses affûts pour tourelle de navire à chargement central dans toutes les positions, ses modèles de tubes lance-torpilles, ses divers types de fermeture de culasse à manœuvre rapide, ses affûts de bord et de côte, etc., etc.

Soucieux d'améliorer tout ce qui touchait au matériel d'artillerie, M. Canet ne bornait pas ses études aux pièces elles-mêmes et à leurs affûts; il s'occupait également des poudres et des explosifs et c'est ainsi qu'il était devenu Président de la Société Française des Poudres de Sécurité, Président de la Société des Munitions d'Artillerie, Président honoraire de la Chambre Syndicale des Fabricants et Constructeurs de Matériel de Guerre, Membre de la Commission Ministérielle d'Etude des Poudres de Guerre. Il venait récemment d'être nommé Administrateur du Crédit Foncier de France. Dans tous ces Conseils, sa parole était des plus écoutées.

La notoriété qu'il s'était ainsi acquise, lui avait valu, de la part des Gouvernements, des distinctions honorifiques nombreuses et élevées, qu'il serait trop long de rappeler ici, et parmi lesquelles il était fier de porter les croix de Commandeur de la Légion d'Honneur et du Soleil Levant.

Beaucoup de Sociétés scientifiques étrangères avaient tenu à honneur de le compter parmi leurs Membres, et c'est ainsi que M. Canet était membre hono-

raire de l'Iron and Steel Institute, de l'American Society of Mechanical Engineers, de la Société technique Impériale de Russie, de l'Institut royal d'Angleterre, de l'Institut Naval des Etats-Unis, etc., et que, tout récemment, l'Institution of Junior Engineers l'avait nommé son Président pour 1908, donnant ainsi, pour la première fois, à un Ingénieur français, la Présidence d'une Société technique anglaise.

Reçu Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France en 1888, M. Canet y prenait bientôt une place importante et il était choisi par ses Collègues pour occuper la Présidence en 1900, année de l'Exposition internationale universelle.

M. Canet est mort à sa villa de Saint-Aubin-sur-Mer, Calvados, où, depuis un an qu'il s'était retiré de l'activité des affaires, il avait passé une grande partie de son temps. Avec son énergie caractéristique, il consacra et son temps et sa fortune au bien-être des habitants de ce Pays, et ceux-ci en conserveront le souvenir puisqu'ils ont baptisé de son nom une des rues de cette petite ville. Depuis un an environ il était atteint d'une maladie douloureuse qu'il supporta avec sa gaieté habituelle jusqu'à sa mort qui survint le Mercredi 7 Octobre.

Ses obsèques ont été célébrées suivant ses désirs, avec la plus grande simplicité, en l'Eglise Notre-Dame de Passy, le lundi 12 Octobre, au milieu d'une assistance considérable.

A. D.

### YAITCHIRO KOSHIYAMA

En novembre dernier, notre colonie japonaise en France était douloureusement éprouvée par la perte, pour ainsi dire foudroyante, d'un de ses membres les plus sympathiques : le capitaine d'artillerie Yaïtchiro Koshiyama lui était enlevé à Belfort à l'âge de 31 ans.

Ce jeune officier qui avait devant lui certainement le plus brillant avenir était à la fois un homme de haute intelligence et d'un travail acharné. Enfant encore, il choisit la carrière des armes et entra à l'Ecole préparatoire militaire « Yonen-Gakko », pour passer ensuite à l'Ecole Militaire, d'où il sortit le premier de sa promotion. Après un an de service dans un régiment d'artillerie de forteresse, il fut reçu à l'Ecole d'Application d'Artillerie et de Génie où il poursuivit ses remarquables études d'officier d'arme savante, sortant une fois encore avec le numéro 1 de sa promotion, honoré d'une marque particulière de l'estime impériale.

Le Ministre de la Guerre l'envoya alors en France pour s'y perfectionner. Après dix mois de séjour, la guerre russo-japonaise éclatait et le capitaine Koshiyama devait rentrer au Japon où il fut affecté à l'Ecole Militaire en qualité de professeur-adjoint du cours d'artillerie.

La paix signée, il revint de nouveau en France où il fit d'abord, à Belfort, un stage au 9<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, pour suivre ensuite les cours de l'Ecole de Fontainebleau.

Sa mission en France était achevée et il allait repartir au Japon à la fin de ce mois de Novembre, lorsque tout à coup la maladie le saisit et le moissonna à la fleur de l'âge, loin de son pays, loin de sa chère mère éplorée, loin de deux jeunes frères qui comptaient sur lui.

A ce souvenir de l'un de ses compatriotes, qui était en même temps un de ses supérieurs qui avaient su l'apprécier de près, joignons cet article du journal Belfortais *La Frontière*, paru dans son numéro du 12 novembre dernier :

*Obsèques d'un Officier Japonais.* — Lundi, à 1 heure de l'après-midi, ont eu lieu, au milieu d'une très grande assistance, les obsèques de M. Yaïtchiro Koshiyama, capitaine de l'artillerie japonaise, décédé à Belfort dans sa 31<sup>e</sup> année,

De superbes couronnes avaient été offertes par les officiers de la garnison et le 9<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse où le défunt avait fait un stage de plus de dix-huit mois.

Une batterie du 9<sup>e</sup> bataillon rendait les honneurs.

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. le général Noël ; Gendron, colonel du 11<sup>e</sup> dragons ; Audibert, commandant le 9<sup>e</sup> bataillon, et un grand nombre d'officiers de toutes armes.

La musique du 42<sup>e</sup> de ligne précédait le cortège et jouait des airs funèbres.

Le corps fut transporté à la gare pour être dirigé sur Paris.

M. Gaudot, capitaine commandant la 4<sup>e</sup> batterie du 9<sup>e</sup> bataillon, où le capitaine japonais fit son stage, prononça le discours suivant avant le départ du cercueil :

« Capitaine Koshiyama, mon Général, Messieurs,

« Le capitaine Koshiyama dont nous pleurons aujourd'hui la mort prématurée, avait les plus brillants états de service.

« Sorti de l'école militaire d'artillerie japonaise, il fit les campagnes de Corée et de Mandchourie. Il assista au siège de Port-Arthur dans l'état-major de l'artillerie du corps de siège et prit une part glorieuse, après la prise de cette forteresse, à la bataille de Moukden avec l'armée du général Nogi.

« Ses brillants états de service lui valurent, à 27 ans, le grade de capitaine ; mais, patriote ardent, il jugea qu'il n'avait pas encore assez fait pour son pays et vint en France en 1906 pour y perfectionner son instruction militaire.

« Affecté au 9<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, il nous émerveilla par sa puissance de travail, son désir ardent de s'instruire. Classé l'année dernière à l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau, il y continua sa vie de labeur acharné au détriment même de sa santé. Emporté par un mal impitoyable contracté pendant la guerre russo-japonaise, il est mort à la peine, loin de son pays, loin de sa famille, loin de sa mère éplorée, victime du devoir militaire, sans avoir eu le temps de recevoir les légitimes récompenses dues à son travail et à ses services.

« Tel fut l'officier, tel fut le soldat. Mais nous, Messieurs, qui l'avons connu et qui le tenions en si haute estime, nous regrettons en lui plus qu'un camarade ; nous pleurons un ami.

« Aussi, en ce jour de deuil, les officiers de la garnison de Belfort prennent-ils une bien vive part à la perte si cruelle qui frappe la vaillante artillerie japonaise.

« Capitaine Koshiyama, mon cher camarade et ami, dormez en paix ; nous conserverons toujours votre souvenir comme celui d'un loyal et brave soldat.

« Au nom des officiers de la garnison de Belfort et en particulier au nom des officiers du 9<sup>e</sup> bataillon, au nom de tous ceux qui, en France, vous ont connu, estimé et aimé, au nom d'eux tous et du fond du cœur, adieu!!! »

C'est avec peine qu'on a appris cette triste nouvelle dans notre ville où le vaillant officier japonais, à la physionomie vive et intelligente, était très connu.

Nous saluons avec respect le cercueil de ce soldat mort sur la terre étrangère pour servir sa Patrie.

## Vie de la Société

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1908

Le Conseil d'Administration de la Société a repris ses séances mensuelles le Jeudi 5 Novembre 1908 à 5 heures du soir, au Siège social, Pavillon de Marsan, sous la présidence de M. Emile Bertin, Président.

Étaient en outre présents : MM. Alevêque, Ancelet, Arcambeau, Banno, Ed. Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Isaac, Kemp. S'étaient excusés : MM. Chevalier, Harmand, Lebel, Rouart et Tatsuké.

M. le Président se fait l'interprète des regrets qu'inspire au Conseil le départ de M. de Lucy-Fossarieu, Consul Général de France récemment nommé à Colombo, qui, pendant plus d'un an, s'est acquitté avec autant de distinction que de dévouement de ses fonctions de Secrétaire général qu'il avait bien voulu prendre, par intérim, au lendemain de la mort de Félix Régamey. Sur la proposition de M. le Président, M. Ed. Clavery, qui accepte, est désigné pour occuper provisoirement le poste devenu ainsi vacant. M. Arcambeau fait connaître au Conseil que le 30 Septembre dernier, jour du départ de M. de Lucy-Fossarieu et de sa famille, l'Ambassade du Japon était représentée sur le quai de la gare de Lyon par M. le Capitaine de Vaisseau Moriyama, attaché naval, MM. Yamanaka, Secrétaire, et Amari, Chancelier, tous trois également membres du Conseil d'Administration de la Société. Deux autres membres du Conseil, MM. Alevêque et Arcambeau étaient aussi présents. Le Conseil décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à l'Ambassade du Japon pour cette haute marque de sympathie donnée à notre collègue et à notre œuvre.

Sont ensuite admis comme membres de la Société, MM. James H. Hyde, le Comte de Saint-Maurice et Yamagishi, puis, comme Membres du Conseil d'Administration, MM. Philippe Berthelot, Secrétaire d'Ambassade, Sous-Directeur des Affaires d'Asie au Ministère des Affaires Étrangères, et Duvent, artiste peintre.

Le Conseil fixe au Samedi 21 Novembre le Déjeuner de Rentrée et s'occupe des conférences de l'année 1908-1909. M. Arcambeau, qui a déjà commencé les démarches à cet effet, dit que la première aura lieu le premier ou le deuxième mardi de Décembre. M. Félicien Challaye, agrégé de philosophie, y traitera de la Morale Japonaise. M. Gorai, Répétiteur de Japonais à l'École des Langues Orientales, parlera en Janvier de la Question Sociale au Japon.

La séance est levée à six heures trois quarts.

Vers six heures, une suspension avait eu lieu pour recevoir l'artiste peintre et penseur japonais réputé, M. Shunkô Sugiura, dont le Bulletin entretient d'autre part nos lecteurs. M. Sugiura était accompagné de M. Sakaki qui lui servait d'interprète et qui suit actuellement au Collège de France les cours de sanscrit. Sur la proposition de M. Isaac, le Conseil accepte d'organiser, de concert avec les « Amis de l'Art Japonais », une exposition des œuvres apportées en Europe par M. Sugiura. M. Deshayes offre pour cette exposition le grand salon du musée d'Ennery; le Conseil l'en remercie et charge MM. Des-

hayes, Isaac et Ancelet de cette exposition qui doit avoir lieu dans la deuxième quinzaine de Novembre.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 1908

Le Conseil s'est réuni le Jeudi 3 Décembre 1908, à 5 heures du soir, au siège social, Pavillon de Marsan, sous la présidence de M. Emile Bertin, Président.

Etaient en outre présents : MM. Alevêque, Ancelet, Arcambeau, Ed. Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Duvent, Harmand, Isaac, Kœchlin, Lebel, Nocq, Rouart, Vever. S'étaient excusés : MM. Chevalier et Tatsuké, malade.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Clavery donne lecture de la correspondance : Lettre de M. Tatsuké au nom de l'Ambassade du Japon en réponse à la lettre de remerciements du Conseil dont il est parlé dans le compte rendu de la séance du 5 Novembre, lettre de M. Sugiura remerciant la Société de son accueil qui lui a été si précieux; lettre de M. Berthelot qui assure la société de son concours le plus dévoué. M. Duvent renouvelle verbalement au Conseil ses remerciements de l'avoir appelé à ses délibérations.

Sont admis comme membres de la Société : MM. Yves Guyot, ancien Ministre des Travaux Publics, Hachenberger, artiste statuaire et Hatano, Lieutenant de Vaisseau de la Marine Impériale du Japon.

Un échange de vues a lieu ensuite sur la composition du Bulletin de Décembre et sur les Conférences à donner en Février, Mars et Avril. M. Arcambeau annonce au Conseil que M. Yves Guyot est disposé à parler le Mardi 2 Février sur le Japon comme facteur dans la Politique Mondiale. Cette date est adoptée par le Conseil.

Après s'être entretenu de différentes questions secondaires d'ordre administratif, le Conseil se sépare à six heures vingt.

DÉJEUNER DE RENTRÉE DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 1908

Le Samedi 21 Novembre a eu lieu à Midi au Cercle National des Armées de Terre et de Mer, sous la présidence de M. Emile Bertin, Président, le Déjeuner de Rentrée de la Société.

M. l'Enseigne de Vaisseau Bourgois, de retour du Japon, MM. Ikéno et Inabata, en mission en Europe, et le peintre Sugiura étaient cette fois les hôtes de la Société Franco-Japonaise de Paris.

Assistaient en outre à cette réunion, toute de cordiale intimité, Son Excellence M. le Baron Kurino, MM. Alevêque, le Colonel Ando, Arcambeau, Banno, Berthelot, le Capitaine Charles Bertin, Chevrey-Rameau, Clavery, Deguy, Dufourmantelle, Duvent, le Lieutenant de Vaisseau Hatano, Isaac, Lebel, le Général Lebon, le Docteur Le Goff, le Colonel Matchida, le Capitaine de Vaisseau Moriyama, l'Ingénieur naval Nagazumi, Nojima, Olivier, Régnier, Sano, le Comte de Saint-Maurice, Yamaouchi et Yamagishi.

Au champagne, le Président a bu aux hôtes de la Société pour chacun desquels il a eu une parole d'exquise amabilité dont tous l'ont vivement

remercié et il leur a dit l'œuvre que poursuit le groupement Franco-Japonais de Paris dont la vitalité s'affirme de plus en plus.

La conversation a repris au salon où l'on est passé pour le café et s'est poursuivie jusque vers trois heures, chacun emportant de cette première réunion de 1908-1909 un souvenir qui, pour parler la langue imagée des Japonais, ne se dissipera pas comme se dissipe le parfum d'une fleur.

#### DÉPARTS ET ARRIVÉE

M. Amari, Chancelier à l'Ambassade du Japon à Paris, nommé Secrétaire-Interprète à la Légation Japonaise au Brésil, a quitté la France à la fin d'Octobre dernier. M. Yamanaka, Secrétaire à Paris depuis plusieurs années, appelé au poste de Consul du Japon à Anvers, où il remplace notre collègue M. Tsuda, retourné au Japon, quittera Paris en Janvier. En Janvier aussi, ou au début de Février, nous reviendra du Japon l'un de nos bons ouvriers de la première heure, dont le souvenir est resté vivant parmi nous : M. Adatei, nommé Conseiller d'Ambassade à Paris en remplacement de M. Matsui qui, au printemps dernier, nous a quittés pour Washington. Mais en retrouvant M. Adatei, nous perdrons un autre collègue non moins dévoué à notre œuvre, M. Tatsuké, Premier Secrétaire à l'Ambassade du Japon en France et Vice-Président de notre Société. M. Tatsuké, en effet, après dix ans de séjour en France où il est arrivé en qualité de simple attaché, partira, au commencement de Mars de Paris, où il a su se créer par son amabilité tant de solides amitiés.

---

#### 47<sup>e</sup> CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A RENNES

##### *Conditions de la délivrance des billets à prix réduits*

---

Au sujet du prochain congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir à Rennes en Avril prochain, le Président de la Société Franco-Japonaise a reçu du Ministère de l'Instruction publique (Direction de l'Enseignement supérieur) la circulaire suivante :

Paris, le 28 décembre 1908.

Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que le 47<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Rennes, le mardi 13 avril prochain, à 2 heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 Avril.

« Le samedi, 17 Avril, je présiderai la séance générale de clôture.

» Comme les années précédentes, je me suis préoccupé de la délivrance des billets à prix réduit. Il a été arrêté entre les Compagnies de chemins de fer et mon Département que, sur la présentation de la *lettre d'invitation* remise par

vos soins à chaque délégué, la gare de départ délivrera au titulaire, du 31 Mars au 16 Avril seulement, et pour Rennes, un billet ordinaire de la classe qu'il désignera. Le chef de gare percevra le PRIX ENTIER de la place en mentionnant sur la lettre d'invitation la délivrance du billet et la *somme reçue*. Cette lettre ainsi visée et accompagnée du certificat régularisé servira au porteur pour obtenir, au retour, un billet gratuit, de Rennes au point de départ, de la même classe qu'à l'aller et *par le même itinéraire*, si elle est utilisée du 17 au 26 Avril inclusivement. Les délégués dont l'itinéraire normal, du point de départ initial à Rennes, s'établit par Paris, auront la faculté de s'arrêter à leur passage, dans cette dernière ville, à l'aller comme au retour, *sous la réserve formelle, bien entendu, que ces arrêts auront lieu dans les limites de la validité des lettres d'invitation.*

» Toute irrégularité, soit dans la lettre de convocation, soit dans le certificat de présence ci-dessus mentionnés, entraînerait pour le voyageur l'obligation de payer le prix intégral de la place à l'aller et au retour.

» Je vous serai obligé de m'envoyer, *avant le 1<sup>er</sup> mars, dernier délai*, la liste des délégués de votre Société qui ont l'intention de se rendre à Rennes. **Il est extrêmement important que vous indiquiez sur cette liste par quelle ligne la gare de départ est desservie.** *S'il est nécessaire d'avoir des bulletins de circulation sur plusieurs lignes pour venir à Rennes, ces lignes devront être très exactement mentionnées, avec le nom de la gare du départ et celui de la gare où le transfert doit s'effectuer.* »

Le Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur de l'Enseignement supérieur,*  
*Conseiller d'Etat,*  
BAYET.

En conséquence, ceux des membres de la Société Franco-Japonaise qui seraient désireux de participer au Congrès de Rennes sont priés de vouloir bien en informer, le plus tôt possible, notre Président, M. Emile Bérin, Membre de l'Institut, 8, rue Garancière, Paris.

---

## Avis divers

---

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au Secrétaire Général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention, etc. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

---

Le Secrétaire Général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur d'informer les intéressés que, les quatre premiers numéros étant presque épuisés, il ne pourra plus, à l'avenir, être donné de collections complètes, sauf dans des cas exceptionnels. A partir du numéro V, et jusqu'à nouvel avis, des exemplaires anciens pourront être éventuellement mis à la disposition de ceux qui en feraient la demande, au prix 1 fr. 50 de par numéro pour les membres de la Société et les Bibliothèques publiques et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société.

---

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X, a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, notablement augmentés.

Les personnes qui, tout en ne désirant pas faire partie de la Société, voudraient recevoir le BULLETIN, pourront dorénavant contracter des abonnements au prix de 12 francs par an (port compris).

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les Jedis, de 2 heures à 6 heures. M. Yamashita, artiste peintre, Secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Les Membres éloignés de Paris ou empêchés de se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le Secrétaire-interprète, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à la Société.

Il est particulièrement rappelé aux Membres de la Société qu'ils sont invités à se réunir à la Bibliothèque tous les *premiers jeudis du mois*, à 5 heures, à toutes fins utiles et agréables.

Editeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

---

L'Insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henry Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou, dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, emprunte à la collaboration gracieuse de ces deux artistes une valeur artistique toute spéciale.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux Membres, à leur entrée dans la Société.

---

Un album qui contiendra les portraits photographiques des Membres de la Société, est en préparation. Ceux qui ne se sont pas encore exécutés sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

---

Les Membres sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils désireraient voir utilement figurer sur cette liste.

Ils sont également invités à faire connaître au Secrétariat les décorations françaises et japonaises dont ils sont titulaires, en vue de l'insertion de signes conventionnels correspondants à la suite de leur nom dans la liste du personnel de la Société qui figurera au prochain Annuaire.

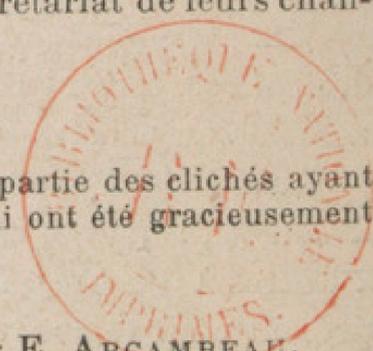
---

Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse.

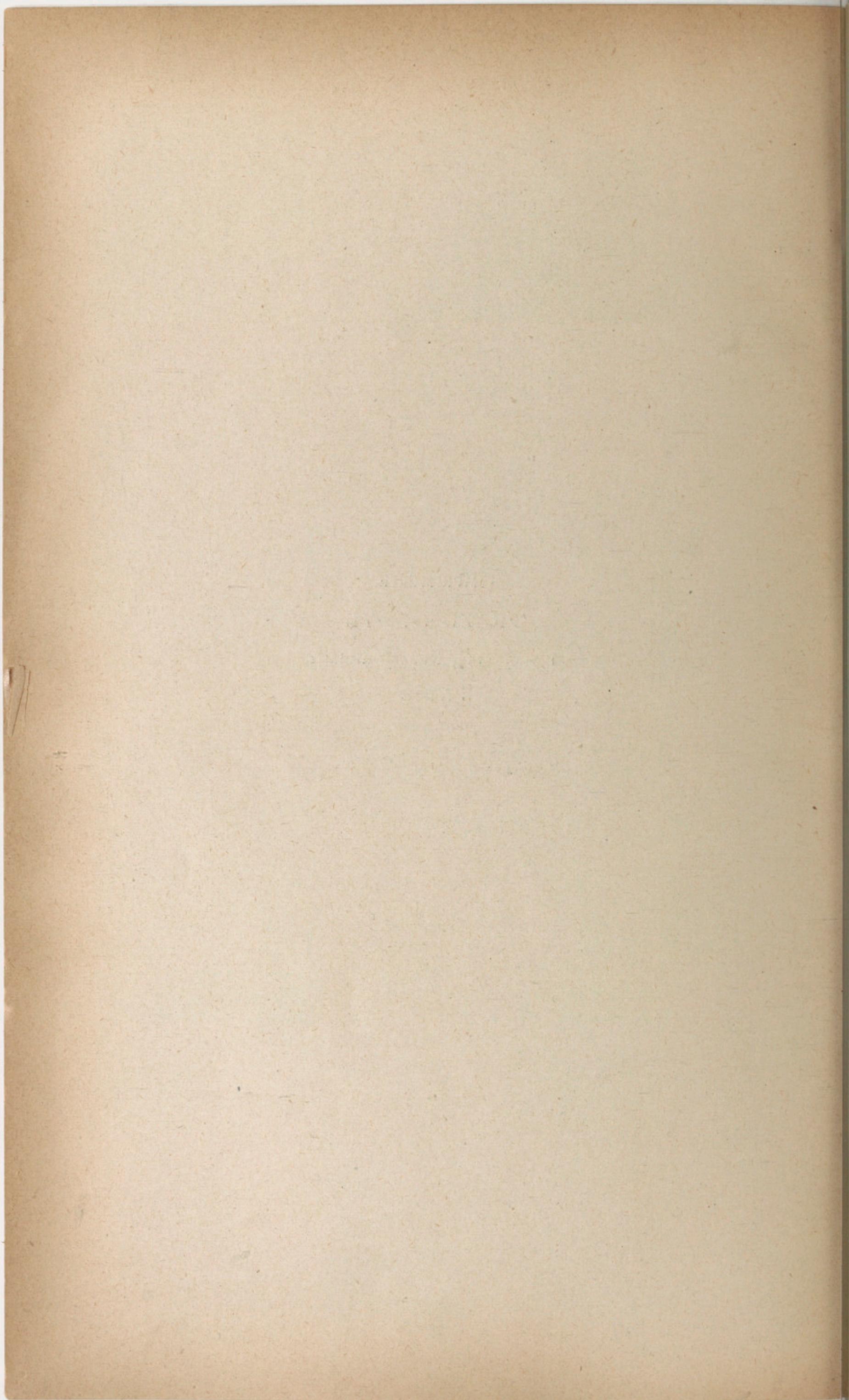
---

Tous les culs-de-lampe figurant au présent *Bulletin*, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon Artistique*, de M. Bing, et qui ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.

Le Gérant p. i. : E. ARGAMBEAU.



IMPRIMERIE  
FRAZIER-SOYE  
153-155-157, Rue Montmartre  
PARIS



會協佛日



# Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

Fondée en 1900, et honorée aujourd'hui d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dûs à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires. »

La Société a pour moyens d'action :

- 1° Des Conférences, au moins mensuelles ;
- 2° Un Bulletin périodique ;
- 3° Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au MUSÉE D'ENNERY, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Jedis, de 2 à 6 heures ;
- 4° Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également le Jeudi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Membre annuel. . . . .	15 francs par an.	} Une fois versés et exonérant de la cotisation annuelle.
» à vie. . . . .	150 »	
» donateur. . . . .	300 » au moins.	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société, frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Abonnement au Bulletin seulement. . . . . 12 francs par an.

## ANNONCES

---

Il a été récemment décidé d'ajouter des annonces au *Bulletin*.

Ce *Bulletin*, qui paraît désormais trimestriellement, est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis, en échange de la subvention, au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation déjà étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

---

### TARIF PROVISOIRE DES ANNONCES

---

		Par an (4 insertions)	Par numéro
Page entière	( 20 % × 12 % )	100 francs	40 francs.
1/2 page	( 10 % × 12 % )	50 »	20 »
1/4 page	( 5 % × 12 % ou 10 % × 6 % )	25 »	10 »

Pour les annonces accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de 5 francs pour la page entière et de 3 francs pour la 1/2 page ou le 1/4 de page. Des annonces entièrement en japonais pourront être insérées ; le prix en sera déterminé suivant l'importance du texte.

Les offres ou demandes de représentations, de renseignements commerciaux et autres, les questions et réponses sur des sujets quelconques, pour lesquelles le *Bulletin* pourrait utilement servir d'intermédiaire entre ses lecteurs, qu'ils appartiennent ou non à la Société, seront insérées au prix de 5 francs par 1 centimètre, soit 3 lignes en petit texte (25 à 27 syllabes à la ligne).

Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les annonces ou communications, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## SERVICES DE LA COMPAGNIE

### DÉPARTS DE MARSEILLE

Egypte, Syrie, toutes les semaines, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Syrie, tous les 14 jours, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Mer Noire, toutes les semaines, le *Samedi*.

Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

Cote Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice, les 10 et 25 de chaque mois.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil, La Plata, tous les 14 jours, le *Vendredi*.

SERVICE RÉGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,  
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai et le Japon.

### VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La *Compagnie des Messageries Maritimes* met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada via Vancouver.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

### EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

#### ROUTE N° I

#### VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA via VANCOUVER

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De Marseille à Hong-Kong, par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapore, Saïgon.

De Hong-Kong à Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes* ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De Yokohama à Vancouver par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De New-York à Liverpool ou Southampton par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de New-York au Havre par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à Paris ou à Londres (via Southampton) ou vice-versa.

PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0

#### ROUTE N° III

#### VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De Marseille à Sydney par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Fremantle, Melbourne.

De Sydney à Hong-Kong par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, via détroit de Torrès.

De Hong-Kong à Yokohama, Vancouver et Londres comme par la route n° 1 ou vice-versa.

PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176.5 0

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).

CHARGEURS RÉUNIS

# Compagnie Française de Navigation à vapeur

*Société anonyme au capital de 12.500.000 francs*

## LIGNE DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :

SERVICE POSTAL (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

SERVICE COMMERCIAL. — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dahomey.

## LIGNE DE L'INDO-CHINE :

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1<sup>er</sup>, de Bordeaux-Pauillac le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoï.

## LIGNE DE LA PLATA :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

## LIGNE DU BRÉSIL :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

## LIGNE DU TOUR DU MONDE :

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1<sup>re</sup> classe, et desservant les ports de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gènes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.

ÉGYPTE      **INDES**      CEYLAN

CHINE      STRAITS SETTLEMENTS      JAPON

**P & O**

**OCÉANIE**

**P & O**

**LES PAQUEBOTS**

DE LA

**COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR**

**PÉNINSULAIRE & ORIENTALE**

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de **LONDRES**,  
**MARSEILLE** et **BRINDISI**, et transportent les passagers dans  
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

**VOYAGES AUTOUR DU MONDE**  
**CROISIÈRES EN YACHT**

Pour tous renseignements, s'adresser :

**A PARIS :**

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra ; Hernu Peron et C<sup>o</sup>, 61, boulevard Haussmann ; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra ; Cunard S. S. C<sup>o</sup>, 2 bis, rue Scribe ; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

**A MARSEILLE :**

Estrine et C<sup>o</sup>, 18, rue Colbert.

**A NEW-YORK :**

L. J. Garcey, International Sleeping Car C<sup>o</sup>, 281, Fifth Avenue ; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28<sup>e</sup> rue).

**A ANVERS :**

John P. Best et C<sup>o</sup>.

**A BRUXELLES :**

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de **LONDRES :**

122, LEADENHALL STREET, E. C., ou NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.

MARSEILLE

Le Grand Hôtel

28, Rue de Noaille, 28

GRISARD, Propriétaire

The leading Hotel

Suite d'Appartements avec Salle de bain privée.  
Salons. — Jardin d'hiver.  
Grand Hall. — Chauffage à eau chaude.  
Électricité. — Ascenseurs.

マルセイユ  
ホテル  
グランド  
ノailles  
館

PARIS

Références Japonaises.

PENSION DE FAMILLE

MADAME CHOPARD

11<sup>bis</sup>, Rue de Cluny, 11<sup>bis</sup>

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny

Balcon — Belle vue sur le Square

JOLIES CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES

NOURRITURE TRÈS SOIGNÉE

Conversation française corrigée pendant les repas

Grandes facilités pour leçons particulières ou échange de leçons

SALLE DE BAINS — PRIX TRÈS MODÉRÉS

# Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

*Capital : Yen 24.000.000, entièrement versé*

*Réserve : Yen 14.600.000.*

---

*Siège Central à YOKOHAMA (Japon)*

---

*SUCCURSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec*

**Directeur : M. M. ONO**

---

Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,  
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,  
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,  
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,  
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,  
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

---

## Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.

PARIS

Références Japonaises.

TÉLÉPHONE  
108-50

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRE

**O. LECLERCQ, Fabricant**

141, Boulevard Sébastopol (Premier étage)

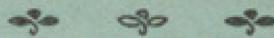
Brillants et Pierres Fines — Colliers Pierres Fines — Importation directe des Indes  
Atelier spécial de Réparations — Pièces de Commande



**T. TAKAHIRA**

Importation d'Objets d'Art du Japon

Commissions de toute nature pour le Japon

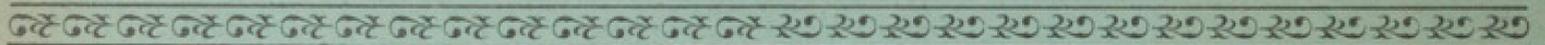


PARIS, 32, Rue Chauchat

(de 2 à 6 heures)

TOKIO, Oimura, Ebaragori

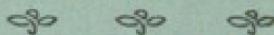
(de Juin à Octobre 1908)



**Madame DÉDEBAT**

**PARIS — 30, Rue de la Bienfaisance, — PARIS**

*près Boulevard Malesherbes et la Madeleine*



**DISTINGUÉE & CONFORTABLE PENSION DE FAMILLE**

DANS HOTEL PRIVÉ

**PRIX :** De 7 fr. 50 à 9 francs par jour, comprenant  
Chambre, Pension et Vin

ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE, SALLE DE BAINS

**ON PARLE ANGLAIS, ITALIEN, ESPAGNOL**

PARIS

Références Japonaises.

ROBES — BLOUSES — JUPONS  
COSTUMES TAILLEUR



Madame GENTIL

2 bis, Rue du Havre, PARIS

**Grand choix de Tissus, Dentelles et Parures**

La maison se charge occasionnellement du travail à façon pour les Dames ayant des tissus à employer.



CASE A LOUER

*Demi-page*

Par an (4 insertions). . . 50 francs.

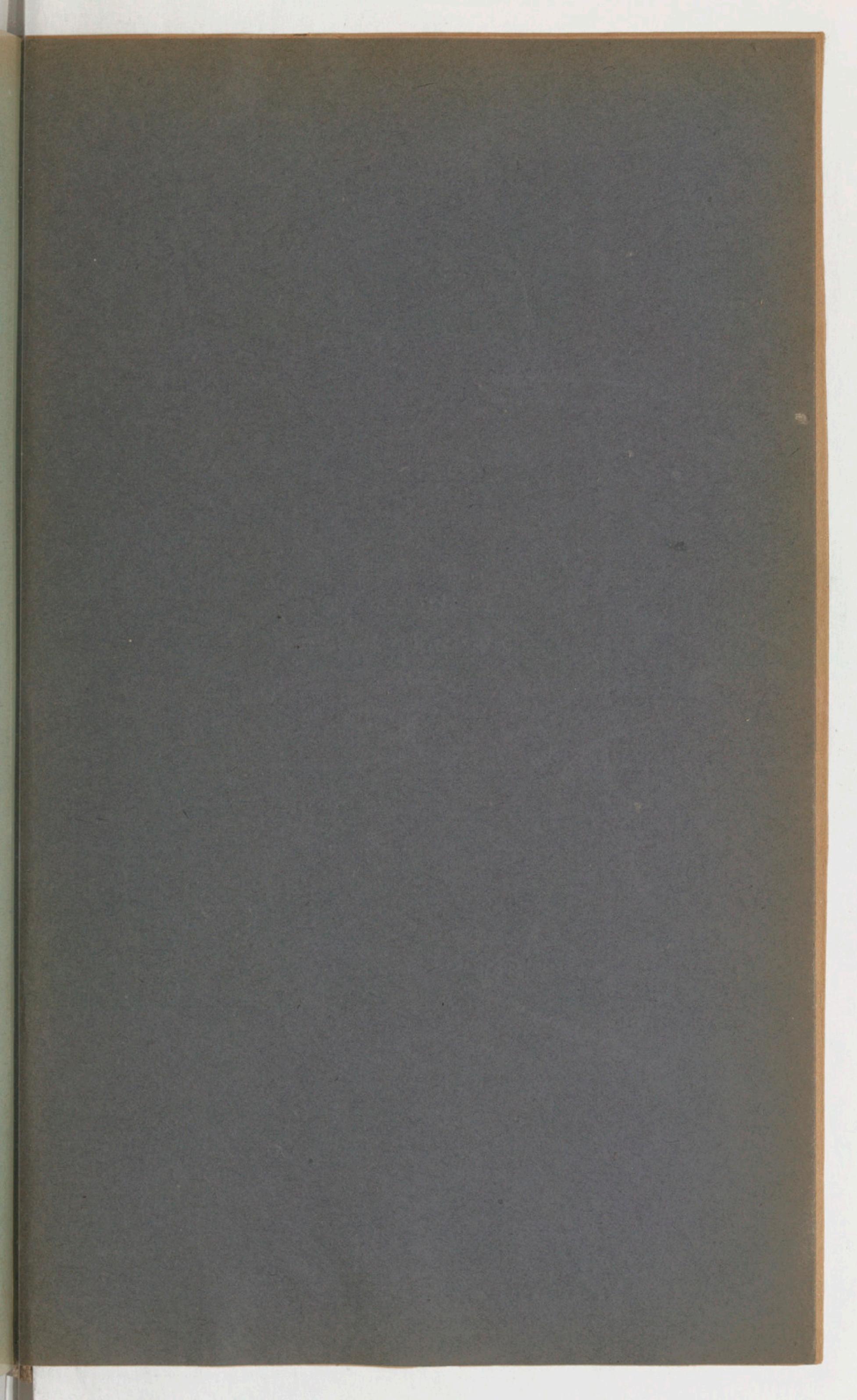
Par numéro . . . . . 20 »

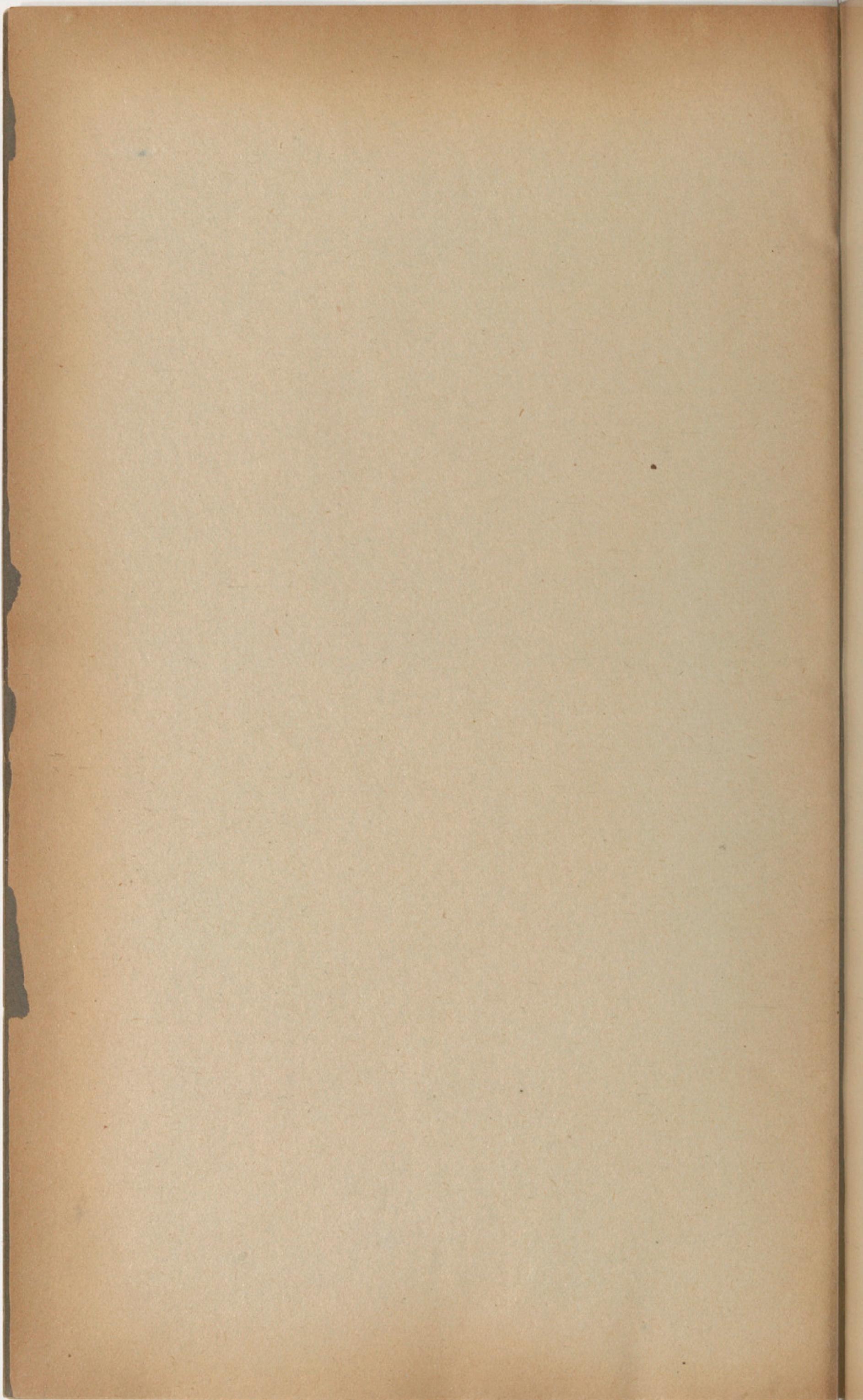
CASE A LOUER

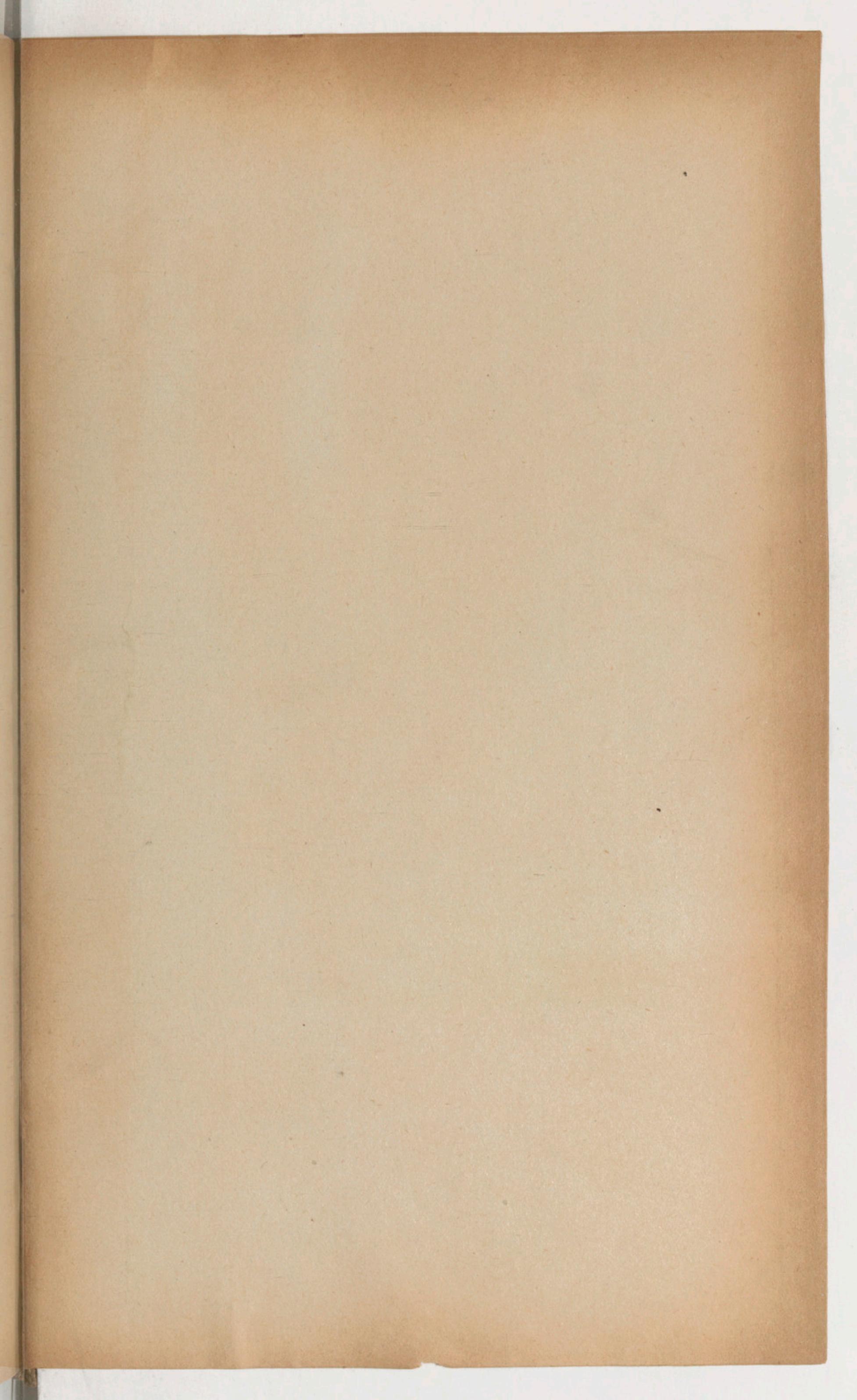
*Page entière*

Par an (4 insertions) . . . **100** francs.

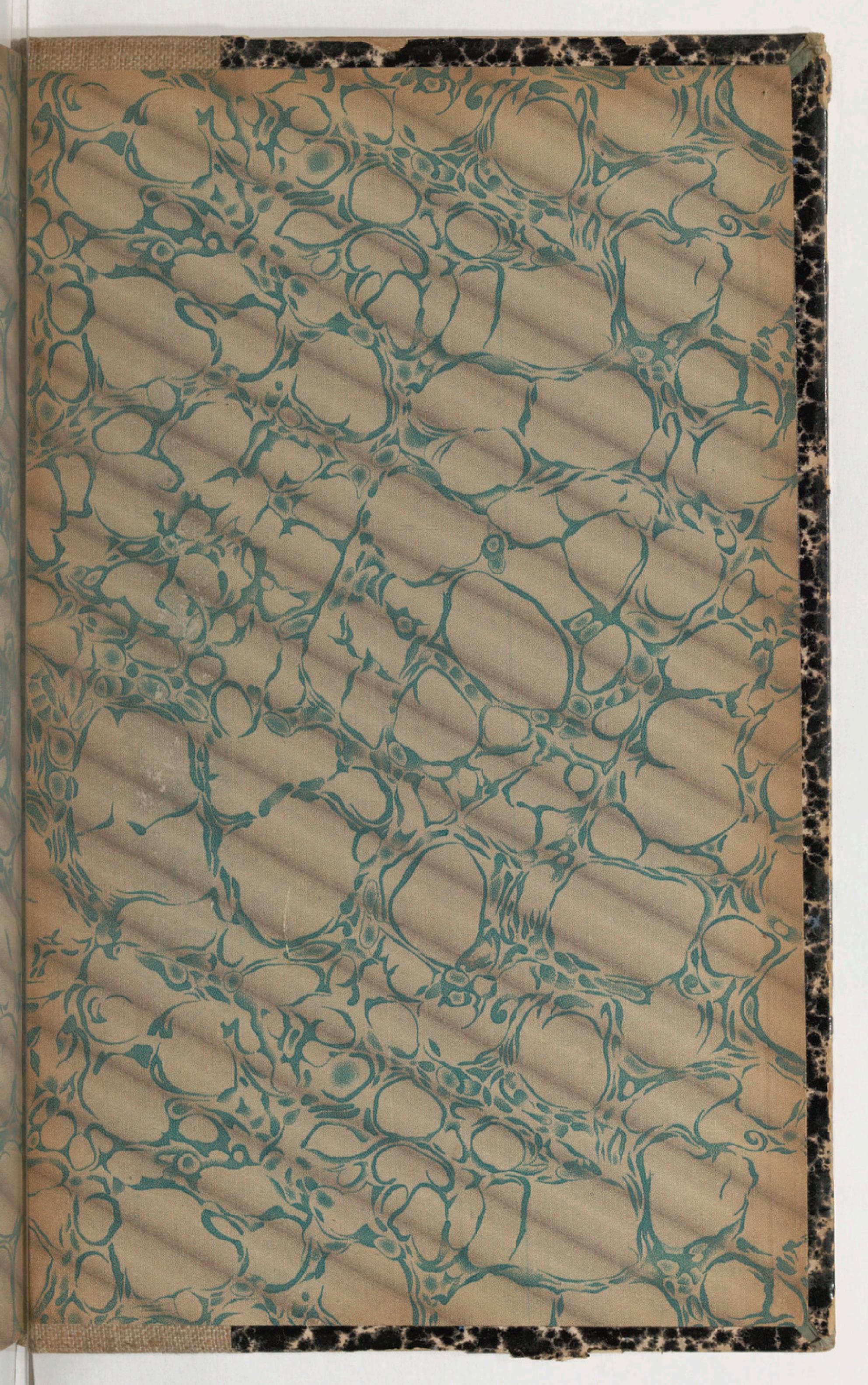
Par numéro . . . . . **40** »











BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 0428869 5